Montréal jeudi 15 février 2007 Le plus grand quotidien français d'Amérique 123e année N° 115 70 pages, 6 cahiers **70 ¢** taxes en sus – Édition provinciale **80 ¢**
Le prix peut être plus élevé en régions éloignées

/// DOSSIER PORTFOLIO

UN VENT NOUVEAU SOUFFLE SUR L'IMMOBILIER COMMERCIAL

5 PAGES À LIRE DANS **LA PRESSE AFFAIRES**

PHOTO JEAN GOUPIL, LA PRESSE©

cyberpresse.ca
LA PRESSE

VINCENT LACROIX RÈGLE SES COMPTES

/// UN FONCTIONNAIRE DU MINISTÈRE DES FINANCES AURAIT REÇU 100 000 $ DE POTS-DE-VIN

/// UN ENQUÊTEUR DE LA COMMISSION DES VALEURS MOBILIÈRES DU QUÉBEC AURAIT AUSSI ÉTÉ CORROMPU

/// LES DEUX HOMMES S'EN DÉFENDENT

NOTRE DOSSIER À LIRE DANS **LA PRESSE AFFAIRES** PAGES **2** ET **3**

FAITES RELÂCHE !
14 SORTIES POUR DÉCROCHER
NOTRE CAHIER **ACTUEL RELÂCHE**

Nomination des juges Le premier ministre veut des candidats sympathiques à ses positions

LA FIN JUSTIFIE LES MOYENS, ADMET STEPHEN HARPER

HUGO DE GRANDPRÉ

OTTAWA — Le gouvernement conservateur compte se servir de son pouvoir de nommer les juges pour faire passer son programme de loi et d'ordre au Canada, a admis le premier ministre lui-même à la Chambre des communes, hier.

La déclaration a pris tout le monde au dépourvu mais surtout, fait monter ses détracteurs au créneau. L'approche est susceptible de remettre en question l'impartialité du système judiciaire canadien, craignent les barreaux canadien et québécois ainsi que les partis de l'opposition.

« Nous voulons nous assurer de faire passer des lois qui nous permettent de sévir face au crime, de rendre nos rues et communautés plus sécuritaires. Nous voulons nous assurer que notre sélection de juges soit cohérente face à ces objectifs », a déclaré le premier ministre au Parlement, durant la période de questions.

C'est la première fois que Stephen Harper, ou un membre de son parti, énonce aussi clairement les raisons derrière les changements opérés en novembre dernier aux comités consultatifs de la magistrature.

›Voir **JUGES** en page A13

Gregory Charles La bête de scène est de retour

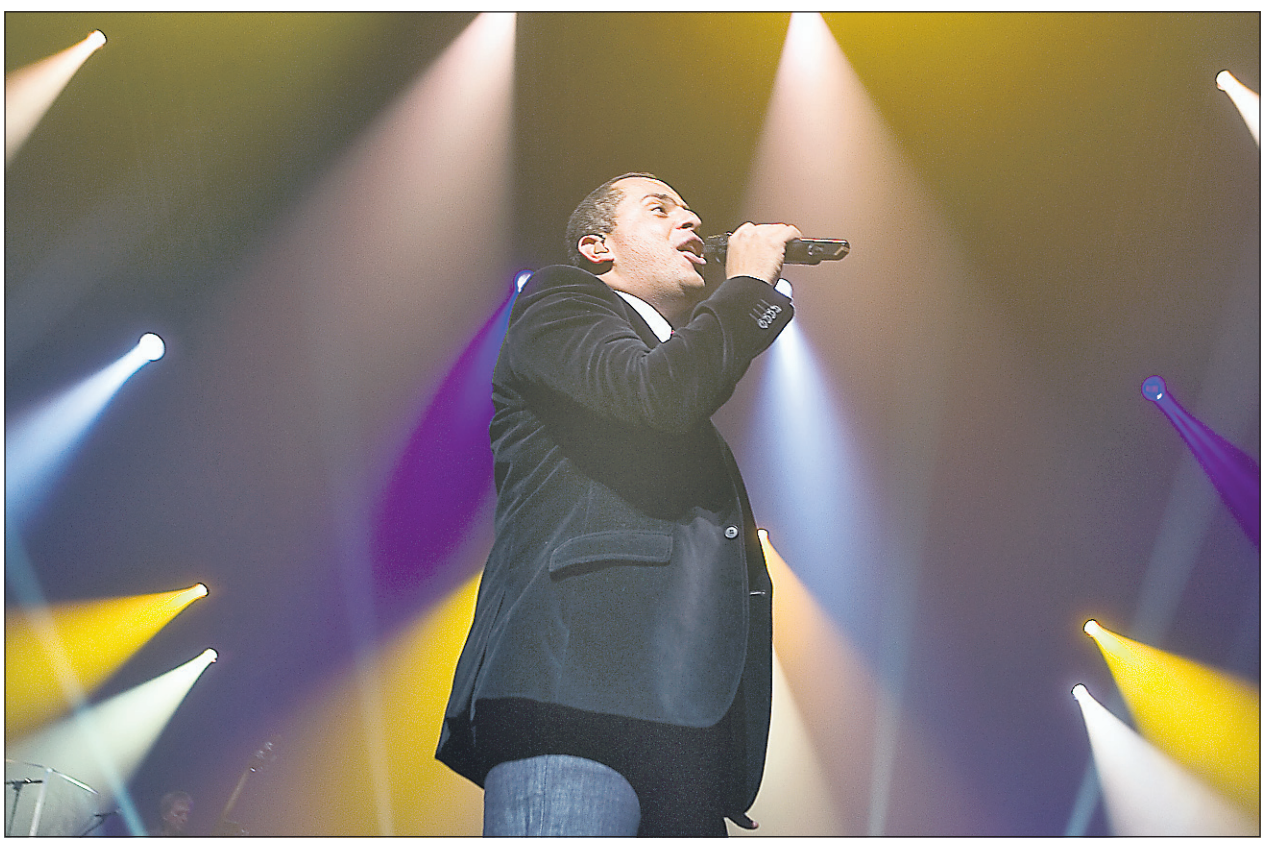

PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

Gregory Charles était au Centre Bell hier soir. Au menu : des écrans géants, une scène d'envergure et un majestueux escalier digne des grands music-halls. Mais surtout, du talent, beaucoup de talent, et une large part d'improvisation musicale comme l'artiste en a le secret. Pour présenter les chansons de son album *I Think of You*, vendu à 272 100 exemplaires à ce jour, le polyvalent Gregory les a entremêlées à des morceaux qui lui ont servi de source d'inspiration. Notre critique et nos photos en page 1 du cahier des Arts.

PROJET DE LOI SUR KYOTO

L'opposition lance une fronde

GILLES TOUPIN

OTTAWA — Le gouvernement minoritaire de Stephen Harper a été victime hier d'un coup de force de l'opposition en se faisant imposer le projet de loi privé C-288 qui le contraint, en principe, à faire respecter à la lettre les objectifs du protocole de Kyoto.

Le projet de loi déposé par le député libéral Pablo Rodriguez oblige le gouvernement, selon les trois partis de l'opposition, à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) de 6 % sous le niveau des émissions de 1990 d'ici 2012. Il a été adopté par la Chambre en troisième lecture par 161 votes contre 113.

›Voir **KYOTO** en page A14

ÉLECTIONS
ARCAND COMPARE DUMONT À LE PEN
PAGE **A6**

LE CANADIEN CONTINUE SA GLISSADE

2
5

SPORTS PAGES **1** À **4**

Mon clin d'œil
STÉPHANE LAPORTE
Il fallait juste que les travailleurs d'Olymel votent jusqu'à temps qu'ils nous donnent la réponse que l'on voulait. Ça me fait penser à quelque chose...
— Lucien Bouchard

Venez voir mon blogue !
cyberpresse.ca/laporte

L-V 6 21924 98765 1

LE QUÉBEC SOUS LA NEIGE

PHOTOS MARTIN CHAMBERLAND ET ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE ©

Prudence au volant : le chasse-neige n'est jamais très loin. Cet avertissement s'adresse aussi aux piétons.

LA TEMPÊTE FRAPPE

LES MÉTÉOROLOGUES N'ÉTAIENT PAS RASSURANTS. LA PREMIÈRE VRAIE TEMPÊTE DE L'ANNÉE ALLAIT FRAPPER FORT. AU MENU : NEIGE, POUDRERIE, VENTS VIOLENTS, FROID INTENSE. FINALEMENT, LES PRÉCIPITATIONS ONT ÉTÉ MOINS ABONDANTES QUE PRÉVU MAIS LA TEMPÊTE A CAUSÉ LES ENNUIS HABITUELS : FERMETURES D'ÉCOLES, ANNULATIONS DE VOLS, EMBOUTEILLAGES MONSTRES. ET CE N'EST PAS FINI !

MALORIE BEAUCHEMIN
ET HUGO MEUNIER

Si la tempête tant redoutée semble avoir frappé moins fort que prévu, les Québécois ont tout de même été ralentis par des centaines de sorties de routes et accidents, et ce, dans presque toutes les régions.

Si en Estrie, en Montérégie, en Beauce et dans le Bas-Saint-Laurent, l'accumulation de neige a, par endroit, atteint 40 cm, la métropole s'en sortait un peu mieux en soirée hier, avec entre 10 et 20 cm tombés au sol et une tempête qui tirait à sa fin.

« Oh Montréal, t'es tellement froide, un ours polaire dans l'autobus. » Les paroles de cette chanson de Malajube trouvaient (peut-être) leur sens, hier, à la vue de ces hommes ou femmes (difficile à dire), momifiés par plusieurs couches de vêtements, croisés sur les trottoirs et dans les autobus de la ville.

Sur les routes enneigées et glissantes, les automobilistes roulaient le pied sur le frein. Les voitures chaussées de pneus quatre saisons valsaient dans toutes les directions. Le tumulte de la ville était enterré par le vacarme des chenillettes et pelleteuses.

Mais le vent sec qui fouettait le visage n'empêchait pas les Montréalais de se balader dehors. Le malheur des automobilistes et des voyageurs semblait même faire le bonheur de certains. L'aéroport Trudeau a pour sa part été paralysé par l'annulation et le retard d'une centaine de vols.

Au parc LaFontaine, deux jeunes Français fraîchement débarqués s'en donnaient à cœur joie avec leurs traîneaux. « On est arrivés il y a un mois et c'est notre première vraie tempête. On est contents de voir un vrai jour blanc ! » s'est exclamée Perrine Losson. « La poudreuse est géniale pour faire de la luge », a ajouté son copain Jérémy Frey.

Quelques adeptes avaient sorti leurs skis de fond. Un passant protégeait un bouquet de fleurs d'un sac en plastique. En milieu de journée, un seul patineur osait s'aventurer sur l'étang glacé du parc. « J'essaie de venir patiner dans toutes les conditions possibles », a souligné François Pelletier, qui est un habitué. Au même moment, un deuxième patineur posait un patin sur la patinoire éclairée. « C'est bien, je ne serais plus tout seul », a laissé tomber M. Pelletier, les joues rouges.

La météo n'a même pas empêché des gens de circuler à vélo. Parmi eux, on retrouve évidemment les courriers à vélo, habitués de travailler dans ces conditions difficiles. « C'est un sport extrême l'hiver. Ça prend un bon contrôle », a avoué Saulo Olmedo.

Aux intersections, nombreux

PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE ©

Pourquoi attendre la chenillette? Aussi bien le faire soi-même!

SOMMAIRE

Amusez-vous!	SPORTS **8**	Loteries	A **7**
Astrologie du jour	ACTUEL **8**	Monde	A **20 à 22**
Bourses	AFFAIRES **14 et 15**	Petites annonces	ACTUEL **4** ET AFFAIRES **4**
Décès	ACTUEL **6 et 7**	Sudoku	AFFAIRES **4**
Forum	A **23 à 25**		
Horaire télévision	ARTS **4**		

Météo

Nuageux avec averse de neige, maximum **-12**, minimum **-15**. SPORTS **7**

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE ?
nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL ?
commentaires@lapresse.ca

Fermetures d'écoles

Une décision prise le matin

MARIE ALLARD

En cas de tempête, « la décision de maintenir les écoles ouvertes ou de les fermer est prise aux aurores », dit Linda Lévesque, porte-parole de la Commission scolaire de Montréal. C'est généralement avant 6 h du matin que le verdict tombe, avec en tête un seul objectif : assurer la sécurité des élèves. S'il y a fermeture, les principales chaînes radio et télé en sont rapidement averties par les commissions scolaires. Certaines ajoutent l'information à leur site Internet.

Avis aux élèves qui rêvent d'un congé aujourd'hui : rien n'est assuré. La *Prévision des écoliers* de MétéoMédia annonce une « faible neige » au moment d'aller à l'école et un temps « nuageux avec averses de neige » pour le retour à la maison. Environnement Canada prévoit par contre de la poudrerie par endroits. La neige tombée durant la nuit pourrait aussi rendre la circulation des autobus jaunes hasardeuse.

Hier, plusieurs écoles du Centre-du-Québec, de l'Estrie, de Lanaudière et de la Montérégie – ainsi que deux écoles privées montréalaises – ont fermé leurs portes pour ne pas compromettre le retour des élèves en fin de journée.

Les États-Unis souffrent

AGENCE FRANCE-PRESSE

WASHINGTON — Une tempête de neige a en partie paralysé hier, jour de la Saint-Valentin, la capitale Washington et l'est des États-Unis, entraînant la mort de plusieurs personnes, et perturbant fortement le trafic aérien.

Plusieurs décès liés aux intempéries ont été enregistrés depuis mardi aux États-Unis, dont une petite fille dans l'Ohio tuée par la chute d'un arbre, une vieille dame morte après le passage d'une tornade à La Nouvelle-Orléans, un conducteur de chasse-neige dans le Missouri et deux personnes dans le Nebraska.

Aujoud'hui, les températures pourraient chuter à -29°C dans l'État de New York et dans le Vermont, ont averti les services nationaux de météorologie.

Dans l'État de New York, plus de trois mètres de neige sont tombés à certains endroits depuis quelques jours.

Le mauvais temps a entraîné mercredi l'annulation d'environ 2900 vols, selon les médias américains.

Les deux principaux aéroports de la capitale fédérale américaine – Reagan National Airport et Dulles International Airport –, ont été temporairement fermés, et les employés du gouvernement étaient autorisés à arriver deux heures plus tard au bureau.

Le trafic aérien était également fortement perturbé dans d'autres régions des Etats-Unis, comme le Nord-Est et le Centre.

Les écoles ont été fermées dans au moins 13 États américains, et elles devraient le rester encore aujourd'hui.

Cette tempête, a d'abord touché le sud-ouest des États-Unis, puis le centre du pays avant d'arriver sur la côte Est mardi soir et de remonter vers le Nord-Est.

LE QUÉBEC SOUS LA NEIGE

PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE ©

Sonia Del Carmen, du Salvador, goûte avec plaisir aux joies de l'hiver.

TOUTE LA PROVINCE

étaient les automobilistes qui sortaient de leur véhicule pour enlever la glace s'accumulant dans leur pare-brise.

À travers des vitrines de restaurants, des couples prenaient un verre en tête-à-tête, Saint-Valentin oblige. Pour l'occasion, les tables étaient réservées dans plusieurs établissements. « On n'a pas eu d'annulation jusqu'à présent. Beaucoup de nos clients viennent en transport en commun », a raconté Nadine de La Dumantaye, employée au restaurant Macao, rue Saint-Denis.

À la Sûreté du Québec, on ne signalait aucun décès sur les routes de la province en fin de journée. « On a eu plusieurs centaines de sorties de route, comme dans toute bonne tempête, mais rien de très spectaculaire », a résumé l'agent Chantal MacKels.

Chez CAA Québec, le nombre de demandes d'assistance pour des déverrouillages a été nettement supérieur à la moyenne. La journée a été légèrement plus occupée qu'à l'ordinaire, particulièrement en raison des nombreuses sorties de routes et accrochages, mais ce n'était rien comparativement à une journée de grand froid, où l'organisme est beaucoup plus sollicité. Les délais d'attente pour obtenir une assistance étaient toutefois très longs dans la métropole, en raison de la chaussée glissante et de la circulation au ralenti.

Du côté de l'aéroport Pierre-Elliott-Trudeau, on invitait les voyageurs à consulter leur site Internet pour en savoir plus sur l'état des vols. « Nos pistes sont en fonction. Tout dépend des destinations et des compagnies aériennes », a précisé une employée de l'aéroport.

En Estrie, malgré plusieurs fermetures d'écoles et quelques sorties de route, la catastrophe appréhendée n'a pas eu lieu. La région avait toutefois reçu pas moins de 40 cm de neige en fin de soirée, et ce n'était toujours pas terminé. « En soirée, ça tombait au rythme de 7 à 8 cm par heure, ce qui est très élevé », a expliqué René Héroux, météorologue à Environnement Canada. Selon les prévisions, l'est du Québec devait encore aujourd'hui être aux prises avec de la neige et du vent, pour une bonne partie de la journée. « C'est la tempête la plus importante de l'année, parce que toutes les régions sont touchées, sauf exceptions, et partout c'est tombé en neige, pas en pluie », a ajouté M. Héroux.

« C'est la tempête la plus importante de l'année, parce que toutes les régions sont touchées, sauf exceptions, et partout c'est tombé en neige, pas en pluie. »

Le centre du système dépressionnaire se trouvait hier sur la côte est américaine, à Cape Cod. Sa trajectoire se dirigeait tout droit vers Baie-Comeau. À Environnement Canada, on explique que c'est à l'ouest de cette trajectoire que la tempête frappe le plus fort, ce qui explique que l'Estrie, la Beauce et le Bas-Saint-Laurent soient les régions les plus touchées.

Malgré ces nouvelles accumulations de neige, le Québec est encore loin de vivre un hiver « normal ». Avant le début de la tempête, Montréal avait reçu 74 cm de neige, alors que la moyenne à pareille date est habituellement de 140 cm. À Québec, 110 cm de neige s'étaient abattus sur la capitale avant la journée d'hier, soit la moitié de ce que la ville reçoit habituellement avant cette date.

POUDRERIE, FROID ET ADOUCISSEMENT

Dans l'ouest de la province, le temps sera aujourd'hui à la poudrerie. Dans le sillage de la tempête d'hier, les températures chuteront très tôt, pour se stabiliser autour de -15 °C toute la journée et la nuit prochaine. Mais les vents de 60 km/h viendront envenimer la situation, avant de s'estomper dans l'après-midi. Pour demain : les vents auront diminué et le mercure devrait afficher un très encourageant -6 °C. Mais à l'est de Québec, la neige et le vent se maintiendront toute la journée. Par contre, le temps sera moins froid... pour l'instant.

PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE ©

Que ce cycliste se console : il n'est pas le seul à souffrir. Les automobilistes aussi trouvent ça pénible.

L'abominable gouffre blanc de Montréal

SARA CHAMPAGNE

La neige qui est tombée sur les rues et trottoirs au cours des 24 dernières heures va coûter 10 millions de dollars à la Ville de Montréal, somme qui va grimper encore si les chutes de neige se poursuivent aujourd'hui.

Au total, l'administration Tremblay-Zampino a prévu une enveloppe de 130 millions cette année pour les opérations de déneigement, soit une hausse de 4,5 millions par rapport à 2006 pour pallier l'augmentation des contrats de chargement. L'argent a été divisé entre les 19 arrondissements en fonction des kilomètres de rue à déblayer.

Au bout du compte, pour chaque dollar qu'un Montréalais verse en taxes et impôts fonciers, 3,4 cents vont à l'enlèvement de la neige. Il s'agit de l'une des dépenses en transport les plus élevées de la Ville. En comparaison, les dépenses de voirie municipale, qui servent notamment à boucher des nids-de-poule, coûteront 78,6 millions de dollars en 2007.

Marcel Tremblay, responsable du dossier de la neige au comité exécutif de la Ville, a expliqué que 750 cols bleus et travailleurs étaient à l'œuvre hier matin, alors que 2,5 centimètres de neige étaient tombés au sol. « Une tempête, c'est au moins un million par jour, dit Marcel Tremblay. On en est à la deuxième de la saison et on a l'habitude d'en avoir cinq ou six par saison. »

Pour la première fois cette année, la ville-centre a mis en place un bureau de coordination, qui s'assure notamment qu'il y ait synchronisation des opérations de chargement sur six grands axes de Montréal. Ces artères sont Notre-Dame, Sherbrooke, Crémazie, Henri-Bourassa, Pie-IX et Papineau. La Ville donne aussi la priorité au déblaiement de 13 zones où les transports en commun sont très présents.

Au rythme où la neige tombait hier, M. Tremblay prévoyait que l'opération de déneigement se poursuivrait jusqu'à dimanche, peut-être même lundi. Plus de 3000 cols bleus et sous-traitants souffleront et chargeront la neige à partir de vendredi matin, durant trois jours.

Par ailleurs, il est encore trop tôt pour dire si l'hiver de cette année permettra de réaliser des économies, note Marcel Tremblay.

DE LA NEIGE !

Avez-vous été pris dans la tempête ? Répondez sur **www.cyberpresse.ca**

ACTUALITÉS

NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT

La voiture d'un meneur de l'opposition incendiée

SÉBASTIEN RODRIGUE

L'un des meneurs de l'opposition à Notre-Dame-de-l'Île-Perrot a vu sa voiture incendiée mardi soir au cours d'une assemblée mouvementée du conseil municipal où plusieurs citoyens ont talonné le maire Serge Roy.

L'ex-maire Denis Laflamme attendait son tour pour intervenir durant la période de questions du public lorsqu'une femme a prévenu l'assistance qu'une voiture flambait dans le stationnement de l'hôtel de ville. « C'était chronométré pour survenir lorsque je devais parler », soutient-il.

Selon des témoins, l'une des fenêtres de la voiture était vandalisée et une bouteille de combustible à fondue reposait sur la banquette. Une porte-parole de la Sûreté du Québec, Chantale Mackels, confirme qu'il s'agit d'un incendie d'origine criminelle et qu'une enquête est en cours. Le « dispositif » incendiaire fait d'ailleurs l'objet d'une analyse et le Bureau régional d'enquête de la SQ mène l'enquête. Plusieurs témoins doivent être rencontrés dans les prochains jours.

La voiture de Denis Laflamme, ex-maire et l'un des meneurs de l'opposition à Notre-Dame-de-l'Île-Perrot,a été incendiée mardi au cours d'une assemblée mouvementée de conseil municipal.

Les flammes ont été éteintes rapidement par une personne munie d'un extincteur, mais la voiture est détruite, selon M. Laflamme. Personne n'a été blessé. M. Laflamme dirige la Coalition de NDIP pour une saine gestion, un groupe de citoyens critique envers l'administration du maire Roy. Pour ce dernier, les événements de mardi sont des représailles pour ses critiques répétées envers le maire de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot.

Denis Laflamme est notamment à l'origine des révélations sur la gestion de l'eau potable à Notre-Dame-de-l'Île-Perrot. L'été dernier, la municipalité a attendu plusieurs mois avant de prévenir la population d'un problème de trihalométhanes dans le puits sud de la municipalité alimentant un peu plus de 1500 personnes. Cette substance est cancérigène lors d'une très longue exposition et elle peut aussi affecter le poids des nouveaunés. Ce problème est aujourd'hui corrigé par la Régie de l'eau. La municipalité avait informé la population cinq mois après que le ministère de l'Environnement lui eut transmis un avis d'infraction.

Mardi soir, la coalition avait rassemblé plus d'une centaine de personnes pour assister à la séance du conseil municipal. Plusieurs citoyens ont critiqué le dernier budget de la Ville ainsi que certaines dépenses du maire dans le cadre de ses fonctions.

Le maire Serge Roy n'était pas disponible hier pour répondre aux questions des journalistes. Il participait à une activité de la Fédération des travailleurs du Québec, son principal employeur. Son porte-parole, Jacques Wilkins, indique qu'il faut être prudent avec toute allégation sur cet incendie tant que les enquêteurs poursuivent leur travail. La municipalité souhaite maintenant voir renforcer la sécurité lors du prochain conseil municipal.

SHERBROOKE

Attentat à la bombe contre une voiture de police

LA TRIBUNE

SHERBROOKE — Un véhicule du Service de police de Sherbrooke a été la cible d'un attentat à la bombe hier matin dans le stationnement du restaurant Beigne Bec, à Sherbrooke.

L'agent Jacques Donahue venait de monter dans le véhicule lorsque la déflagration a été ressentie. Le policier, qui compte 24 années d'expérience, a été légèrement blessé par l'explosion.

Étant donné la nature du crime commis, c'est la SQ qui a pris charge de l'enquête.

Selon les dirigeants de ces deux organisations policières, c'est la première fois au Québec qu'on s'attaque à un policier en devoir en faisant exploser une bombe sous sa voiture de patrouille.

Huit ans de prison pour un trafiquant

CAROLINE TOUZIN

Le juge Jean-Pierre Bonin a rendu sa sentence la plus sévère jusqu'à présent contre un sympathisant du gang de la rue Pelletier, hier au palais de justice de Montréal. Célonie Mervilus, distributeur de cocaïne et de crack du gang, a écopé de huit ans de prison.

Le récidiviste de 39 ans sera vraisemblablement expulsé vers son pays d'origine, Haïti, après avoir purgé le tiers de sa peine. Il était déjà sous le coup d'un ordre d'expulsion rendu par le tribunal d'immigration avant même d'être arrêté en avril 2005. Un résident permanent au Canada – c'est le cas de Mervilus – qui écope d'une peine de prison de plus de deux ans risque l'expulsion dès qu'il devient admissible à la libération conditionnelle.

En 1995, Mervilus a écopé d'une peine de quatre ans de prison pour un crime similaire. C'est pourquoi le juge a été plus sévère à son endroit. Mais à quoi ça sert de rendre une sentence sévère contre un criminel qui sera expulsé de toute façon? « L'expulsion n'est pas une sentence prévue dans le Code criminel. C'est une conséquence. Le criminel peut d'ailleurs contester son expulsion auprès du tribunal d'immigration », a expliqué le procureur de la Couronne, Éric de Champlain, satisfait de la sentence.

Incarcéré depuis son arrestation, Mervilus a déjà purgé l'équivalent de 45 mois de détention. La veille, un autre distributeur du gang, Roger Léger a écopé de six ans de prison, tandis que le fournisseur du gang, Réginald Casimir, a reçu une sentence de trois ans.

Aujourd'hui, le juge entendra la plaidoirie du premier des cinq membres du gang de la rue Pelletier condamnés pour gangstérisme. Il s'agit de Jean-Yves Longin-Valbrun, alias Infinity.

AIR FRANCE SKYTEAM

France

À partir de

498 $

Aller-retour au départ de Montréal, Ottawa ou Toronto

Réservez en ligne sur www.airfrance.ca

Appelez Air France au 1-800-667-2747 ou contactez votre agent de voyages.

Cette offre est valable sur les vols Air France pour des départs entre le 20 avril et le 9 juin 2007 de Montréal, Ottawa ou Toronto. Les billets doivent être émis au plus tard le 4 mars 2007. Taxes et surcharges en sus. Tarif applicable seulement aux nouvelles réservations. Durée minimum du séjour : un dimanche à destination, maximum : 1 mois, dernier retour au Canada 16 juin 2007. Modification/remboursement avant ou après le départ assujettis à certains frais. D'autres conditions peuvent s'appliquer. Tarif soumis à disponibilité et peut changer sans préavis. Nombre de sièges limités.

AIR FRANCE KLM

★ BETC EURO RSCG 552 043 002 RCS Boulogny

34581101A

PIERRE FOGLIA

Des sandales par millions

Vous vous souvenez la dernière fois qu'on s'est parlé d'économie? C'était il y a deux semaines, je devais avoir l'air un peu égaré parce que vous avez été incroyablement nombreux – incroyablement pour une chronique un peu grisouilleuse – à vous précipiter à mon secours, là là, Foglia, respire par le nez on va tout t'expliquer.

Vous commenciez vos courriels en me disant *Pour répondre à votre question*... Ciel. Je ne me souvenais pas de vous avoir posé une question. Je suis retourné au texte, ah ben tiens, oui c'est vrai, il y avait celle-ci: pourquoi le dollar canadien monte-t-il? Et cette autre: quand on dit que l'économie canadienne va très bien, elle va très bien pour qui au juste?

Me permettez-vous une parenthèse toute rhétorique? Des fois, il y a un point d'interrogation au bout d'une phrase, et pourtant ce n'est pas une question. Mettons on parle de quelque chose, mettons d'économie, et tout d'un coup, je vous dis: et ta sœur? Je ne demande pas vraiment des nouvelles de votre sœur. De toute façon, j'en ai. Elle vit en Alberta avec son mari. Ils viennent de se faire bâtir en banlieue de Fort McMurray, lui conduit un camion sur le chantier des sables bitumineux, elle est infirmière, présentement en congé de maternité. Faites-leur mes amitiés.

À l'inverse, des fois, il n'y a pas de point d'interrogation, pourtant c'est une question. Le titre de cette grisouilleuse chronique était L'économie. En fait, il fallait lire: L'économie??????????????

Je vais vous raconter une histoire que je viens d'inventer. Une fois, c'était en 1960, un apparatchik soviétique de retour à Moscou après un voyage à New York raconte à un de ses amis du Parti qu'à New York, il est allé s'acheter des sandales dans un Woolworth. C'était incroyable, il y avait des sandales de cinq marques différentes, dans 20 modèles différents, et dans 10 couleurs différentes. Ici à Moscou, on a le choix entre des sandales rouges ou noires toutes du même modèle. Es-tu sûr qu'on est dans le bon système économique?

Faut faire confiance au Plan, répond son ami.

Pourquoi faire confiance au Plan?

Parce qu'il est scientifique. Marx a dit que l'économie est déterminée par les besoins du peuple.

Qu'est-ce que ça veut dire?

Cela veut dire qu'on n'a pas besoin de plus de deux paires de sandales pour marcher vers un avenir radieux.

Souriez tant que vous voulez. Ils ont été, pendant trois quarts de siècle, 280 millions de Soviétiques, plus quelques dizaines de millions de Polonais, de Hongrois, de Roumains, de Tchèques, d'Allemands, sans parler des Chinois, sans parler des nombreux intellectuels des pays capitalistes, parmi les esprits les plus brillants du temps, à croire au Plan. À croire que l'économie est déterminée par les besoins du peuple. Qu'a-t-on besoin, camarade, de plus de deux paires de sandales pour marcher vers un avenir radieux?

En 1960, à moins d'être un connard de bourgeois, tu ne doutais pas du Plan. Certains révisionnistes faisaient observer qu'en réalité, il n'y avait pas de sandales du tout dans les magasins de l'État, la seule façon d'en avoir, c'était au marché noir. Et alors? Ce n'est pas parce que le Plan avait des ratés que ce n'était pas un bon Plan.

On sait ce qui est arrivé.

On a changé de Plan, le nouveau s'appelle la mondialisation. Ils sont 280 millions d'Américains, quelque 280 millions d'ex-Soviétiques, des millions d'Européens, et on ne parlera pas des Chinois, à croire aujourd'hui que Marx n'avait rien compris, que c'est l'économie qui détermine les besoins du peuple, besoins qui sont sans fin, il suffit de construire un parking assez grand à côté du Wal-Mart. La question de Marx commençait par: qu'a-t-on besoin? La question que pose la mondialisation commence par: de quoi n'a-t-on pas besoin? Et aussitôt elle le fabrique.

Mais revenons à Olymel. Au cours d'économie 101 que vous m'avez donné. Je vous remercie. Grâce à vos explications lumineuses, j'ai tout compris, l'économie canadienne, la santé du dollar canadien, les lois du marché, l'illusion de la prospérité que nous donnent les sables bitumineux, comment fonctionne l'offre et la demande, comment fonctionne la rentabilité d'une entreprise, qu'est-ce que la croissance, qu'est-ce que la productivité. J'ai compris qu'Olymel est l'exception, juste un couac dans le système. J'ai compris, comme on me l'expliquait déjà en 1960, que ce n'est pas parce que le Plan a des ratés que ce n'est pas un bon plan. J'ai surtout compris qu'à moins d'être un connard de syndiqué, personne ne devait douter du Plan. Le Plan est sacré. Le Plan est la vérité.

Rappelez-vous un certain 11 septembre. Rappelez-vous ce qu'a dit M. Bush avec beaucoup de justesse d'ailleurs, il a dit ces gens-là voulaient s'en prendre à notre mode de vie, à notre civilisation, à nos valeurs les plus chères, à CE QUE NOUS SOMMES. Rappelez-vous quelle réplique il a suggéré aux New-Yorkais, de quelle manière il les a exhortés, là tout de suite, à défendre leur civilisation.

Allez magasiner, leur a-t-il dit.

C'est gentil de m'avoir donné un cours d'économie. En échange, voulez-vous que je vous explique comment fonctionne une idéologie?

TAXATION À MONTRÉAL

Charest ne bougera pas avant les élections, croit Zampino

SÉBASTIEN RODRIGUE

Le gouvernement Charest n'aura pas le courage à la veille des élections de donner de nouveaux pouvoirs de taxation à la Ville de Montréal de crainte de froisser l'électorat du 450, selon le président du comité exécutif de Montréal, Frank Zampino.

« Je ne m'attends pas à ce que Québec tranche le dossier au risque de se mettre la banlieue à dos », laisse-t-il tomber. M. Zampino espère tout de même voir une mention dans la mise à jour budgétaire prévue mardi prochain. « Je suis réaliste, si je suis un élu du Parti libéral du Québec, je n'ai pas intérêt à donner à Montréal avant les élections ce qu'ils demandent », ajoute-t-il.

Le président du comité exécutif souligne, par exemple, que Montréal et les villes de banlieue n'arrivent pas à s'entendre sur le financement du métro de Montréal après des mois de discussions. Montréal souhaite que les municipalités paient 37 % du métro, tandis que l'offre des villes de banlieue ne dépasse pas 20 %.

La ministre responsable de la région de Montréal, Line Beauchamp, fait valoir pour sa part que les villes de banlieue ont tout de même reconnu qu'elles devaient financer le métro de Montréal. La ministre ajoute qu'un mandataire a été nommé pour sortir le dossier de l'impasse. M^me^ Beauchamp a toutefois déclaré que Montréal devait pouvoir compter sur des revenus « prévisibles » et « stables ».

M. Zampino espère que le prochain gouvernement donnera suite aux demandes de Montréal. La semaine dernière, le maire Gérald Tremblay a plaidé pour que la métropole soit moins dépendante de l'impôt foncier. L'administration Tremblay-Zampino envie le Toronto City Act qui donne à la Ville reine le pouvoir d'installer des péages, de taxer les stationnements, l'alcool, les cigarettes et les billets de spectacles.

ARTS SPECTACLES
Tous les jours dans
LA PRESSE

Victoire des pressiers du *Journal*

Le lock-out imposé par l'employeur est jugé illégal

RUDY LE COURS

Le lock-out imposé par le *Journal de Montréal* à ses 115 pressiers est jugé illégal par le Tribunal d'arbitrage du Québec.

La filiale de Quebecor Media devra donc « prendre les dispositions pour la reprise du travail » et « indemniser les salariés mis en lock-out depuis le 20 octobre », ordonne l'arbitre Louis B. Courtemanche dans une sentence rendue en début de semaine. M^e^ Courtemanche s'est réservé « compétence pour fixer les montants dus en vertu de la présente sentence ».

Les pressiers sont sans contrat de travail depuis la fin de mai dernier. Ils ont déclenché une grève d'une durée de 20 semaines, après quoi l'employeur a décrété un lock-out.

Or, une clause de la convention collective qui lie les parties prévoit qu'un arrêt de travail, provoqué soit par une grève soit par un lock-out, ne peut durer plus de 20 semaines. Cette clause, entrée en vigueur en 1983, avait été négociée par feu Pierre Péladeau. Elle visait à s'assurer qu'un conflit ne perdure pas au point de mettre en péril la survie du quotidien. De longs arrêts de travail dans les années 70 au défunt *Montréal-Matin* et à *La Presse* avaient d'ailleurs permis de lancer, puis de consolider le quotidien de la rue Frontenac.

Cette clause avait une première fois été attaquée en 1993 au cours d'un autre conflit mettant aux prises les pressiers et la direction du *Journal*. Même si Pierre Péladeau était encore vivant, c'est son fils Pierre Karl, aujourd'hui aux commandes de Quebecor, qui avait dirigé la négociation.

« Nous étions persuadés que l'employeur n'avait pas le droit de nous mettre en lock-out une fois nos 20 semaines de grève écoulées et on nous donne raison. »

Une sentence arbitrale, maintenue par la Cour supérieure et la Cour d'appel, avait confirmé la validité de la clause et imposé l'indemnisation des lockoutés.

La Cour suprême avait refusé d'entendre la cause.

Cette fois-ci, la direction de Quebecor a tenté de faire valoir que les 20 semaines appartenaient aux deux parties et pouvaient s'additionner: après 20 semaines de grève, 20 semaines de lock-out. L'arbitre Courtemanche a rejeté cette prétention.

« Nous étions persuadés que l'employeur n'avait pas le droit de nous mettre en lock-out une fois nos 20 semaines de grève écoulées et on nous donne raison », se réjouit Stéphane Lacroix, porte-parole des Teamsters. Les pressiers appartiennent à la section locale 41M du syndicat international.

« On constate que Quebecor Media multiplie les démarches pour rentrer dans le corps des syndicats », ajoute pour sa part Chantal Léveillé, présidente du Syndicat des travailleurs de l'information (CSN). Elle raconte que la mise à contribution des cadres pour faire le travail des pressiers a compliqué les relations de travail et créé bien des tensions et quelques *burn-out*.

Le porte-parole de Quebecor, Luc Lavoie, a pour sa part indiqué que « la décision arbitrale est en train d'être étudiée par nos experts et nos avocats ».

En vertu des dispositions de leur convention collective, les pressiers et le *Journal* se choisissent un arbitre quand leur contrat arrive à terme. M^e^ Serge Brault agit à ce titre et devrait reprendre ses rencontres au cours de l'année. En attendant, les pressiers devraient reprendre le travail selon les termes de leur convention échue.

Deux autres griefs majeurs opposent toujours la section 41M et le *Journal*. Le premier porte sur le congédiement de 44 syndiqués au tout début de la grève au motif qu'il y aurait eu vandalisme. Aucune accusation n'a toutefois encore été portée devant les tribunaux.

Le second porte sur les conditions de transfert de l'impression du *Journal* dans la nouvelle imprimerie de Mirabel, aussi réservée à des contrats commerciaux.

VERS LES ÉLECTIONS

La recrue libérale Pierre Arcand compare le chef de l'ADQ à Jean-Marie Le Pen

Dumont exige des excuses...

L'entrée en scène des candidats-vedettes libéraux et péquistes a été éclipsée hier par la déclaration-choc de la toute nouvelle recrue du PLQ Pierre Arcand, qui a comparé Mario Dumont au leader d'extrême droite Jean-Marie Le Pen. Furieux, le chef adéquiste a exigé « une rétractation publique, générale et complète » d'ici cet après-midi. Et la campagne n'est même pas commencée...

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC — À peine 24 heures après son entrée en politique, le nouveau candidat libéral Pierre Arcand tient des propos controversés. Mario Dumont est « le Jean-Marie Le Pen du Québec », a-t-il lancé, hier. Une expression « trop forte » au goût de son chef Jean Charest.

Le leader adéquiste Mario Dumont a donné 24 heures à Pierre Arcand pour se rétracter à défaut de quoi il intentera une poursuite judiciaire.

Interrogé sur les ondes de la radio de Radio-Canada pour savoir s'il préférait André Boisclair ou Mario Dumont, Pierre Arcand a répondu qu'il a « beaucoup plus de difficulté » avec le chef adéquiste.

« Ce que je n'aime pas de Mario Dumont, c'est qu'en 1995, il était indépendantiste, en l'an 2000 il était rendu comme Mike Harris. Et là, il devient le Jean-Marie Le Pen du Québec. Il a fait une attaque assez directe sur les communautés culturelles. Je ne pense pas que c'est la bonne méthode. On ne peut pas passer son temps à opposer les uns aux autres », a-t-il affirmé à l'émission de Christiane Charette.

Jean-Marie Le Pen, connu pour ses propos xénophobes, est le chef du Front national, un parti d'extrême droite en France. En 2005, il a déjà affirmé que l'occupation nazie de la France ne fut « pas particulièrement inhumaine ».

Furieux, le chef adéquiste exige « une rétractation publique, générale et complète » d'ici cet après-midi. « C'est tolérance zéro sur une question aussi sensible, aussi grave. S'il n'y a pas de rétraction, nos avocats sont en attente de nos instructions. Il n'y aura pas de passe-droit, il n'y aura pas de pardon. Cet homme-là doit payer pour la gaffe qu'il vient de faire », a expliqué Mario Dumont. Il a demandé à Jean Charest de se dissocier des « propos maladroits » de son candidat.

Par voie de communiqué, Pierre Arcand, président de Corus Québec, a tenté d'expliquer ses propos, mais n'a présenté aucune excuse. Le candidat dans Mont-Royal dit convenir que « l'analogie utilisée pour illustrer les interventions de M. Dumont dans le débat des accommodements raisonnables était très forte ».

« J'ai tenté simplement de

PHOTO ROBERT MAILLOUX, LA PRESSE

Professeur de sciences politiques à l'Université Concordia, Guy Lachapelle (à droite, accompagné du chef péquiste André Boisclair, à Laval) soutient qu'il a voulu se lancer en politique dès l'élection de Jean Charest en 2003.

Le politologue Guy Lachapelle fait le saut au Parti québécois

Les libéraux confirment les candidatures de Christine St-Pierre et Marguerite Blais

MALORIE BEAUCHEMIN

Pendant que le premier ministre Jean Charest continuait sa série d'annonces de candidats-vedettes, le chef du Parti québécois André Boisclair était à Montréal, hier, pour confirmer que le politologue Guy Lachapelle faisait le saut en politique active. Il tentera de ravir la circonscription de Fabre, à Laval, des mains de l'actuelle ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale Michelle Courchesne.

Professeur de sciences politiques à l'Université Concordia, M. Lachapelle est actif dans le Parti québécois depuis de nombreuses années. Il a notamment été président du Comité des relations internationales. Il soutient qu'il a voulu se lancer en politique dès l'élection de Jean Charest en 2003. « Je savais qu'il y aurait un recul économique et politique au Québec sous Jean Charest, a dit le politologue. Le taux de chômage, les fermetures d'usines, les pertes d'emplois dans les entreprises, c'est inacceptable. » C'est pour cette raison, et parce qu'il considère que l'État québécois, souverain, devrait pouvoir s'exprimer à tous les niveaux sur la scène internationale, qu'il se lance en politique.

Même s'il habite l'Ouest-de-l'Île, il dit bien comprendre les enjeux de Laval, étant natif de cette ville. Quant à la lutte qu'il entend mener contre ses adversaires libéral et adéquiste, il semble plutôt confiant. « C'est un comté baromètre qui a viré rouge seulement aux dernières élections, a-t-il expliqué. Si le PQ fait le prochain gouvernement, le PQ l'emportera dans Fabre. » De 1994 à 2002, la circonscription était représentée par le député péquiste Joseph Facal. En 2003, Michelle Courchesne l'avait emporté avec une majorité de 4200 voix.

Chez les libéraux

Du côté des libéraux, Jean Charest était accompagné hier de nombreuses femmes de son cabinet – Lise Thériault (Communautés culturelles), Michelle Courchesne (Emploi et Solidarité sociale), Line Beauchamp (Culture et Communications) et Carole Théberge (Famille, Aînés, Condition féminine) – pour présenter deux nouvelles venues dans l'équipe, la journaliste Christine St-Pierre et l'ex-animatrice Marguerite Blais.

M^me^ St-Pierre a déclaré que sa prise de position publique l'automne dernier en faveur de l'intervention militaire canadienne en Afghanistan l'avait fait réfléchir. « Ça m'a appris que j'avais envie d'autre chose, a-t-elle dit. Envie d'exprimer mes opinions. » Elle a aussi admis avoir été pressentie par les libéraux pour l'élection partielle dans Outremont en 2005, offre qu'elle avait finalement refusée. Dans un clin d'œil à Bernard Drainville, candidat péquiste, elle a déclaré : « Il n'y a pas que des souverainistes à Radio-Canada. » Elle sera candidate dans L'Acadie.

Présidente du Conseil de la famille et de l'enfance depuis 2003, Marguerite Blais entend pour sa part jouer un rôle important dans le combat contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Elle se présente dans Saint-Henri–Sainte-Anne, où elle est née et a grandi.

Réagissant aux déclarations du ministre du Développement économique Raymond Bachand, selon lesquelles la campagne électorale n'est pas l'endroit idéal pour les débats de fond, M. Charest s'est contenté de dire que les propos de son ministre avaient été mal interprétés. M. Bachand répondait à une question sur les accommodements raisonnables. Rappelons que le premier ministre a créé la semaine dernière une commission d'étude pour se pencher sur la question. M. Charest a soutenu que la prochaine campagne, lorsqu'elle sera déclenchée, sera un endroit propice pour « discuter des enjeux de fond, mettre à l'épreuve les idées, les comparer ».

VERS LES ÉLECTIONS

ou il engagera une poursuite

souligner le fait que M. Dumont, en exploitant le débat, divise les Québécois », ajoute-t-il.

Les explications de Pierre Arcand sont loin d'être une rétractation aux yeux de l'ADQ. Mario Dumont attend toujours des excuses. L'ultimatum tient toujours.

En conférence de presse à Montréal, le premier ministre Jean Charest a affirmé que l'expression utilisée par son candidat était « trop forte ». Mais à quelques jours du déclenchement des élections, le chef libéral s'est gardé de rabrouer ouvertement M. Arcand. Il a plutôt profité de l'occasion pour décocher plusieurs flèches à l'endroit de Mario Dumont.

« Sur le plan du contenu, c'est un politicien de clips, creux. Il a beaucoup à expliquer sur ses positions. Est-ce qu'on doit aller au point de dire ce que M. Arcand a dit? Pierre Arcand a lui-même reconnu que l'expression était trop forte. Et je pense qu'il a eu raison de faire cette mise au point », a-t-il affirmé.

En 2002, le péquiste David Payne avait affirmé que les idées de Mario Dumont « se rapprochent de celles de Le Pen ». Le chef adéquiste n'avait pas réclamé d'excuses alors. Aujourd'hui, il refuse de passer l'éponge.

« C'est imprudent »

La déclaration de Pierre Arcand a semé l'embarras au sein du Conseil des ministres. « C'est imprudent. Moi je n'utiliserais pas ce genre de comparaison », a lancé le ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard.

Le premier ministre Jean Charest a affirmé que l'expression utilisée par son candidat était « trop forte ».

Claude Béchard, de l'Environnement, a pour sa part dit que « les gens peuvent qualifier Mario Dumont comme ils le veulent ». À ses yeux, « par ce qu'il fait et dit sur les accommodements raisonnables », le chef adéquiste « divise les gens », des propos qui ont été répétés par tous ses collègues rencontrés.

Son collègue du Développement économique, Raymond Bachand, juge que « les analogies sont toujours dangereuses » et qu'« il faut surveiller son langage en politique ». Or, il a ajouté que Mario Dumont a exploité « l'inquiétude réelle de la population » au sujet des accommodements « comme d'autres le font dans d'autres pays ».

Le chef du Parti québécois, André Boisclair, a reproché à Pierre Arcand de s'être mis « les pieds dans les plats ». C'est la preuve, selon lui, que Jean Charest ne dispose pas d'une « équipe de rêve ». André Boisclair n'a pas voulu répliquer à Pierre Arcand qui, durant la même entrevue à Radio-Canada, le qualifiait de « socialiste ».

Avec la collaboration de Charles Côté

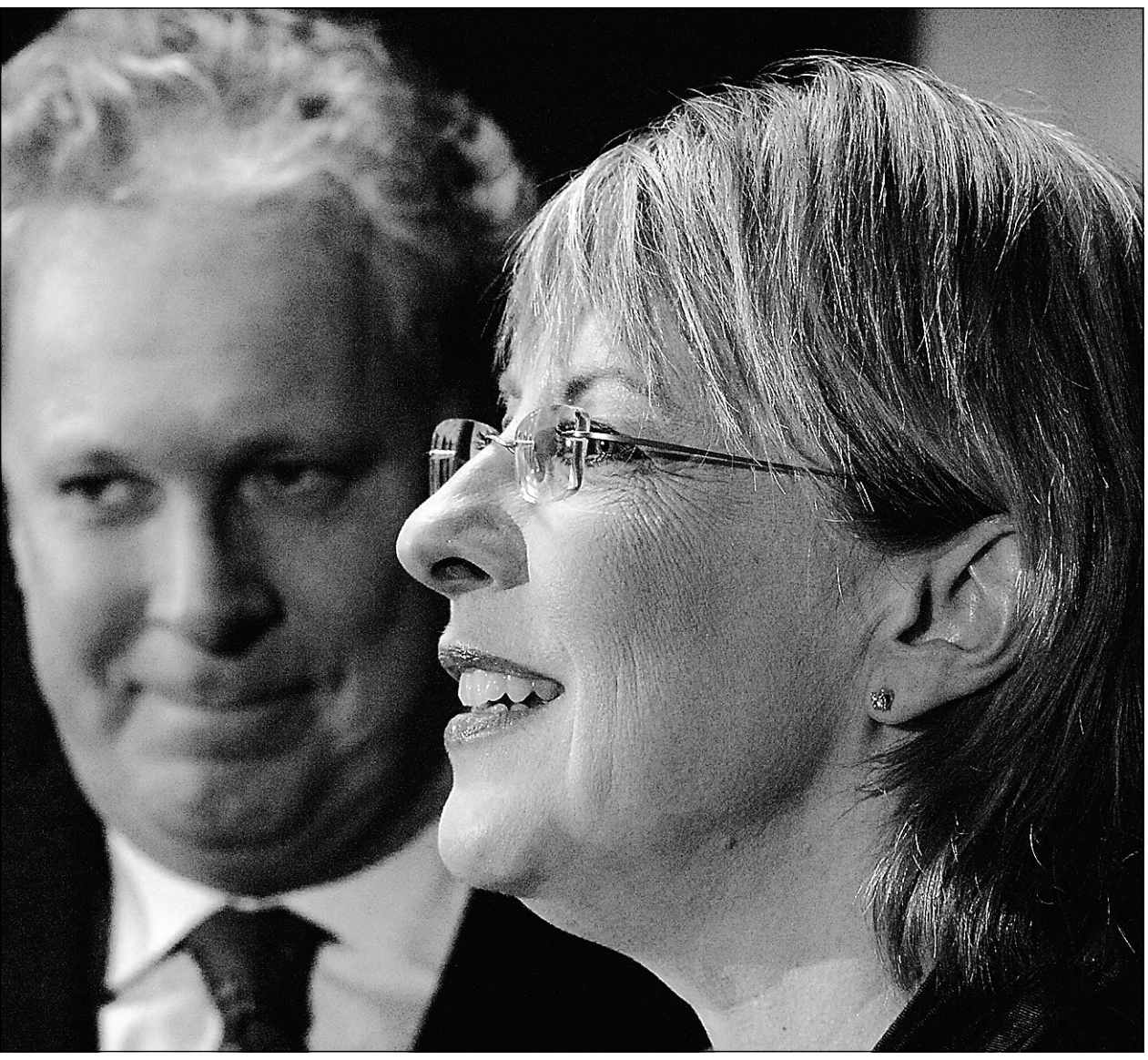

PHOTO RÉMI LEMÉE, LA PRESSE

Recrutée par les libéraux, la journaliste Christine St-Pierre a déclaré hier que sa prise de position publique l'automne dernier en faveur de l'intervention militaire canadienne en Afghanistan l'avait fait réfléchir. « Ça m'a appris que j'avais envie d'autre chose, envie d'exprimer mes opinions. »

L'ADQ courtise les élus de l'Ouest-de-l'Île

SÉBASTIEN RODRIGUE

Fort de l'appui de quatre maires de l'Ouest-de-l'Île, l'Action démocratique du Québec (ADQ) tente maintenant de recruter parmi les élus municipaux désabusés par le gouvernement Charest dans cette forteresse traditionnellement acquise aux libéraux.

Le conseiller municipal de Kirkland, Michel Gibson, et le maire de Montréal-Ouest, Stuart Campbell, réfléchissent à se lancer dans la course, ont-ils confirmé. « Mario (Dumont) est le seul à s'être levé et à avoir présenté une résolution contre les conseils d'agglomération », fait valoir M. Gibson.

Le chef de l'ADQ a promis d'abolir les conseils et les taxes d'agglomération s'il était porté au pouvoir. Cette structure municipale est dénoncée par les élus des villes reconstituées depuis sa mise en place. Le mois dernier, les maires de Sainte-Anne-de-Bellevue, Baie-d'Urfé, Montréal-Ouest et Senneville avaient donné leur appui à l'ADQ.

Le maire de Sainte-Anne-de-Bellevue, Bill Tierney, confirme pour sa part qu'il ne sera pas candidat. M. Gibson et M. Campbell prendront leur décision la semaine prochaine. M. Gibson tenterait sa chance dans Nelligan, tandis que M. Campbell n'a pas encore identifié de circonscription.

Aux élections partielles de septembre 2004, le conseiller municipal Michel Gibson avait posé sa candidature dans Nelligan pour protester contre la loi 9 sur les défusions. Il avait mordu la poussière face à la libérale Yolande James.

Jusqu'à maintenant, l'ADQ a confirmé des candidats dans les circonscriptions de Jacques-Cartier et de Marquette. Il s'agit de Walter Rulli et de Mark Yerbury. Dans l'île de Montréal, le parti de Mario Dumont aurait trouvé un peu plus de la moitié de ses candidats, mais le nom de peu d'entre eux a été dévoilé pour l'instant.

PATRICK LAGACÉ

Mesdames et messieurs, la campagne électorale québécoise n'est pas encore officiellement commencée que nous avons déjà une première gaffe! Et un premier gaffeur!

Lisez le blogue de Patrick Lagacé, au **www.cyberpresse.ca/lagace**

LOTO QUÉBEC — Résultats des tirages du: 2007-02-14

Lotto 6/49 Québec 49 Banco Québec Quotidienne Astro Extra

Numéros «Télé»: 829221 372194 985580

1 25 000 $ | 2 50 000 $ | 3 100 000 $ décomposables: 096749 572251 820596 — non décomposables

Numéro Boni 09

Lotto 6/49: 10 24 35 40 41 45 — 39 compl.

Québec 49: 11 26 27 32 42 48 — 46 compl.

Banco: 01 02 05 11 15 25 27 30 31 32 36 39 40 41 45 49 53 54 57 59

Quotidienne: 3 618 4 0584

Astro: Jour 07 - Mois JUILLET - Année 60 - Signe GÉMEAUX

Extra: 500 000$ 3386475* *décomposable dans les deux sens

Ne manquez pas le gala, ce dimanche 18 h 30 à TVA !

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

LOTOQUEBEC.COM

Abonnez-vous et contribuez à une bonne cause ! 1 866 628-4783 LOTOMATIQUE®

ÉLECTIONS 2007
Toutes les nouvelles sur la pré-campagne électorale sur www.cyberpresse.ca

Boisclair s'oppose à l'exportation d'électricité

CHARLES CÔTÉ

Le chef du Parti québécois André Boisclair s'est déclaré hier opposé à l'exportation d'électricité si elle se fait au détriment du développement économique des régions du Québec.

Il a annoncé que le Parti québécois favoriserait plutôt la construction de nouvelles alumineries. « Notre hydroélectricité devrait d'abord servir au développement du Québec et de ses régions », a-t-il dit.

Il a critiqué « l'incohérence » du gouvernement Charest, qui a annulé un contrat avec l'aluminerie Alcoa en 2004 mais en a signé un avec Alcan l'an dernier.

M. Boisclair a fait ces déclarations devant des étudiants en science économique de l'UQAM. Il a dit vouloir briser le « mythe » selon lequel le Québec faisait cadeau de son électricité en la vendant aux alumineries au tarif industriel, soit 4 cents du kilowattheure. « J'ai identifié au moins huit pays où le tarif est plus bas », dit-il, en nommant l'Australie et le Brésil, qui vendent leur électricité aux alumineries à 1,1 cent et à 1,2 cent du kilowattheure. Cependant, il n'est pas allé jusqu'à annoncer qu'il baissera le tarif industriel.

M. Boisclair a repris le discours de l'industrie de l'aluminium, qui affirme qu'un kilowattheure exporté rapporte en moyenne 8 cents, tandis que s'il est transformé en aluminium, il en rapporte 10, compte tenu des emplois directs et indirects.

« Au cours des prochaines années, l'industrie de l'aluminium sera en expansion et plusieurs alumineries seront construites, a-t-il dit. Il ne faut pas manquer ce cycle d'investissements. »

Cette sortie de M. Boisclair a fait partie d'une charge contre le bilan économique du gouvernement libéral de Jean Charest.

Depuis l'élection des libéraux en avril 2003, a souligné M. Boisclair, le Québec est devenu un importateur net et l'investissement privé s'est tari. Et si le taux de chômage a baissé, c'est en grande partie, dit-il, à cause d'un recul de la population active, et non pas grâce à la création d'emplois.

Budget fédéral

M. Boisclair s'est en outre élevé contre l'intention du gouvernement Harper de dévoiler le budget fédéral le 20 mars prochain, à six jours de la date probable des élections au Québec. « C'est clair que le gouvernement fédéral intervient dans la campagne, a dit M. Boisclair. S'ils veulent acheter les Québécois une semaine avant les élections, ils vont en payer le prix. »

Le gouvernement fédéral a annoncé qu'il déposerait son budget le 20 mars. Le premier ministre Stephen Harper a promis que ce budget réglerait certains contentieux entre Québec et Ottawa, dont le déséquilibre fiscal.

Par ailleurs, le premier ministre du Québec, Jean Charest, devrait déclencher mercredi prochain la campagne électorale, en prévision d'élections qui auraient lieu le 26 mars.

Toutes ces circonstances pourraient enlever des munitions au Parti québécois. M. Boisclair s'en est donc pris hier à la fois à M. Harper et M. Charest.

« Ce n'est pas un coup publicitaire quelques jours avant l'élection qui va changer l'état d'esprit des Québécois, a dit hier M. Boisclair. Les Québécois sont très insatisfaits du gouvernement Charest et du gouvernement Harper sur les questions de fond, comme l'Afghanistan, le déséquilibre fiscal et la mise en œuvre du protocole de Kyoto. »

Lors d'un point de presse à Montréal, le premier ministre libéral a vivement réagi aux propos du chef de l'opposition concernant l'exportation d'énergie. « Là-dessus, je vous donne l'assurance qu'on va combattre avec beaucoup de vigueur les idées d'André Boisclair. Si l'Alberta est capable de vendre du pétrole et de s'enrichir, au Québec on est capable de développer l'hydroélectricité et l'énergie propre et renouvelable, a déclaré M. Charest. On est capables de l'exporter et de s'enrichir, nous aussi, les Québécois. On est capable d'en faire autant que les Albertains. »

À propos de l'intervention du gouvernement fédéral dans la campagne provinciale, le chef libéral a rétorqué que M. Boisclair « ne semblait pas gêné par la présence de Gilles Duceppe et du Bloc québécois » dans la campagne électorale.

Avec la collaboration de Malorie Beauchemin

Vieux-Québec en forfait

Forfait évasion
- 2 nuits à l'hôtel pour 2 personnes
- Petits déjeuners américains pour 2 personnes les 2 jours
- 1 souper / table d'hôte à « La Table du Manoir »
- Frais de service

Valide jusqu'au 30 avril 2007

À partir de 315$ POUR 2 PERSONNES, POUR 2 NUITS, TAXES EN SUS

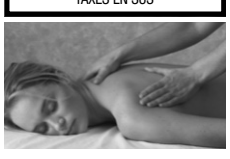

Tous nos forfaits sont disponibles en certificats-cadeaux

HÔTEL MANOIR VICTORIA

Découvrez le Spa du Manoir!

44, côte du Palais, Vieux-Québec (Québec) G1R 4H8 • www.manoir-victoria.com • 1 800 463.6283

3432080A 3450466A

ACTUALITÉS

ÎLE-DES-SOEURS

Les arbres tombent comme des mouches

ÉRIC CLÉMENT

Pour la cinquième fois en cinq mois, un abattage d'arbres a eu lieu à L'Île-des-Sœurs la semaine dernière, ce qui déçoit des résidants de l'arrondissement de Verdun qui voient les arbres matures tomber comme des mouches à cause de l'urbanisation galopante de l'île ou à la suite de vandalisme non élucidé.

PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE ©

Plusieurs arbres matures ont été abattus dans les cinq derniers mois dans L'Île-des-Sœurs. Les résidants de l'arrondissement sont inquiets des travaux.

Le terrain à la pointe nord de L'Île-des-Sœurs qui accueillera l'an prochain les 3500 employés de Bell Canada dans de nouveaux locaux a été défriché vendredi, avec l'accord de l'arrondissement, par la compagnie Canderel, responsable de la construction.

Au début février, le journaliste Pierre Vigneault, du *Magazine de L'Île-des-Sœurs*, relatait que des arbres avaient été abattus légalement sur la pointe sud de l'île, à proximité du futur terrain de golf. L'arrondissement avait donné son accord : il fallait épandre de la terre sur un sol contaminé et les arbres gênaient. Pourtant, ces arbres étaient dans un secteur vert qui « fait partie du territoire protégé par une servitude qui interdit toute forme d'altération sans avoir obtenu l'autorisation du Ministère », indiquait l'hebdomadaire.

En décembre, des arbres ont été abattus par la Commission des services électriques de Montréal dans un secteur voisin du chemin du Golf parce que l'arrondissement devait enfouir une nouvelle ligne électrique.

En novembre, le même journaliste a dévoilé que plusieurs arbres matures ont été abattus le mois précédent de manière sauvage sur les berges du fleuve, près du parc West-Vancouver, à quelques pas de résidences privées. À la suite de ce cas, le *Magazine* a appris que d'autres abattages ont eu lieu dans le même secteur. On n'a toutefois jamais trouvé les personnes responsables de ces méfaits. L'arrondissement a fait savoir que de couper un arbre sans y être autorisé peut coûter 100 $, ce qui est loin du coût de plantation d'un arbre.

En octobre, une citoyenne de Verdun, Lise Létourneau, avait questionné dans le même journal le fait que Verdun avait préféré déraciner un gros catalpa qui avait poussé près du bord de l'eau plutôt que de le laisser guérir de ses blessures infligées par une tempête de vent. « Est-ce qu'on n'aurait pas pu profiter de sa beauté encore quelques années? » demandait la citoyenne, qui n'a jamais eu de réponse de l'arrondissement...

Dans le dossier du terrain de Bell Canada, Thierry Cerpolet, citoyen de L'Île-des-Sœurs, déplore qu'on place les citoyens systématiquement devant le fait accompli et ce, avant même la tenue d'une consultation publique sur ce dossier. « Les gens ne peuvent rien dire, déplore-t-il, après avoir découvert le terrain ravagé. L'île est maintenant complètement bouffée par les promoteurs. »

M. Cerpolet dénonce la coupe à blanc « d'une centaine d'arbres dont une vingtaine matures » sur le site de Bell Canada. « Une bombe aurait eu le même effet, dit-il. C'était la dernière partie de l'île qui avait un côté un peu sympathique qui vient de périr de manière scandaleuse. »

Le directeur de l'aménagement urbain à Verdun, Dany Tremblay, a dit à *La Presse* que deux étages de stationnement souterrain seront construits en lieu et place des arbres et qu'il y aura par la suite un bel aménagement paysager. M. Tremblay dit que même si la construction n'occupera que 30 % du territoire défriché, il fallait enlever tous les arbres, dont la plupart, dit-il, étaient des peupliers nuisibles aux fondations.

« Si on veut que tout reste vert, il faudrait exproprier et l'on n'est pas prêt de faire ça », dit Juliette Barcelo, présidente de l'Association des propriétaires et résidants de L'Île-des-Sœurs.

En juin, environ 50 des 500 arbres donnés pour être plantés à L'Île-des-Sœurs, ont été mis en terre par des jeunes près du lac des Battures. L'artiste Joseph Bestavros a en même temps fait don à l'arrondissement d'une sculpture, *La forêt défiant l'homme*, qu'il a créée pour symboliser la sauvegarde du bois de L'Île-des-Sœurs.

COURRIEL
Pour joindre notre journaliste : eric.clement@lapresse.ca

Oui à la politique de l'arbre, mais avec discernement

CHRISTIANE DESJARDINS

Deux résidants d'Ahuntsic qui s'étaient fait refuser un permis pour abattre trois grandes épinettes du Colorado sur le terrain devant leur maison, ont finalement obtenu gain de cause en Cour supérieure.

Le juge Pierre Journet estime que les employés de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville auraient dû considérer les nuisances et dommages invoquées par les résidants, plutôt que d'exercer leur pouvoir discrétionnaire pour appuyer la « politique de l'arbre. » En conséquence, il ordonne à l'arrondissement de délivrer le permis d'abattage à Marie-Josée Brunelle et Stéphane Lemay, résidants de la place De Montgolfier. Ceux-ci avaient acheté leur propriété en février 2005. À la fonte des neiges, ils constataient que le terrain avant, plutôt exigu, était dans un état lamentable, et que rien ne pouvait pousser à cause de la présence de trois épinettes bleues de grandes dimensions. De plus, ces arbres, qui dépassaient la toiture de plusieurs mètres, laissaient tomber des épines et des cocottes qui bloquaient le drain pluvial, et laissait couler de la sève, qui endommageait le balcon, l'entrée et les voitures.

En mai 2006, ils demandaient un permis pour abattre ces trois arbres âgés de plus de 45 ans, qu'ils comptaient remplacer par un autre aménagement paysager. Un fonctionnaire, François Chaput, leur refusait le permis. Il soutenait que les dommages allégués n'étaient pas pertinents, qu'ils avaient acheté une propriété avec des arbres matures, qu'il s'agissait d'inconvénients normaux, et que le règlement d'urbanisme devait être appliqué. Ce dernier stipule que la délivrance de permis d'abattage doit se limiter aux situations suivantes : l'arbre est susceptible de causer un dommage ou une nuisance à la personne ou aux biens, il est mort ou atteint d'une maladie irréversible, ou il est situé dans l'aire d'implantation d'une construction projetée ou à proximité de celle-ci.

Dans sa décision rendue lundi, le juge Journet constate que les mots « nuisance » et dommages » ne sont pas définis dans le règlement d'urbanisme, et que ce faisant, cela laisse le contribuable dans l'incertitude quant à ses droits. Or, en matière de réglementation municipale, de zonage ou de d'urbanisme, les restrictions au libre exercice de propriété doivent être interprétées restrictivement, dit-il, car on ne peut limiter un droit sans le faire de manière précise et claire. Le magistrat conclut que les trois arbres sont une nuisance et qu'ils peuvent être abattus.

PHOTO PAUL FRANZ, ARCHIVES AP

Si les cannabinoïdes jouent un rôle dans la régulation cardiaque, plusieurs autres substances nocives contenues dans le cannabis n'en restent pas moins dangereuses, en particulier pour les patients cardiaques.

Les cannabinoïdes protègent le cœur

CHARLES CÔTÉ

Les cannabinoïdes, substances du cannabis qui provoquent l'euphorie, protègent aussi le cœur, selon une recherche de l'Université de Montréal, qui a mis au jour un nouveau mécanisme de régulation cardiaque.

Le chercheur Daniel Lamontagne, professeur titulaire à la faculté de pharmacie, a observé une réduction de plus de 50 % de la gravité de l'infarctus chez le rat qui avait auparavant reçu une dose de cannabinoïdes.

Sa recherche révèle le rôle des cannabinoïdes produits par le corps dans la protection du cœur. « Depuis quelques années, on sait que le cœur possède des protéines qui reconnaissent ces substances, dit-il. On ignore où la substance est produite, comment et en quelles quantités, mais elle sont libérées dans le cœur et les tissus environnants. »

Cet afflux de cannabinoïdes permet au cœur de mieux supporter le manque d'apport sanguin, appelé ischémie, explique M. Lamontagne. Une ischémie qui se prolonge peut provoquer un infarctus, ou crise cardiaque.

« Pendant une ischémie, le cœur et les tissus environnants produisent une foule de substances qui mettent en œuvre des mécanismes de protection naturelle, dont des cannabinoïdes, dit-il. Les substances jouent au niveau des cellules elles-mêmes. »

L'effet protecteur semble se prolonger. « Si par la suite le cœur est exposé à une ischémie plus sévère, il va être mieux outillé pour passer au travers sans infarctus », dit-il.

Mais ne sortez pas la pipe à haschisch ni le papier à rouler : fumer de la marijuana demeure dangereux pour le cœur, avertit M. Lamontagne. « Quand on fume du cannabis, il y a plein d'autres substances nocives, dit-il. Chez un patient cardiaque, il y a eu des cas de rapportés d'infarctus après la consommation. Ça augmente la fréquence cardiaque, entre autres. »

Et on est encore très loin d'une application thérapeutique. « On connaissait les effets des cannabinoïdes sur le système nerveux central, mais depuis quelques années, on sait que le cœur possède des protéines qui reconnaissent ces substances, dit-il. Alors il y a plusieurs chercheurs qui s'y intéressent. C'est un nouveau système de régulation cardiaque. »

Le projet de recherche de M. Lamontagne tire à sa fin. Ses plus récents résultats de la recherche ont été publiés dans le *British Journal of Pharmacology*. « C'est au tour d'autres chercheurs maintenant de pousser plus loin les aspects cliniques », dit-il.

ACTUALITÉS

Il a gain de cause... pour rester en prison

Un prévenu obtient le droit d'interrompre son enquête sur mise en liberté

ANDRÉ CÉDILOT

À moins de circonstances vraiment exceptionnelles, un prévenu peut en tout temps renoncer à son enquête sur mise en liberté. Et cela, même si le processus est déjà entamé, vient de trancher le juge Richard Wagner, de la Cour supérieure. Étonnamment, c'est la première fois dans les annales judiciaires canadiennes qu'un tribunal se prononce sur ce point de droit.

Arrêtés lors de l'opération antimafia Colisée menée à la fin de la dernière année, deux hommes avaient leur enquête sur cautionnement avec 18 autres prévenus, en décembre, quand ils ont subitement demandé de se retirer. Il y avait alors cinq jours que le processus était en branle et la présentation de la preuve touchait à sa fin. Estimant que la cause était trop avancée, le juge André Perreault, de la Cour du Québec, avait refusé la demande de désistement – aussi soudaine que surprenante – d'Antonio Dell'Ermo et Mahmoud Amoud.

Après avoir entendu les parties en appel, le juge Wagner s'est dit d'avis que les accusés étaient en droit de retirer leur requête en cautionnement. Se basant sur le Code de procédure pénale, il a rappelé qu'il revient au prévenu de s'adresser au tribunal en vue de recouvrer la liberté. Or, a-t-il conclu, si une partie a le pouvoir de présenter un recours, elle a aussi automatiquement le pouvoir de le retirer.

Dans son jugement de huit pages, le juge Wagner note qu'il n'y a aucune disposition particulière dans la loi concernant la possibilité pour un accusé de se désister durant l'audition de son enquête sur mise en liberté. Par analogie, il rappelle toutefois que les prévenus auraient pu interrompre ou reporter l'audience afin de recevoir ou d'étudier une preuve additionnelle. « Il n'est donc pas impossible, à la fin de l'exercice, que les requérants se présentent devant le même juge pour demander le retrait de leur requête », écrit-il.

« Dans un tel cas, en suivant le raisonnement du premier juge (en parlant du juge André Perreault), ce dernier refuserait leur requête pour retrait et les obligerait à subir un jugement sur une demande qu'ils ne présentent plus », fait valoir le juge Wagner.

Forts de ce jugement, Mes Clemente Monterosso et Loris Cavaliere pensent que Dell'Ermo et Amoud peuvent revenir en Cour du Québec et demander la tenue d'une nouvelle enquête en cautionnement. Liés au clan Rizzuto, les deux présumés narcotrafiquants sont sous les verrous depuis le 22 novembre. Malgré leur désistement, les audiences devant le juge André Perreault se sont poursuivies. Le 27 décembre, 14 des 18 coaccusés ont pu recouvrer la liberté en attendant leur procès.

Garderies Les éducatrices manifestent dans le froid

PHOTO MARTIN TREMBLAY, LA PRESSE ©

Pour entamer la première de deux journées de grève, des éducatrices du Syndicat des travailleuses des CPE de Montréal-Laval (CSN) ont manifesté hier matin, au parc Émilie-Gamelin. Elles s'opposent au poste d'aide-éducatrice que l'Association patronale des CPE veut introduire dans le réseau. La ministre de la Famille, Carole Théberge, a dit regretter que les parents de 2000 enfants de 25 centres de la petite enfance soient privés de service de garde, invitant les deux parties à conclure une entente rapidement. Trois autres journées de débrayage sont prévues d'ici la fin du mois de mars.

Virus informatiques dans les hôpitaux

ÉMILIE CÔTÉ

Un virus a contaminé une bonne partie du réseau informatique reliant les établissements de santé du Québec, causant des ralentissements ou des interruptions de service dans les hôpitaux, les CHSLD et les CLSC.

Le ministère de la Santé et des Services sociaux parlait de « problèmes informatiques importants et inusités », mais il s'est fait rassurant: « La confidentialité des données et des informations concernant les patients est maintenue. Aucune perte de donnée n'a été observée. Le problème informatique n'a pas non plus de conséquence directe sur la prestation des soins et des services dans les établissements de santé. Les soins aux personnes et les services sociaux continuent à être donnés à tous les patients et les équipements médicaux ne sont pas touchés », a-t-il fait savoir par voie de communiqué.

Québec étant son client, Bell travaille en « étroite collaboration » avec le ministre de la Santé, a indiqué Pierre Leclerc, porte-parole de l'entreprise. « Nous gérons le problème au fur et à mesure pour limiter la propagation du virus et déterminer la source, a-t-il expliqué. C'est du soutien au client. »

Hier, l'impact du virus variait d'un établissement et d'une région à l'autre. L'hôpital Maisonneuve-Rosemont n'a eu aucun problème informatique, par exemple. Au CLSC Pierrefonds, certains ordinateurs étaient hors d'usage, alors que d'autres étaient fonctionnels. L'hôpital de Chicoutimi a eu de la difficulté à transférer à l'extérieur des images en radiologie. D'autres établissements ont interrompu la prise de rendez-vous et reporté des examens non urgents.

Le ministère doit faire le point ce matin sur la situation.

Le nouveau
BMW X3 2007
3.0i
3.0si

bmw.ca
1 800 667-6679

Le plaisir
de conduire.MD

Embouteillage ? Parfait.

Quand vous conduisez un BMW X3, les embouteillages prennent une autre dimension. Sièges confort en cuir Nevada à réglage électronique en 12 directions, boiseries intérieures en peuplier, sièges arrière chauffants, un système audiophonique haute fidélité à 10 haut-parleurs DSP, sans oublier le toit ouvrant panoramique laissant entrer la lumière du jour. Même un bouchon de circulation apparaît comme un pur plaisir*. **Plus luxueux et plus puissant, le nouveau BMW X3 redéfinit encore une fois, le plaisir de conduire.**

3458104A

Le BMW X3 3.0si 2007 est représenté avec des équipements offerts en option. * Le choix d'options varie selon le modèle. Tous les détails chez votre concessionnaire BMW. ©2007 BMW Canada inc. « BMW », le logo BMW, tous les noms de modèles BMW et toute autre famille de marques, d'images et de symboles relatifs à BMW sont la propriété exclusive et/ou des marques déposées de BMW AG utilisées sous licence.

porter

Faites des économies, voyagez avec votre Passe Porter.

Le Passe Porter: 10 billets aller-simple à prix avantageux.

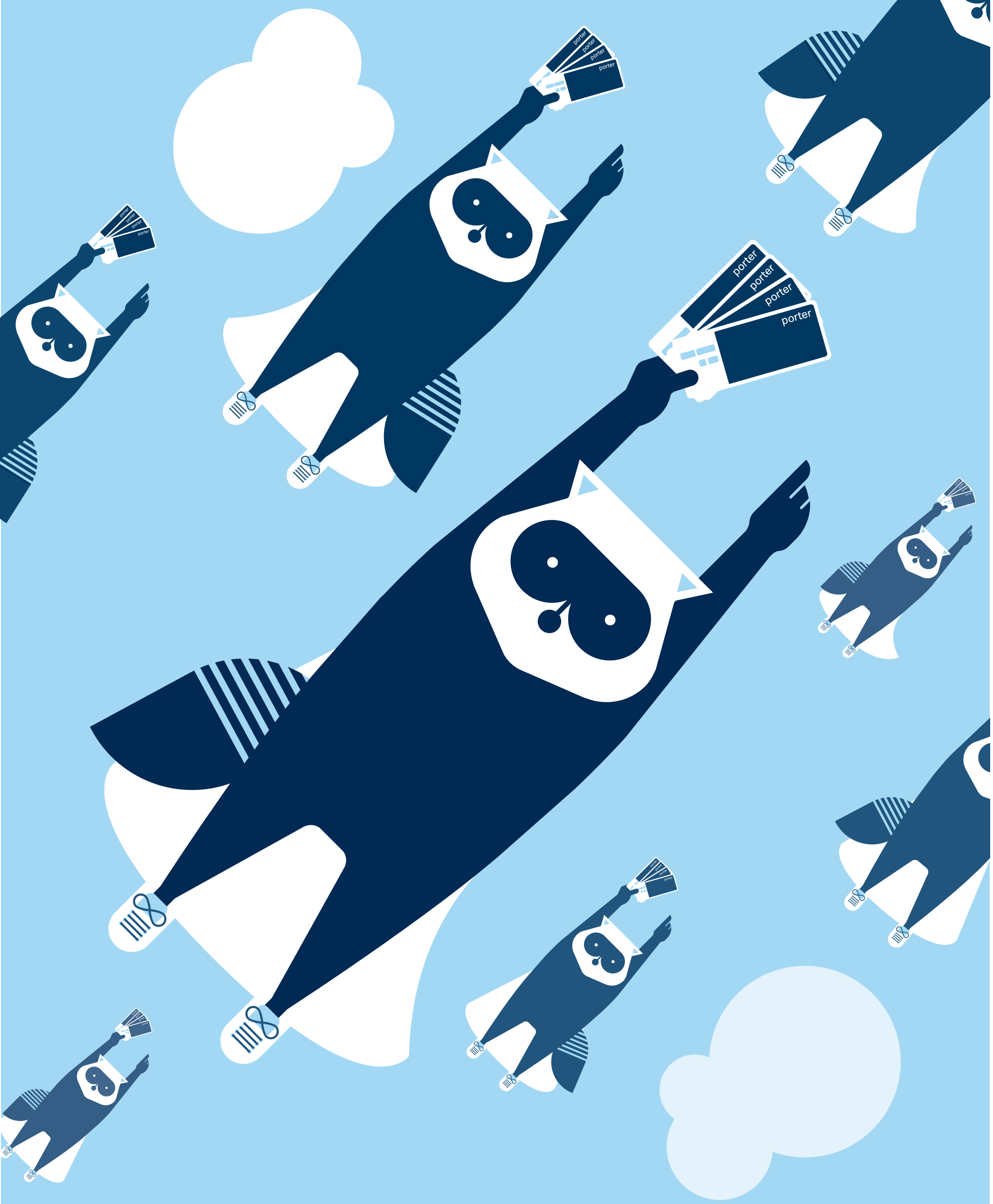

Maintenant disponible en classe Liberté, Flexible et Fixe.

Ottawa • Toronto Centre-ville • Montréal

Réservez en ligne sur www.flyporter.com ou appelez 1-888-619-8622.

www.flyporter.com

passeporter

3458583A

LE SOLDE ANNUEL DE LIQUIDATION SE POURSUIT*

2 JOURS SEULEMENT

Nous payons la TPS et la TVQ* sur tous les articles en liquidation

incluant les produits déjà réduits de

30% à 80%

ET NOUS PAYONS LES TAXES SUR TOUS LES ACHATS DE MATELAS*

SIMMONS®

- Livraison, installation et reprise de l'ancien matelas GRATUITES!
- GARANTIE de confort de 60 jours.

Matelas BEAUTYSLEEP 608 ressorts

	VOUS PAYEZ
Jumeau	359$
Double	439$
Grand	489$

Matelas ÉVOLUTION 744

Ressorts ensachés individuellement

	VOUS PAYEZ
Jumeau	499$
Double	579$
Grand	639$
Très grand	799$

ACHETEZ N'IMPORTE LEQUEL DES MATELAS ET OBTENEZ

GRATUITEMENT une **trousse d'accessoires essentiels pour matelas** ensemble de draps, couvre-matelas et oreillers d'une valeur allant jusqu'à **250$***

PLUS 500$ en coupon-rabais*

* UNE RÉDUCTION ÉQUIVALENTE À LA TPS ET À LA TVQ SERA APPLIQUÉE EN MAGASIN SUR LES ARTICLES SÉLECTIONNÉS. NON APPLICABLE SUR LES ACHATS ANTÉRIEURS, LES CARTES-CADEAUX, REGISTRE DE MARIAGE, PRODUITS TEMPUR, APPAREILS ÉLECTRIQUES ET LES PLANS DE FINANCEMENT. NE PEUT ÊTRE COMBINÉ À AUCUNE AUTRE PROMOTION. VALIDE DU 15 AU 18 FÉVRIER 2007. TOUS LES DÉTAILS EN MAGASIN. JUSQU'À ÉPUISEMENT DES MARCHANDISES. LA SÉLECTION DE PRODUITS PEUT VARIER D'UN MAGASIN À L'AUTRE.

LINEN CHEST

• MONTRÉAL (CENTRE ROCKLAND) 514.341.7810 • MONTRÉAL (PROM. CATHÉDRALE) 514.282.9525 • LAVAL (GALERIES LAVAL) 450.681.9090 • BROSSARD (PLACE PORTOBELLO) 450.671.2202 •
• BOUCHERVILLE (CARREFOUR DE LA RIVE-SUD) 450.641.4942 • KIRKLAND (CENTRE RIOCAN) 514.694.6276 • QUÉBEC (PLACE LAURIER) 418.658.5218 • OTTAWA (PINECREST SHOPPING CENTER) 613.721.9991 •

NOUVEAU MAGASIN • BOISBRIANDD (LE FAUBOURG BOISBRIAND) 450.420.3593

3448, AVENUE DES GRANDES-TOURELLES, AUTOROUTE 15, SORTIE 640 OUEST

3461350A

SUITE DE LA UNE

La fin justifie les moyens, admet Harper

JUGES

suite de la page A1

Ces comités sont chargés d'examiner les candidatures d'avocats aux postes de juges des cours fédérales de justice et de faire des recommandations au ministre de la Justice.

Le premier ministre répondait à une question du libéral Michael Ignatieff, qui lui demandait de rendre des comptes sur ces changements controversés.

En novembre, Vic Toews, ancien ministre de la Justice, annonçait qu'un représentants des forces policières serait membre de chacun de ces 16 comités. Il a aussi retiré le droit de vote au représentant de la magistrature. Résultat : quatre des sept personnes habilitées à voter sont actuellement nommées par le fédéral. Une manière subtile de contrôler les recommandations, selon les détracteurs.

Depuis lundi, les conservateurs sont à nouveau sur la sellette après que le *Globe and Mail* eut rapporté que près de la moitié des membres nommés dans ces comités depuis novembre sont d'allégeance conservatrice.

Placé devant ces révélations, le nouveau ministre de la Justice, Rob Nicholson, a affirmé mardi que ces nominations ne visaient pas à imposer d'« agenda politique ou idéologique à la magistrature », mais plutôt que les meilleurs candidats possibles soient nommés. La même journée, Stephen Harper a répondu dans le même sens à une question posée aux Communes.

« Exactement ce que Harper fait, c'est d'appliquer en justice le même modèle républicain de droite qu'il applique au niveau de l'environnement. »

« Le chat est sorti du sac »

« Le chat est sorti du sac, a lancé le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, après la période de questions. Quand Bush est arrivé au pouvoir, il a choisi des juges qui seraient contre l'avortement, qui seraient contre l'égalité des femmes, qui seraient contre tout ce qu'il y a de progressif. Exactement ce que Harper fait, c'est d'appliquer en justice le même modèle républicain de droite qu'il applique au niveau de l'environnement. »

« Ces commentaires sont dramatiques, a à son tour dénoncé le président de l'Association du Barreau canadien, Parker MacCarthy. Les Canadiens s'attendent à comparaître devant un juge impartial. S'ils croient être devant un magistrat partial ou ayant déjà décidé de la cause, ça ébranlera certainement leur confiance dans le système judiciaire. »

Tant M^e^ MacCarthy que Stéphane Rivard, bâtonnier du Barreau du Québec, craignent que des justiciables demandent à des juges nommés par le gouvernement Harper de se récuser.

« Ce système doit notamment se poser en arbitre indépendant lorsqu'il y a un conflit entre un individu et l'État. Il est outrancièrement inapproprié de les percevoir comme étant simplement les chiens de poche du gouvernement du jour », a pour sa part affirmé le porte-parole du NPD en matière de Justice, Joe Comartin.

Les comités consultatifs de la magistrature, au nombre de 16 répartis dans les provinces et territoires, sont chargés d'examiner les candidatures des avocats qui souhaitent siéger à l'un des tribunaux fédéraux. Au Québec, il s'agit de la Cour d'appel et de la Cour supérieure. Dans tout le pays, on compte environ un millier de ces postes. Il y en aurait actuellement 45 à combler.

Ces comités ont été introduits en 1988 par le gouvernement conservateur pour rendre le processus de nomination des juges plus transparent. On craignait alors que les nominations ne deviennent trop partisanes.

Faux débat

Selon le criminaliste Jean-Claude Hébert, cependant, politiciens et avocats sont en train de provoquer « une tempête dans un verre d'eau ».

« Je pense que les conservateurs sont plus directs dans la façon de dire les choses, mais au niveau opérationnel je ne pense pas que ça va changer les bonnes vieilles habitudes qui existaient dans les gouvernements précédents », a-t-il dit.

« Les gouvernements ont toujours voulu garder la main haute sur les nominations de juges. Si on voulait faire un changement radical, il faudrait convaincre le gouvernement fédéral de renoncer un peu à son pouvoir discrétionnaire. »

L'avocat a souligné que les comités de sélection dont il est question depuis quelques jours n'ont dans les faits que peu d'influence, puisqu'ils ne rencontrent même pas les candidats à la magistrature.

De toute manière, les juges nommés par le gouvernement fédéral sont peu nombreux en Chambre criminelle et sont donc peu impliqués dans les questions de « sécurité », a expliqué l'expert.

Avec la Presse Canadienne

Travaillez plus efficacement grâce aux services Internet d'affaires de Bell.

Votre service Internet devrait être la dernière chose qui ralentisse vos affaires. Voilà pourquoi les services Internet d'affaires de Bell vous offrent un accès dédié qui vous assure une vitesse constante[1].

Bell vous permet de répondre aux demandes de vos clients plus rapidement, d'envoyer des courriels à vos fournisseurs et de vous renseigner au sujet de vos concurrents, tout cela au moyen d'une connexion fiable et constante. Voilà le meilleur moyen pour travailler efficacement et mener vos affaires sans problème.

Pour obtenir un service Internet sans interruptions, communiquez avec Bell aujourd'hui même.

Les services Internet d'affaires de Bell
Un accès toujours rapide, jamais partagé

À compter de
29,95 $/mois[2]

vancouver 2010
GRAND PARTENAIRE NATIONAL

1 866 866-2355 bell.ca/vitesseconstante

Bell

L'offre prend fin le 31 mai 2007 ; offert aux clients d'affaires, là où la technologie le permet. Des frais uniques d'activation ou de migration de 45 $ peuvent s'appliquer. Modifiable sans préavis et ne peut être combiné avec aucune autre offre. Des frais de résiliation anticipée s'appliquent. Taxes en sus. Aucun service n'offre une protection absolue. La vitesse peut varier selon vos configurations techniques, l'achalandage sur Internet, le serveur et d'autres facteurs. D'autres conditions s'appliquent, y compris certaines exigences techniques minimales. (1) S'applique à l'accès qui est dédié entre le modem du client et l'équipement de commutation de Bell. (2) Offert aux nouveaux clients du service Internet d'affaires intermédiaire et aux clients du service Internet commuté d'affaires de Bell qui migrent vers ce service dans le cadre d'un engagement d'une durée minimale de 1 an. Le service Internet d'affaires intermédiaire de Bell est offert à partir de 29,95 $/mois pour les six premiers mois ; le tarif mensuel alors en vigueur (maintenant 39,95 $, modifiable) s'applique par la suite.
MC© COVAN, 2005.

3457168A

SUITE DE LA UNE

3459928A

L'opposition lance une fronde

KYOTO

suite de la page A1

Le premier ministre, Stephen Harper, ne s'est même pas présenté aux Communes pour le vote, voulant signaler ainsi qu'il n'accordait aucune importance à ce qui demeure à ses yeux une puérile manœuvre politique de l'opposition.

Selon certains experts constitutionnels, dont Patrick Monahan, le doyen de la faculté de droit de la Osgoode Hall Law School, le premier ministre Harper ne peut faire autrement maintenant que de mettre en place, d'ici 60 jours, des mesures afin de rencontrer les objectifs de Kyoto. Sinon, il devra déclencher des élections générales.

David contre Goliath

Le parrain du projet de loi, le député libéral de Mercier, Pablo Rodriguez, a répété à qui voulait l'entendre hier, en se comparant à David contre Goliath, que son projet de loi était contraignant pour le gouvernement conservateur, suggérant même que le pays était sur le bord de la crise constitutionnelle.

« Ce projet de loi est une coquille vide, a déclaré à *La Presse* l'attaché de presse du premier ministre, Dimitri Soudas. Il ne contient aucune mesure budgétaire et aucun plan d'action. Il est inefficace. »

À l'issue du vote hier soir, le chef du Parti libéral, Stéphane Dion, a rappelé que le Canada avait joué un grand rôle en contribuant à maintenir en vie le protocole de Kyoto, lors de la Conférence de Montréal sur les changements climatiques en décembre 2005. « Maintenant, a-t-il ajouté, le Canada est de retour dans la maison de Kyoto en autant que la Chambre ait quelque influence sur le gouvernement. »

Mais le gouvernement conservateur ne voit pas du tout les choses de cette façon. « Ce projet de loi est une coquille vide, a déclaré à *La Presse* l'attaché de presse du premier ministre, Dimitri Soudas. Il ne contient aucune mesure budgétaire et aucun plan d'action. Il est inefficace. » Le gouvernement avait de toute façon écarté à l'avance l'idée de faire du vote d'hier un vote de défiance.

Le ministre de l'Environnement, John Baird, a pour sa part minimisé la victoire de l'opposition. « Ce n'est que le tiers du processus, a-t-il dit. Il faut encore l'approbation du Sénat et la sanction royale. Et le Sénat, même s'il est dominé par les libéraux, a la réputation de prendre tout son temps lorsqu'il examine un projet de loi. »

Aucune somme prévue

M. Baird a souligné de plus que le projet de loi ne prévoyait aucune somme prévue pour appliquer un éventuel plan de réduction des GES. « Si nous pouvons mettre en œuvre Kyoto sans dépenser un sou, a-t-il dit, je suppose que nous l'aurions fait en 1997 lorsque les libéraux étaient au pouvoir. Si la loi passe, je vais devoir demander à mon ministère de la respecter sans dépenser un sou et sans prévoir de réglementation? C'est vraiment une farce. C'est une loi sans mordant, contrairement à notre projet de loi C-30 qui sanctionnera ceux qui passeront outre aux réglementations. »

Le ministre de l'Environnement a aussi rappelé qu'il allait annoncer prochainement aux Canadiens un plan de réduction significatif des GES, une panoplie de réglementations contraignantes pour les grands pollueurs industriels et que son gouvernement avait déjà annoncé 1,5 milliard de dollars en argent frais, dont 350 millions pour le Québec, afin d'aider les provinces à mettre en œuvre leurs plans verts.

Appuis au projet de loi libéral

Le Bloc québécois et le Nouveau Parti démocratique, qui ont appuyé le projet de loi libéral, ont reproché hier au premier ministre Harper de faire le contraire de ce qu'il prônait dans l'opposition quand il affirmait que les libéraux bafouaient la démocratie lorsqu'ils ne respectaient pas les décisions de la Chambre.

Reste que les libéraux ont semblé indécis hier sur la marche à suivre pour que ce projet de loi de mise en œuvre de Kyoto soit pris en compte par le gouvernement. Pablo Rodriguez a évoqué en après-midi la possibilité d'intenter des poursuites contre le gouvernement s'il ne respectait pas la loi du pays. Le chef adjoint, Michael Ignatieff, n'a pas voulu de son côté entériner cette position ni celle du dépôt d'une motion de défiance contre le gouvernement.

« Nous n'excluons rien », a-t-il simplement lancé.

Pour le critique libéral en matière d'environnement, David McGuinty, il est clair que le gouvernement Harper veut abandonner Kyoto. « Tout ce qu'il fait aujourd'hui, a dit M. McGuinty, il le fait dans la perspective de déclencher bientôt des élections générales. »

3454637A
3454641

L'Accord distance la concurrence

À l'achat ou à la location obtenez

> 800 $

en carte d'essence†

Première place au test comparatif des berlines intermédiaires
- Car and Driver février 2007

Coupé Accord EX-L illustré

Berline Accord SE illustrée

Berline Accord DX-G 2007

Prix de location à partir de
298 $*
par mois/48 mois

Taux de financement à l'achat à partir de
1,9 %

Incluant
96 000 km
Transport et préparation inclus en location seulement

Pour 15 $ de plus par mois, obtenez :**
- Roues en alliage
- Toit ouvrant
- Chargeur à 6 CD
- Moulures de bas de caisse de couleur assortie
- Volant et pommeau de levier de vitesse garnis cuir
- Siège conducteur à hauteur réglable

3459124A

hondaquebec.ca

L'Association des concessionnaires Honda du Québec

Pour obtenir l'adresse d'un concessionnaire près de chez vous, visitez hondaquebec.ca ou composez le 1 888 9-HONDA-9.

OUI, ON A FAIT LE PLEIN
Tous les véhicules Honda sont livrés avec un réservoir plein.

HONDA

3459126

*Les offres de location-bail sont faites par Honda Canada Finance Inc., sur acceptation du crédit. Cette offre porte sur le véhicule neuf 2007 mentionné ci-après. Période de location de 48 mois. Pour le véhicule, est identifié : a) le paiement mensuel, b) le montant initial requis ou échange équivalent, c) le montant au terme de la location. Berline Accord DX-G (modèle CM5517E) : a) 298 $, b) 3 342 $, c) 17 646 $. **Pour 15 $ de plus par mois obtenez le modèle SE (CM5577). Franchise de kilométrage de 96 000 km; frais de 0,12 $ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation inclus en location seulement. Frais de publication, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. Offre d'une durée limitée. Photos à titre indicatif. †Carte d'essence de 800 $ incluant les taxes est applicable sur les modèles Coupé et Berline DX-G et SE uniquement. L'offre n'est pas transférable et ne peut être jumelée. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Valide seulement chez vos concessionnaires participants. Offre d'une durée limitée sujette à changement sans préavis par le manufacturier.

PLUS D'EUROPE
à découvrir...
air transat
air vacances

Printemps-Été 2007 | Vols directs

Londres • Manchester
Aller-retour à partir de 345$

Nice • Barcelone • Madrid • Malaga
Athènes • Rome Aller-retour à partir de 695$

Réservez dès maintenant pour profiter des meilleurs prix !
Visitez le www.airtransat.com, téléphonez au 1 877 655-3948
ou communiquez avec votre agent de voyages.

20 ans Tout un monde !

Départs de Montréal. Prix par personne en classe économique, valides à l'achat d'un vol aller-retour. Les prix sont ceux disponibles au moment de mettre sous presse. Les tarifs peuvent varier selon la date de départ ainsi que la destination sélectionnées. Les tarifs sont sujets à changement sans préavis et sont valides pour les nouvelles réservations individuelles seulement. Les sièges disponibles aux tarifs affichés sont en quantité limitée. Taxes, DPSTA, frais aéroportuaires, assurances et surcharge de carburant, si applicable, ne sont pas inclus.
3456479A

Université d'Ottawa

Notariat ou administration des affaires?
Pourquoi pas les deux!

La Faculté de droit et l'École de gestion de l'Université d'Ottawa offrent à compter de mai 2007 un programme combiné LL.M. (concentration en droit notarial) – MBA.
Sous réserve d'approbation.

uOttawa
L'Université canadienne
Canada's university

Date limite pour faire une demande :
1er mars 2007

Renseignez-vous au
www.llmlld.uOttawa.ca
3462622

ACTUALITÉS

PHOTO ROBERT MAILLOUX, LA PRESSE ©

Le porte-parole de Québec solidaire, Amir Khadir (à gauche sur notre photo), s'est dit inquiet de l'état de santé des trois hommes détenus à Kingston en vertu d'un certificat de sécurité, en grève de la faim depuis plusieurs jours. On le voit ici en compagnie de Philippe Robert de Massy, lors de l'annonce d'une manifestation prévue pour samedi..

Dans la rue, contre « Guantánamo Nord »

LAURA-JULIE PERREAULT

Craignant pour la vie de trois détenus en grève de la faim depuis plus de deux mois, 70 organisations, dont Human Rights Watch et la Ligue des droits et libertés, demandent la fermeture immédiate du Centre de surveillance de l'immigration de Kingston, surnommé « Guantánamo Nord » par ses détracteurs.

Pour faire entendre leur voix, ces organisations comptent manifester samedi au centre-ville de Montréal. En plus des organismes de défense des droits de la personne, le parti Québec solidaire, l'Association des avocats de la défense de Montréal, le Conseil des Canadiens et la Fédération des femmes du Québec, seront au nombre des manifestants.

« Ce n'est pas exagéré de dire que cette prison est l'équivalent d'un Guantánamo Nord. Comme à (la prison américaine de) Guantánamo Bay, à Cuba, on y pratique la détention indéfinie et la détention arbitraire », a plaidé hier en conférence de presse le Montréalais d'origine marocaine, Adil Charkaoui.

Comme Mahmoud Jaballah, Hassan Almrei et Mohammad Mahjoub qui sont derrière les barreaux à Kingston, M. Charkaoui fait l'objet d'un certificat de sécurité. Cette mesure spéciale permet au gouvernement d'expulser du Canada des non-citoyens s'il considère que ces derniers sont une menace pour la sécurité nationale, notamment s'il les soupçonne de liens avec des organisations terroristes. Même s'ils ne sont accusés d'aucun crime, les individus visés sont détenus pendant la révision judiciaire du certificat.

Grève de la faim

Contrairement aux trois prisonniers qui ont entamé une grève de la faim pour protester contre leurs conditions de détention, M. Charkaoui a été remis en liberté il y a 2 ans, moyennant le respect d'une longue liste de conditions. Mais il reste toujours passible d'expulsion. Il fêtera l'anniversaire de sa sortie de prison en se joignant à la manifestation du week-end.

Porte-parole de Québec solidaire et médecin, Amir Khadir s'est dit inquiet de l'état de santé des trois grévistes de la faim. M. Mahjoub a entamé son jeûne il y a 82 jours et ne survit qu'en buvant de l'eau. MM. Almrei et Jaballah l'ont imité 11 jours plus tard. « Ces hommes-là sont en train de mourir et Stockwell Day ne fait rien », s'est exclamée hier Marie-Ève Lamy, de la Coalition Justice pour Adil Charkaoui.

« On ne peut forcer quelqu'un à manger »

La veille, à la Chambre des communes, le ministre de la Sécurité publique s'était dit impuissant dans le dossier. « Le fait est qu'on ne peut forcer quelqu'un à manger. On peut lui apporter des repas, mais on ne peut les forcer à s'alimenter. On ne peut pas le nourrir de force par intraveineuse », a affirmé M. Day. Il a refusé de commenter les cas particuliers puisque la Cour suprême se penche présentement sur la question des certificats de sécurité. Le jugement est attendu sous peu.

En plus de demander la fermeture du centre de surveillance, les 70 organisations réclament aussi l'abolition pure et simple des certificats de sécurité.

CONSULTEZ ROGERS.COM, COMPOSEZ LE 1-800-462-4463 OU RENDEZ-VOUS CHEZ NOS DISTRIBUTEURS ROGERS SANS-FIL OU ROGERS PLUS.

LA SOURCE | ROGERS plus | LA CABINE TÉLÉPHONIQUE | BatteriesPlus

ÉPARGNEZ ACHETEZ EN LIGNE

[1]L'abonnement au forfait illimité à 20$ comprend les frais d'abonnement de 15$ et les frais de téléchargement illimité de 5$ vers le sans-fil. Les chansons téléchargées sont accessibles uniquement pour la durée de l'abonnement au forfait de téléchargement illimité. Le client ne pourra plus accéder aux chansons une fois l'abonnement au forfait de téléchargement illimité terminé. Nécessite un sans-fil compatible avec Ma boîte@musik de Rogers. [2]L'offre de trois mois de temps d'antenne local est valable uniquement dans le cadre d'un nouvel abonnement de trois ans. Les téléphones illustrés peuvent ne pas être offerts dans tous les points de vente. [†]« Le réseau le plus fiable » fait référence aux résultats de tests menés par Rogers et une firme de recherches indépendante quant à la clarté des appels et aux appels interrompus dans la majorité des centres urbains au Canada, à l'intérieur de la zone de couverture de Rogers Sans-fil, et comparant le service de voix des principaux fournisseurs de service sans-fil. Pour plus de détails, consultez rogers.com/fiable. MC Marques de commerce de Rogers Sans-fil S.E.N.C. ou de Rogers Communications inc. utilisées sous licence. © 2007
3460387A

ROGERS SANS-FIL

MONTRÉAL
1104, rue Ste-Catherine O. 514-877-0090
3573, boul. St-Laurent 514-288-0600
4455, rue Saint-Denis 514-845-8353
2360, rue Notre-Dame O. 514-933-0338
Centre Eaton 514-849-5646
Place Ville-Marie 514-394-0000
9012, boul. de l'Acadie 514-387-9999
1201, avenue Greene 514-933-8000
5150, rue Jean-Talon O. 514-341-2221
5954, boul. Métropolitain E. 514-257-8826
Place Alexis-Nihon 514-931-3877
Place Bourassa 514-324-3180
Place Versailles 514-355-0003
Les Galeries d'Anjou 514-356-0356
2116, rue Guy 514-932-3113
Centre Rockland 514-735-4086
997, rue St-Antoine O. 514-866-3326
3339L, boul. des Sources 514-683-3333
2758, boul. St-Charles 514-428-9000
Carrefour Angrignon 514-368-4230
Place Vertu 514-745-0745
2100, boul. Marcel-Laurin 514-856-1884
Centre Montpellier 514-747-1777
Fairview Pointe-Claire 514-695-1554
Complexe Desjardins 514-842-0288
1, rue De Castelnau E. 514-262-6666
BELŒIL
Mail Montenach 450-467-4286
BOUCHERVILLE
Promenades Montarville 450-449-4998
BROSSARD
Mail Champlain 450-671-3300
Place Portobello 450-671-4744
CHÂTEAUGUAY
129, boul. St-Jean-Baptiste 450-692-2201
Centre Régional Châteauguay 450-692-5136
DELSON
30, boul. Marie-Victorin 450-444-2100
DRUMMONDVILLE
965, boul. St-Joseph 819-478-9977
Promenades Drummondville 819-475-5024
GATINEAU
360, boul. Maloney O., bur. 1 819-663-8580
Promenades de l'Outaouais 819-561-3031
GRANBY
583, boul. Boivin 450-777-6612
Galeries Granby 450-375-4355
GREENFIELD PARK
3312, boul. Taschereau 450-671-2303
HULL
Les Galeries de Hull 819-775-3687
442, boul. St-Joseph 819-776-4377
ÎLE-DES-SŒURS
Centre commercial Le Village 514-827-6558
ÎLE-PERROT
15, boul. Don-Quichotte 514-425-5505
JOLIETTE
517, rue St-Charles-Borromée N. 450-755-5000
Galeries Joliette 450-760-3000
LAVAL
2142, boul. des Laurentides 450-629-6060
Centre Laval 450-978-1081
1888, boul. St-Martin O. 450-682-2640
241C, boul. Samson 450-969-1771
Carrefour Laval (boutique) 450-687-5386
Carrefour Laval (kiosque) 450-686-7566
1273, boul. Curé-Labelle 450-680-1234
LONGUEUIL
1490, chemin de Chambly 450-442-1566
Place Désormeaux 450-679-9077
MAGOG
221, rue Principale O. 819-843-4455
POINTE-AUX-TREMBLES
Carrefour de la Pointe 514-642-6334
REPENTIGNY
110, boul. Industriel 450-657-3666
Les Galeries Rive-Nord 450-581-7756
ROSEMÈRE
Place Rosemère 450-971-2000
135, boul. Labelle 450-419-7630
SAINT-BRUNO
Promenades St-Bruno 450-653-7472
SAINT-CONSTANT
Méga-Centre St-Constant 450-635-9022
SAINT-EUSTACHE
360E, boul. Arthur-Sauvé 450-974-9299
SAINT-HUBERT
Complexe Cousineau 450-926-5656
SAINT-HYACINTHE
Les Galeries St-Hyacinthe 450-261-9991
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
Carrefour Richelieu 450-359-4941
Les Halles St-Jean 514-880-1888
SAINT-JÉRÔME
Carrefour du Nord 450-436-5895
60, rue Bélanger 450-431-2355
SALABERRY-DE-VALLEYFIELD
Centre Valleyfield 450-373-0519
SHERBROOKE
2980, rue King O. 819-566-5555
Carrefour de l'Estrie 819-822-4650
SOREL
Promenades de Sorel 450-746-2079
TERREBONNE
1270, boul. Moody, bur. 10 450-964-1964
Les Galeries de Terrebonne 450-964-8403
TROIS-RIVIÈRES
5335, boul. des Forges 819-372-5000
5635, boul. Jean-XXIII 819-372-5005
Centre Les Rivières 819-694-6812
VICTORIAVILLE
1111, boul. Jutras Est 819-357-5007
3463134

ANDRÉ LALONDE SPORTS®

5 MILLIONS À LIQUIDER

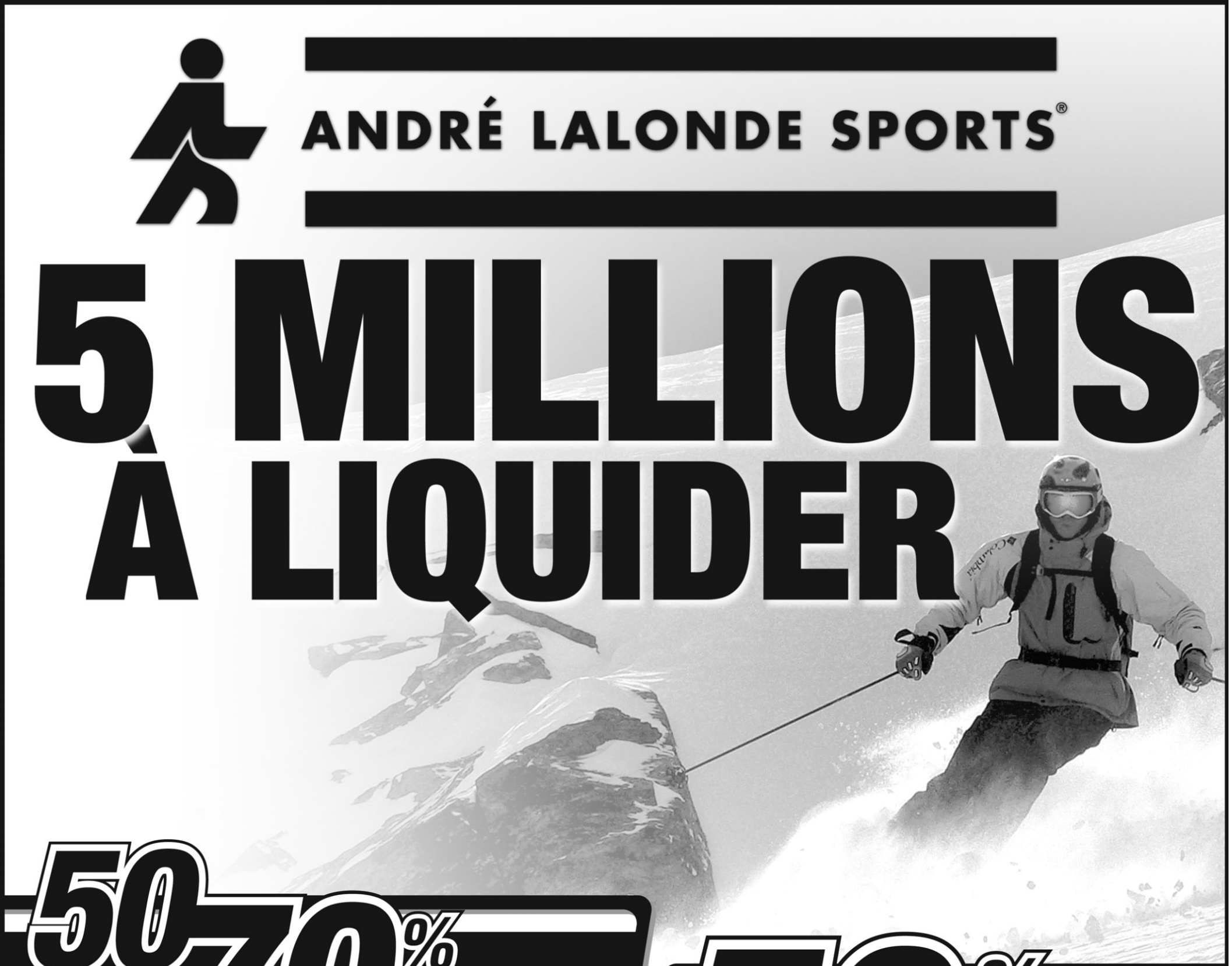

50 À 70% DE RABAIS

TOUS LES VÊTEMENTS ET CHAUSSURES

ROSSIGNOL PURE MOUNTAIN COMPANY · lolë · Westbeach · powder room · HH Helly Hansen · chlorophylle · ORAGE · DESCENTE · blue icon · THE NORTH FACE · Columbia Sportswear Company. · BELOWZERO · Bonfire · LOUIS GARNEAU · BADBONES · O'NEILL · KARBON · SALOMON · JUPA SKIWEAR · PHENIX · DNA · COULOIR

50% DE RABAIS

LOTS D'ÉQUIPEMENTS DE SKI ALPIN ET DE PLANCHE À NEIGE

FISCHER · NORDICA · SALOMON · HEAD · ROSSIGNOL PURE MOUNTAIN COMPANY · ATOMIC · DALBELLO SKIBOOTS

40 À 50% DE RABAIS

TOUS LES SKIS DE FOND

ROSSIGNOL PURE MOUNTAIN COMPANY · FISCHER · ATOMIC

30 À 60% DE RABAIS

TOUTES LES RAQUETTES À NEIGE

VALIDE DU 14 AU 18 FÉVRIER 2007 SEULEMENT

« SORTEZ DES SENTIERS BATTUS! »

BROSSARD
PLACE PORTOBELLO
7250, BOUL. TASCHEREAU
450.923.2429

JOLIETTE
17, GAUTHIER SUD
450.759.1615

LAVAL
3900, AUTOROUTE 440 O.
450.682.5222

REPENTIGNY
256, NOTRE-DAME
450.582.1123

SAINT-LÉONARD
6755, BOUL. MÉTROPOLITAIN E.
514.329.1881

TROIS-RIVIÈRES
CARREFOUR TROIS-RIVIÈRES O.
819.373.2622

sec

* Prix en vigueur sur marchandise sélectionnée seulement et/ou jusqu'à épuisement des quantités du 14 au 18 février 2007 seulement. Tous les modèles, couleurs ou grandeurs ne sont pas nécessairement offerts dans tous nos magasins. Les produits en promotion sont disponibles en quantité limitée et varient d'un magasin à l'autre. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités achetées. Les produits illustrés servent à titre de référence seulement et peuvent différer des produits annoncés. Les rabais sur nos produits annoncés sont applicables sur notre prix courant, sauf indications contraires. Les promotions, rabais ou coupons ne peuvent être jumelés. Aucune commande spéciale.

3462863A

ACTUALITÉS

Remous poétiques sur le Web

Un des ambassadeurs musulmans de Hérouxville au centre d'une controverse

PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE ©

Étudiant en littérature à l'UQAM, Haydar Moussa et un de ses poèmes se retrouvent au centre d'une controverse. Le jeune Montréalais d'origine libanaise était de la délégation musulmane qui s'est rendue à Hérouxville dimanche dernier.

LAURA-JULIE PERREAULT

Certains y voient une provocation par un musulman rabaissant les femmes québécoises. D'autres, le discours d'un partisan fanatique du Hezbollah. Mais l'auteur d'un poème de 24 vers, qui sème la controverse sur le Web, lui, ne voit qu'un immense malentendu.

« J'ai écrit un poème pour mon ex-copine. Il a été publié le 23 janvier dans le journal *Sadr Al Mashrek*. Et maintenant, des gens essaient de lui donner une dimension politique ». Dans son salon de Saint-Léonard, Haydar Moussa, étudiant de l'UQAM en littérature de 22 ans, essaie de comprendre ce qui lui est tombé sur la tête.

Dimanche pourtant, il avait la nette impression d'avoir fait tomber un mur d'incompréhension entre la communauté musulmane du Québec, à laquelle il est fier d'appartenir, et les gens de Hérouxville, la petite municipalité qui a adopté un code de conduite à l'intention de ses immigrants. Haydar Moussa a fait partie de la délégation de jeunes musulmans montréalais qui se sont rendus en Mauricie pour répondre aux questions des citoyens inquiets et pour partager un plateau de baklavas.

Des vers qui circulent

Mais à la suite de cette visite, qui s'est déroulée sans incident, un groupe d'internautes, appelé « citoyens et citoyennes du Québec », a débusqué le poème de M. Haydar et en a fait circuler les derniers vers.

« Mon voile n'est pas un mouchoir/ C'est ma peau/ Ma pudeur Ma dignité Mon respect/ Et si toi immigrante de souche/ Tu n'as ni foi ni loi/ Et tu as passé ta jeunesse soule (sic)/ D'un mâle à un autre/ Ce n'est pas mon cas ».

Les vers (voir ci-contre) ont vite soulevé un tollé sur plusieurs sites, dont le blogue du chroniqueur du *Journal de Montréal*, Richard Martineau, le forum Judéoscope.ca et le site de l'auteur Maurice Dantec (*Babylone babies*, *La Sirène rouge*). Plusieurs ont lu dans le poème d'Haydar Moussa l'éloge des femmes voilées et la critique des femmes québécoises.

Sur Liberty Vox, la critique s'adressait aux Montréalais musulmans d'origine libanaise. « Les amis du Hezbollah remercient les Québécois en traitant leurs filles de putes », a écrit un commentateur.

Haydar Moussa est resté abasourdi par ces critiques. « Mon poème ne vise pas du tout toutes les Québécoises. Je suis moi-même québécois. J'ai été élevé ici », dit celui qui n'avait que 8 ans quand sa famille a quitté le Liban pour s'établir à Montréal. « Je l'ai écrit parce que mon ancienne copine a insulté une de mes sœurs qui porte le voile », explique-t-il. Pour se mettre dans la peau de la musulmane offensée, Haydar Moussa a écrit le poème au féminin.

« Je ne regrette pas de l'avoir écrit, mais je ne voulais blesser personne », soutient-il. Depuis deux ans, des dizaines de ses poèmes ont été publiés dans la version française du journal *Sadr Al Mashrek* (*L'Écho du Levant*).

Hier, l'éditeur de la publication a retiré le poème controversé du Web. « Nous allons laisser à Haydar le temps de s'expliquer puis nous allons le remettre en ligne », a dit à *La Presse* Hussein Hobalaha, éditeur du journal bilingue, destiné à la communauté libanaise de Montréal.

Et s'expliquer, Haydar Moussa ne fait plus que ça. Même dans son cours de littérature hier matin, il a dû débattre de la valeur de ses vers.

LETTRE À TOI

À qui de droit
Ou à la personne
Qui se sent visé (sic)

Qui t'a demandé de t'exprimer
Qui t'a donné le droit de parole
Pour japper comme les chiens des rues
Pour enfin insulter
Juger et dire des choses
Insensées et maudites
Ce n'est pas la liberté d'expression

Alors cesse de parler de liberté
Si tu ignores ses significations
Cesse de parler de démocratie
Si tu te comportes comme un tyran
Cesse de parler de dignité
Si tes paroles sont irrespectueuses

Mon voile n'est pas un mouchoir
C'est ma peau
Ma pudeur Ma dignité Mon respect
Et si toi immigrante de souche
Tu n'as ni foi ni loi
Et tu as passé ta jeunesse soule (sic)
D'un mâle à un autre
Ce n'est pas mon cas

GM Canada
L'ÉVÉNEMENT ON GAGNE
Vous pourriez gagner un des 100 superbes véhicules 2007[1].

AVEO LS 2007

PRIX À L'ACHAT
12 990 $[2]
Le meilleur prix de sa catégorie[3].

COBALT LT 2007

Le modèle LT peut être gagné dans le cadre de la promotion.
MENSUALITÉ
206 $[4]
Comptant : 1 512$
Location : 48 mois
239 $[4] Comptant : 0$ Location : 48 mois
Préparation et frais de transport de 1 095 $ INCLUS

OPTRA[5] 2007

MENSUALITÉ
189 $[4]
Comptant : 1 748 $
Location : 60 mois
221 $[4] Comptant : 0$ Location : 60 mois
Préparation et frais de transport de 1 095 $ INCLUS
Ce véhicule ne peut être gagné dans le cadre de la promotion.

HHR LS 2007
★★★★★ Sécurité 5 étoiles[5]

MENSUALITÉ
249 $[4]
Comptant : 1 970 $
Location : 48 mois
292 $[4] Comptant : 0$ Location : 48 mois
Préparation et frais de transport de 1 095 $ INCLUS
Ce véhicule ne peut être gagné dans le cadre de la promotion.

EQUINOX 2007
★★★★★ Sécurité 5 étoiles[5]

MENSUALITÉ
289 $[4]
Comptant : 3 647 $
Location : 48 mois
368 $[4] Comptant : 0$ Location : 48 mois
Préparation et frais de transport de 1 150 $ INCLUS
Ce véhicule ne peut être gagné dans le cadre de la promotion.

CHEVROLET
Nouvelle année, nouvelle gamme. Redécouvrez Chevrolet.
chevrolet.gmcanada.com
3456007A

L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux modèles neufs 2007 suivants : Aveo (1TD69/R7A), Optra5 (1JD48/R7A), Cobalt (1AL69/R7A), Equinox (1LF26/R7A), HHR (1AF46/R7A). Equinox illustrés comprennent certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Les modèles illustrés comprennent certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Conditionnel à l'approbation de crédit de GMAC. Les frais liés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits sont en sus et payables à la livraison. 1. Aucun achat requis. Le concours est ouvert aux résidants du Canada qui sont majeurs dans leur province de résidence. Le concours prend fin le 28 février 2007. À l'ouverture du concours, les véhicules de l'année modèle 2007 suivants seront disponibles comme prix : Chevrolet – Aveo LS berline5 portes, Cobalt LT berline/coupé, Avalanche LS, Silverado LT 1500 multiplace ; Pontiac/Buick/GMC – Wave berline5 portes, G5 SE berline/coupé, Lucerne CXL V6, Acadia SLT PA, Sierra SLE 1500 multiplace ; Saturn – Aura XE, Outlook XR 4RM. Sky Red Line. Les gagnants d'un prix constitué d'un véhicule recevront un véhicule (transport, taxes selon le poids, taxe sur le climatiseur, taxes de vente, taxe écologique, TVQ, TPS et TVH applicables incluses). Les véhicules devront être choisis parmi ceux disponibles chez le concessionnaire chez qui le participant s'est inscrit au concours le ou avant le 28 février 2007. Le véhicule remis en prix peut être différent de celui montré. Les gagnants potentiels devront répondre correctement à une question réglementaire d'ordre mathématique. Les chances de gagner un véhicule fluctueront pendant la période du concours en fonction du nombre de participations reçues. En se basant sur 500 000 participations, les chances de gagner un des véhicules assignés à une région est de 1 sur 5 000. 2. À l'achat, préparation incluse. Frais de transport de 1 045 $, frais d'immatriculation, assurance et taxes en sus. 3. Catégorie des voitures économiques. Selon l'information disponible sur les modèles concurrents au moment de la publication. 4. À la location, paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois (60 mois pour l'Optra5). Frais de transport et préparation inclus. Frais d'immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 15¢/km après 80 000 km (12 ¢/km après 120 000 km pour l'Optra5). Première mensualité exigible à la livraison. 0 $ de dépôt de sécurité. 5. Sécurité 5 étoiles pour le conducteur et le passager avant lors des tests d'impacts frontaux et pour les passagers avant et arrière lors des tests d'impacts latéraux pour la HHR et l'Equinox, la plus haute cote de sécurité décernée par le gouvernement américain. Essais effectués par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA). Le concessionnaire peut vendre ou louer à un prix moindre. **Pour de plus amples renseignements ou pour obtenir le règlement complet du concours, passez chez votre concessionnaire participant, composez le 1 800 463-7483 ou visitez gmcanada.com.**
3456033

COLLÈGE FRANÇAIS
Le collège privé québécois d'influence française
INSTITUTION PRIVÉE MIXTE
Préscolaire (4 et 5 ans) • Primaire • Secondaire
Journée Porte ouverte
Primaire Rive-Sud
Dimanche 18 février 2007,
de 13 h 00 à 16 h 00
Admission possible en tout temps
sur présentation du bulletin
Sports études SOCCER

Le PRIMAIRE, la base de la réussite scolaire!
1391, Beauregard
LONGUEUIL (450) 670-7391
www.collegefrancais.ca
3462287A

Le Canada visé par Al-Qaeda ?

L'organisation terroriste aurait sommé ses fidèles d'attaquer les infrastructures pétrolières du pays

PHOTO ADRIAN WYLD, PRESSE CANADIENNE ©

Le ministre fédéral de la Sécurité publique, Stockwell Day, prend au sérieux les menaces du groupuscule saoudien dévoilées sur Internet. Lundi dernier, le ministre Day testait un appareil de reconnaissance de l'iris à l'aéroport Leaster B. Pearson de Toronto.

ALEXANDRE SIROIS

Plus de cinq ans après avoir attaqué le World Trade Center et le Pentagone, les terroristes d'Al-Qaeda ont trouvé un autre moyen de s'en prendre aux États-Unis : cibler le Canada.

Un groupe terroriste d'Arabie Saoudite qui serait relié à l'organisation d'Oussama ben Laden vient d'ordonner à ses fidèles d'attaquer les installations pétrolières canadiennes dans le but de perturber l'économie américaine.

Le Mexique et le Venezuela figurent aussi sur cette nouvelle liste de pays ciblés par les terroristes, qui a été utilisée hier par les conservateurs à Ottawa pour dénoncer les libéraux.

L'appel a été lancé par la branche saoudienne d'Al-Qaeda dans son mensuel, *Sawt al-Jihad* (La Voix de la guerre sainte), publié sur Internet.

« À long terme, les États-Unis n'auront plus besoin du Moyen-Orient et s'approvisionneront au Canada, au Mexique et au Venezuela », a indiqué l'organisation Al-Qaeda dans la péninsule arabique.

« Les installations pétrolières dont bénéficient les États-Unis doivent être attaquées dans toutes les régions, et pas seulement au Moyen-Orient », a-t-elle précisé, selon une traduction de l'Agence France-Presse.

La filiale saoudienne d'Al-Qaeda offre ensuite des instructions détaillées aux terroristes : « Les cibles doivent inclure les puits de pétrole, les oléoducs d'exportation, les plateformes de chargement, les pétroliers et tout ce qui pourrait réduire l'accès des États-Unis au pétrole. »

« Nous avons toujours dit que le Canada n'est pas immunisé contre les menaces. Nous prenons cela très au sérieux », a déclaré le ministre canadien de la Sécurité publique, Stockwell Day, interrogé hier à ce sujet.

Selon lui, il est toutefois possible de protéger les installations pétrolières. « À la fois sur le plan humain et sur le plan structurel », a-t-il précisé à l'issue de la période des questions à Ottawa.

M. Day et le premier ministre Stephen Harper ont tous deux tenté d'utiliser cet appel d'Al-Qaeda pour attaquer le Parti libéral. Ils reprochent aux libéraux de ne pas vouloir reconduire, dans son ensemble, la loi antiterroriste adoptée à la suite du 11 septembre 2001.

« La nouvelle d'aujourd'hui devrait nous rappeler la raison pour laquelle le gouvernement tente de reconduire les dispositions de la loi antiterroriste, a lancé Harper en Chambre. J'exhorte l'ensemble des députés à ne pas faire de politique partisane avec la sécurité nationale. »

Au Mexique, le ministre du Tourisme, Rodolfo Elizondo, a jugé les menaces « préoccupantes si elles sont confirmées ». Il a précisé que « tout ce qui touche à la sécurité a un impact sur le tourisme ».

Martin Collacott, spécialiste de la question terroriste au Fraser Institute, juge lui aussi ces nouvelles menaces préoccupantes. « Cette fois, l'intention première d'Al-Qaeda est d'affecter les États-Unis. Mais le Canada demeure certainement une cible principale à leurs yeux », a-t-il dit à *La Presse.*

M. Collacott a rappelé que le Canada a déjà figuré dans une liste, dressée par Oussama ben Laden, d'une demi-douzaine de pays à attaquer. « De ces pays, a-t-il signalé, nous sommes les seuls à ne pas encore avoir été touchés. »

MONTOIT LE SAMEDI

CE SAMEDI DANS LA PRESSE

LES NOUVEAUX FOYERS, BEAUX ET CHAUDS.

3450173

Ce soir 19 h

PORTFOLIO
derrière l'image
Une téléréalité sur les coulisses de la mode
animée par Mahée Paiement

Les clans se forment entre les participants, déjà la pression fait une victime...

QUI a décidé de quitter l'aventure ?

tqs
Le mouton noir de la télé !

Photo : Crila

3456339A

www.salonchalet.com

Trois fois plus grand en 2007!
Tout pour construire, rénover, décorer, acheter ou louer une maison de campagne

- 400 exposants spécialisés et experts dans leur domaine d'activités
- 7 chalets grandeur nature à visiter, dont le révolutionnaire chalet en bois rond isolé R30 Timber Block et les chalets du Village Champêtre *La Presse*
- Plus de 60 entrepreneurs en construction et en rénovation de maisons de campagne
- Plus de 50 promoteurs immobiliers, architectes, designers, courtiers...
- De magnifiques aménagements paysagers, dont le somptueux Jardin des vins, présenté par Les Innovations Paysagées Ladouceur
- Des vitrines de décoration champêtre, où vous découvrirez des nouveautés
- Des conférences gratuites, et bien plus encore...

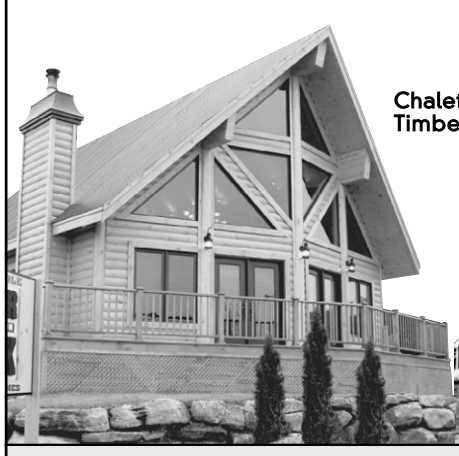
Chalet Timber Block

Chalet usiné Demtec

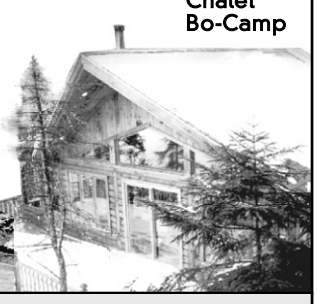
Chalet Bo-Camp

Stade olympique de Montréal
15 au 18 février 2007
Pie IX
Achat de billets en ligne à l'adresse suivante : **www.salonchalet.com**

Prix d'entrée (taxes incluses) :
Adultes : ..... 12 $
Étudiants / âge d'or : ..... 10 $
Enfants (6 à 12 ans) : ..... 6 $
Enfants (0 à 5 ans) : ..... gratuit

Heures d'ouverture :
Jeudi 15 février : ..... 12 h à 21 h
Vendredi 16 février : ..... 10 h à 21 h
Samedi 17 février : ..... 9 h à 21 h
Dimanche 18 février : ..... 9 h à 18 h

Le Salon Chalets et Maisons de campagne est présenté par :

TIMBER BLOCK · Ladouceur · LA PRESSE · MON chalet · Multi-Prêts COURTIER HYPOTHÉCAIRE · DuProprio.com · TVA · 105.7

3457339A

MONDE

Les nouvelles internationales
en continu sur **cyberpresse.ca/monde**

LE TOUR DU GLOBE

IRAN
Bush baisse le ton

Le président états-unien George W. Bush a admis hier ignorer si les plus hauts dirigeants iraniens avaient ordonné des attaques contre les Américains en Irak, comme l'ont suggéré des responsables militaires en présentant des « preuves » controversées contre l'Iran. Mais il a persisté à accuser l'Iran d'être impliqué dans ces attaques et à refuser le dialogue avec le régime islamique. AFP

KOSOVO
Policier limogé

Le chef de la Mission de l'ONU au Kosovo (MINUK), l'Allemand Joachim Ruecker, a limogé hier le commissaire de la police de l'ONU dans la province serbe à la suite des violents heurts qui ont fait deux morts albanophones samedi à Pristina. Le commissaire avait promis une enquête sur les décès, mais le premier ministre du Kosovo, Agim Ceku, avait dénoncé un recours excessif à la force. Ces violences avaient entraîné lundi la démission du ministre de l'Intérieur Fatmir Rexhepi. AP

IRAK
Accueil de réfugiés

L'administration Bush a décidé d'accueillir aux États-Unis quelque 7000 réfugiés irakiens au cours de 2007, selon un responsable du secrétariat d'État. C'est une forte hausse par rapport aux 463 réfugiés irakiens admis aux États-Unis depuis le début de la guerre en 2003. Bush entend par ailleurs verser 18 millions de dollars US à un programme mondial de réinstallation et d'assistance aux réfugiés irakiens. AFP

UNICEF
Le mal-être des enfants

Les États-Unis et la Grande-Bretagne arrivent en dernière place dans un rapport de l'UNICEF publié hier sur les conditions de vie des enfants dans les pays riches, les Pays-Bas et la Suède se classant loin en tête. L'étude, portant sur 21 pays de l'OCDE, a retenu six critères : bien-être matériel, santé et sécurité, éducation, relations avec d'autres enfants et sa famille, comportement et risques, sensation subjective de bien-être. Le Canada est au 12e rang. AFP

IRAN
Attentat sanglant

L'explosion d'une voiture piégée dans le sud-est de l'Iran a tué hier 18 Gardiens de la révolution, unité d'élite du régime islamique. L'attentat a été attribué par les autorités à des « insurgés » et autres « trafiquants ». Il était revendiqué plus tard au nom d'un groupe extrémiste sunnite, et condamné par Ban Ki-moon, le secrétaire général de l'ONU, et plusieurs pays. Cinq suspects ont été arrêtés. AFP

ÉTATS-UNIS
Al Franken candidat

Le comédien Al Franken, auteur et personnalité médiatique libérale, a annoncé hier qu'il briguera la nomination démocrate pour être candidat à un poste de sénateur du Minnesota en 2008. Natif de l'État, il fera face au sénateur républicain sortant Norm Coleman. Le Minnesota a longtemps eu comme sénateurs les démocrates Hubert Humphrey et Walter Mondale. La Presse

LE CHIFFRE DU JOUR

Un

PHOTO AFP

Maria Sharapova.

Numéro 1 mondial du tennis féminin, Maria Sharapova a été nommée hier ambassadrice du Programme de l'ONU pour le développement (PNUD). Devant la presse à New York, la championne russe de 19 ans qui vit aux États-Unis a promis d'user de son charisme et de sa renommée pour faire avancer la lutte contre la pauvreté.

AFP

Enlèvements de présumés terroristes par la CIA

Quatorze pays européens sont mis en cause

MARC THIBODEAU

PARIS

Le Parlement européen a adopté hier, par une forte majorité, un rapport qui met en cause 14 pays européens pour leur rôle présumé dans le programme de « renvoi extraordinaire » de la CIA.

« C'est un document qui ne permet à personne de détourner la tête. Nous devons veiller à ce que les événements survenus (en sol européen) depuis cinq ans ne puissent se reproduire », a déclaré le député socialiste italien Giovanni Fava, qui préside la commission parlementaire chargée d'enquêter sur ce dossier.

Le rapport « condamne... l'acceptation et la dissimulation, à plusieurs occasions, par les services secrets et les autorités gouvernementales de certains pays européens » des actions de la CIA.

L'agence américaine est accusée d'avoir enlevé et transféré illégalement vers des centres de détention secrets de présumés terroristes pour les soumettre à des interrogatoires musclés.

La commission, qui épingle notamment la Grande-Bretagne, l'Allemagne et l'Italie, affirme qu'au moins 1245 vols organisés par les services de renseignements américains ont traversé l'espace aérien européen de 2001 à 2005.

Comme Maher Arar

Le président américain George W. Bush a reconnu en septembre 2006 que son administration avait autorisé la CIA à utiliser des prisons secrètes pour interroger de présumés terroristes. Il nie cependant que des détenus aient pu y être torturés.

« La lutte contre le terrorisme ne peut pas être gagnée en sacrifiant ou en limitant les principes que le terrorisme vise à détruire », souligne le Parlement européen, qui presse les pays membres ne l'ayant pas encore fait de resserrer leur contrôle sur les activités des services de renseignements.

L'intervention survient alors que se multiplient les développements juridiques en Europe relativement au programme de la CIA.

La justice allemande a annoncé, il y a deux semaines, que des mandats d'arrêt avaient été lancés contre 13 personnes soupçonnées d'avoir enlevé en 2003 l'homme d'affaires Khaled el-Masri. La plupart des personnes mises en cause sont domiciliées en Caroline du Nord et travaillent « très vraisemblablement » pour les services de renseignements américains.

M. el-Masri, ressortissant allemand de 43 ans, avait été appréhendé en Macédoine et transporté en Afghanistan, où il affirme avoir été battu et harcelé pendant plusieurs mois en prison avant d'être relâché, sans document, en Albanie.

Silence à Ottawa

La justice italienne a aussi lancé récemment des mandats d'arrêt contre 26 agents de la CIA qui sont mis en cause dans l'enlèvement de l'ex-imam de Milan, Abu Omar. Il avait été transféré en Égypte après avoir été enlevé dans la rue. Relâché la semaine dernière, il a annoncé qu'il entendait intenter une poursuite de 10 millions contre l'ex-premier ministre Silvio Berlusconi.

Ces cas rappellent celui du Canadien d'origine syrienne Maher Arar, appréhendé en 2002 dans un aéroport new-yorkais et transféré en Syrie pour être questionné et torturé. M. Arar vient de recevoir une compensation financière de neuf millions de dollars du gouvernement canadien.

Une enquête menée par l'Agence des services frontaliers du Canada avait révélé en 2006 que 20 appareils qu'on présume liés à la CIA ont fait escale au pays depuis les attentats du 11 septembre 2001.

Ottawa affirme n'avoir aucune indication que ces vols aient pu servir à des activités illégales. Les gouvernements libéral et conservateur des dernières années ont refusé de demander des clarifications à ce sujet au gouvernement américain.

Hommage à Rafic Hariri à Beyrouth

PHOTO MOHAMED AZAKIR, REUTERS

Dans un Liban sous tension, quelque 300 000 personnes agitant drapeaux nationaux et ballons ont envahi hier la place des Martyrs à Beyrouth pour commémorer la mort de Rafic Hariri. Cet ancien président du Liban a été tué il y a deux ans dans un sanglant attentat en plein centre de la capitale. Les conséquences de ce meurtre empoisonnent toujours la vie politique libanaise.

Guinée : sanglante fin de règne

JOONEED KHAN

Au moins huit manifestants ont été tués hier en Guinée, où l'armée veille au respect de l'état de siège décrété la veille par le président Lansana Conté, un septuagénaire malade débordé par des barons rapaces, selon un coopérant canadien qui connaît bien le pays.

« On travaille avec beaucoup de partenaires, et ils nous disent que le régime, incertain de la loyauté des soldats, a fait appel à des mercenaires du Liberia et à des troupes de la Guinée-Bissau », a dit à *La Presse* Trevor Cook, de Développement et Paix, à Montréal.

Un officier guinéen a nié l'accusation à l'agence Reuters. « Pour l'instant, il n'y a que des militaires guinéens sur le terrain », a-t-il dit.

Les témoignages se multiplient à Conakry sur les exactions de militaires, soulevant le spectre des guerres civiles à peine résorbées au Liberia et en Sierra Leone voisins.

La France devait envoyer un transporteur de chalands de débarquement pour renforcer son dispositif dans le golfe de Guinée. Des dizaines de citoyens américains, bloqués à Conakry, sont arrivés au Sénégal sur un avion spécial.

Grèves durement réprimées

L'explosion populaire fait suite à la répression meurtrière de grèves pour de meilleurs salaires, le contrôle des prix des denrées de base, la fin de l'impunité et de la corruption. Cette répression a fait au bas mot 112 morts depuis début janvier.

Avec 30 % des réserves mondiales de bauxite, de l'or, du diamant, du pétrole, du café et des produits de la mer, la Guinée-Conakry, grande comme la Grande-Bretagne, a tout ce qu'il faut pour être l'un de plus riches pays d'Afrique. Mais les 10 millions de Guinéens sont parmi les plus pauvres au monde, la plupart vivant avec moins de 1 $ par jour.

Une coalition des centrales syndicales, soutenue par de multiples courants de la société civile, exige aussi un premier ministre « de consensus » pour que les élections prévues en juin soient organisées « dans la transparence ».

Or, Conté a nommé un homme du sérail, Eugène Camara, comme premier ministre, et il a fait libérer deux barons du régime qui étaient détenus sous des accusations de corruption.

« Cela a remis le feu aux poudres », a dit Cook. « Les Guinéens ont des griefs légitimes et leurs manifestations sont pacifiques; la répression doit cesser sans délai », a-t-il ajouté.

Développement et Paix appelle Ottawa, la société civile et les firmes canadiennes qui œuvrent en Guinée de presser Conté de cesser la répression, d'expulser les mercenaires, de lever le contrôle des médias, et de charger un gouvernement d'union de préparer des élections libres et démocratiques.

L'ONG montréalaise se joint ainsi au concert de condamnations qui se dessine dans le monde face à la répression en Guinée.

Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a exprimé sa « préoccupation » devant « la dégradation de la situation politique et sécuritaire ». La Commission européenne, elle, a condamné « la suspension effective des libertés fondamentales ».

À Genève, le haut-commissaire de l'ONU aux droits de l'homme, Louise Arbour, a rappelé que « les droits humains fondamentaux ne peuvent être restreints, même dans un état de siège ». « L'état de siège donne de facto aux autorités militaires pleins pouvoirs pour remettre en cause des libertés fondamentales auxquelles on ne peut pas déroger », a souligné Amnistie internationale.

Les témoignages se multiplient à Conakry sur les exactions de militaires, soulevant le spectre des guerres civiles à peine résorbées au Liberia et en Sierra Leone voisins.

Avec AFP, AP, Reuters, BBC, allafrica.com et Pana

Dans la forteresse des Karzaï

MICHÈLE OUIMET
ENVOYÉE SPÉCIALE
AFGHANISTAN

KANDAHAR — L'endroit est une forteresse. Des gardes armés à l'entrée, une barrière, une guérite. En plein cœur de Kandahar.

Ahmed Wali Karzaï est non seulement le frère du président de l'Afghanistan, Hamid Karzaï, mais il est aussi le chef élu de la choura de la province de Kandahar, l'équivalent d'un parlement. Un homme puissant que les chefs de tribus consultent.

Il faut montrer patte blanche pour entrer dans le sanctuaire de Karzaï, car il reçoit des menaces pratiquement tous les jours.

« Je suis la personne la plus recherchée par les talibans, dit-il. Deux membres de la choura ont été assassinés au cours des quatre derniers mois. Tous les autres ont reçu des menaces. »

Les visiteurs sont fouillés. Pas moi. Pas question qu'un homme promène ses mains sur une femme, même pour une question de sécurité.

Lorsque je traverse la guérite, je me retrouve au cœur d'un véritable camp fortifié. Plusieurs bâtiments, des autos, des camions. Et des hommes, partout.

J'enlève mes souliers et entre dans la maison des visiteurs. Dans le grand hall d'entrée, des dizaines d'hommes attendent respectueusement de rencontrer Ahmed Wali Karzaï.

Mon arrivée est accueillie par un silence gêné. Je grimpe les marches en resserrant mon foulard autour de ma tête. Je traverse une salle à manger où trône une immense table et j'entre dans un salon encombré de gros fauteuils rembourrés que Brault et Martineau ne renierait pas. Au sol, des tapis; aux fenêtres, de lourds rideaux qui assombrissent la pièce.

Je suis reçue à l'afghane, thé vert et friandises. Karzaï arrive, il est ponctuel, à la minute près. J'ai obtenu cette entrevue avec une facilité déconcertante. Un contact m'a refilé son numéro privé de cellulaire. J'ai appelé et il a répondu du premier coup. « Mais oui, m'a-t-il dit, venez chez moi. Demain, 11 h 30. »

Le vrai pouvoir

« Je reçois parfois jusqu'à 200 personnes par jour, explique M. Karzaï. Je règle leurs disputes. C'est le système tribal, la jorga. Les gens n'aiment pas faire affaire avec le gouvernement. »

Les questions criminelles relèvent de l'administration officielle, avocats, juges, tribunaux, mais tout le reste, les disputes autour des terres, des femmes, du mariage, du divorce ou les querelles entre voisins, aboutissent entre les mains de la choura. C'est là que repose le pouvoir, le vrai, en Afghanistan.

« Le pouvoir tribal est plus important que la justice officielle du gouvernement », affirme Karzaï.

Une famille puissante

Les Karzaï font partie de la puissante tribu des Popalzaï. Tous les enfants du clan Karzaï ont séjourné de nombreuses années aux États-Unis et vécu l'exil au Pakistan.

La famille Karzaï a fui l'Afghanistan dans les années 90 et s'est installée à Quetta, au Pakistan. C'est dans cette ville ultraconservatrice que le père a été abattu par les talibans, tiré à bout portant devant la maison familiale en 1999.

La famille Karzaï comprend sept frères et une sœur, un père et deux mères. Tous les enfants ont été élevés ensemble dans la même maison.

« C'est moi qui suis le plus près de mon frère (Hamid, président de l'Afghanistan). Et je suis le seul impliqué en politique. »

Presque tous les autres vivent aux États-Unis et ont étudié dans des universités américaines où ils ont décroché des maîtrises et des doctorats. Un des frères, Mahmoud, a créé une chaîne de restaurants aux États-Unis en 1985.

Ahmed Wali est un des rares à n'avoir pas étudié à l'étranger. Il détient un diplôme en économie de l'Université de Kaboul. Il a 43 ans, une femme et trois jeunes enfants, dont un nouveau-né.

Il est né à Kandahar, berceau de la tribu Popalzaï.

Il ne croit pas que les talibans réussiront à reprendre le contrôle du pays. « En 1994, les talibans ont pris le pouvoir à Kandahar, mais la situation était complètement différente, raconte-t-il. La ville était aux mains de plusieurs commandants moudjahidin qui se battaient entre eux. Les habitants étaient excédés par la violence. Ils ont accueilli les talibans avec soulagement, car ils les débarrassaient de ces guerriers. Ils avaient promis de rétablir l'ordre. »

Parmi ces seigneurs de la guerre qui terrorisaient la population de Kandahar, un homme, Gul Agha Sherzaï. Le président Karzaï l'a nommé gouverneur de la province de Djalalabad en dépit de sa réputation sulfureuse.

Ahmed Wali Karzaï, aussi, a mauvaise réputation dans certains cercles. Des rumeurs persistantes affirment qu'il serait impliqué dans le trafic de la drogue. L'accusation le pique, il proteste avec véhémence. Il connaît ces rumeurs.

« Personne ne détient la moindre preuve, proteste-t-il. C'est politique, on veut me discréditer. »

– Mais vos maisons, vos gardes armés, d'où vient l'argent?

« Je loue cet endroit et je n'ai acheté ni auto, ni terres, ni maisons. De quel argent parlez-vous? »

Si les Karzaï ne touchent pas à la drogue, pourquoi le président a-t-il nommé Gul Agha Sherzaï gouverneur de la province de Djalalabad, un homme corrompu qui trempe dans le trafic de la drogue?

« Demandez à mon frère », a répondu Ahmed Wali Karzaï.

Ahmed Wali Karzaï a mauvaise réputation dans certains cercles. Des rumeurs persistantes affirment qu'il serait impliqué dans le trafic de la drogue. L'accusation le pique, il proteste avec véhémence.

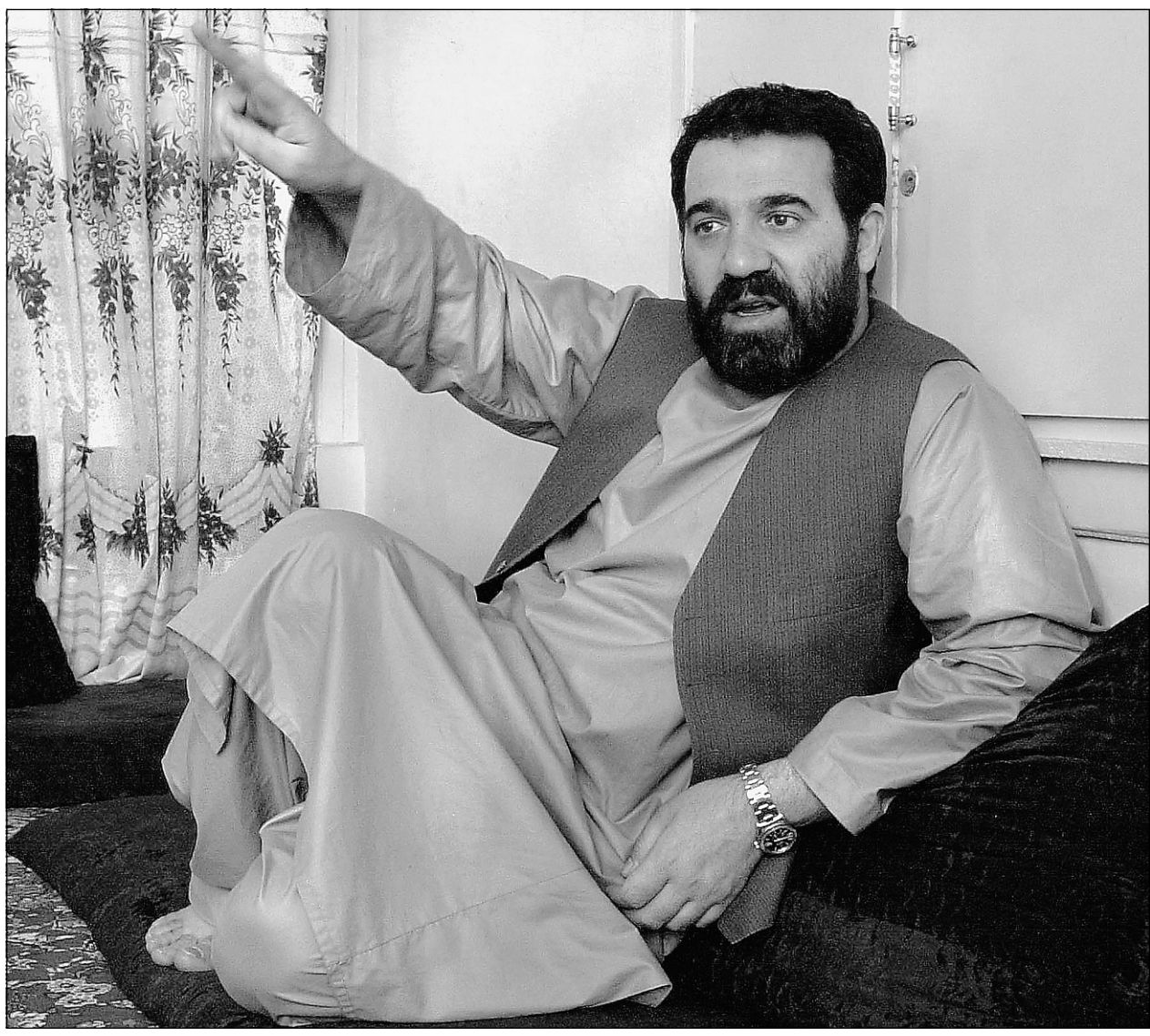

PHOTO CHARLES REX ARBOGAST, AP

Ahmed Wali Karzaï, le frère du président de l'Afghanistan, Hamid Karzaï, dans sa maison de Kandahar.

Les Amis de la montagne

MONTÉE EN RAQUETTES
ET CÉLÉBRATION DES TUQUES BLEUES

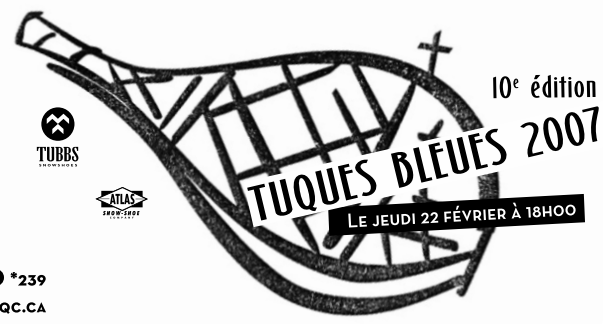

TUBBS
ATLAS SNOW-SHOE

INFORMATION :
514.843.8240 *239
WWW.LEMONTROYAL.QC.CA

NOUVEAU
+ FORFAIT RAQUETTES
+ CONCOURS DE COSTUME D'ÉPOQUE

PARTENAIRE PRINCIPAL
MOLSON

DANS LE CADRE DU FESTIVAL MONTRÉAL EN LUMIÈRE

DIAMANT
CGI
GazMétro la vie en bleu
Financière Manuvie

PLATINE
ATMOSPHERE

OR
ABITIBI CONSOLIDATED
ALCAN
ALDO GROUPE
BOWATER
Conseil de l'industrie forestière du Québec
MANSFIELD
Pinnacle
Groupe Financier Banque TD
Hewitt
java u
Pratt & Whitney Canada
PRICEWATERHOUSECOOPERS
Scotia Capital
Financière Sun Life
VELAN

ARGENT : DR. VIE INC. • OGILVY RENAULT

BRONZE : BRUCE KENT GROUP • CARISTRAP INTERNATIONAL INC. • DAVIES WARD PHILLIPS & VINEBERG S.E.N.C.R.L., S.R.L. • HEC MONTRÉAL • MACDOUGALL MACDOUGALL & MACTIER • PORT DE MONTRÉAL

PARTENAIRES MÉDIAS
CJAD
CHOM 97.7
mix 96
LA PRESSE

3450013A

OBTENEZ-EN PLUS AVEC LA PONTIAC
G5 SE ÉDITION SPÉCIALE
(INCLUANT LES OOOH ET LES AAAH !)

PONTIAC CARBUREZ À L'ÉMOTION

G5 SE ÉDITION SPÉCIALE

L'ÉVÉNEMENT ON GAGNE

Vous pourriez gagner un des 100 superbes véhicules 2007[3].

MENSUALITÉ
Louez la berline ou la coupé pour
209 $[2]
Comptant : 1 604 $
Location : 48 mois

229 $[2] Comptant : 687 $ Location : 48 mois

244 $[2] Comptant : 0 $ Location : 48 mois

Préparation et frais de transport de 1 095 $ INCLUS

PONTIAC
BUICK
GMC

LA GARANTIE DE 160 000 KM DE GM
LA MEILLEURE PROTECTION AU PAYS
160 000 KM 5 ANS SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR GARANTIE LIMITÉE[1] + 160 000 KM 5 ANS AVEC TRANSPORT DE COURTOISIE[1] + 160 000 KM 5 ANS AVEC ASSISTANCE ROUTIÈRE[1]

Informez-vous au sujet des 3 mois d'essai gratuit du service XM[4].

GM paie les 2 premières mensualités[5] !

g5.gm.ca

3456559A 3456561

L'Association des concessionnaires Pontiac•Buick•GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux modèles neufs 2007 suivants : G5 SE (berline : 2AL69/R7A, coupé : 2AL37/R7A). Le modèle illustré comprend certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Conditionnel à l'approbation de crédit de GMAC. Les frais liés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits sont en sus et payables à la livraison. 1. Selon la première éventualité. Les camions poids moyens sont exclus. 2. À la location, paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois. Frais de transport et préparation inclus. Frais d'immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 15 ¢/km après 80 000 km. Première mensualité exigible à la livraison. 3. Aucun achat requis. Le concours est ouvert aux résidants du Canada qui sont majeurs dans leur province de résidence. Le concours prend fin le 28 février 2007. À l'ouverture du concours, les véhicules de l'année modèle 2007 suivants seront disponibles comme prix : Chevrolet – Aveo LS berline/5 portes, Cobalt LT berline/coupé, Avalanche LS, Silverado LT 1500 multiplace ; Pontiac/Buick/GMC – Wave berline/5 portes, G5 SE berline/coupé, Lucerne CXL V6, Acadia SLT TA, Sierra SLE 1500 multiplace ; Saturn – Aura XE, Outlook XR 4RM, Sky Red Line. Les gagnants d'un prix constitué d'un véhicule recevront un véhicule (transport, taxe selon le poids, taxe sur le climatiseur, taxes de vente, taxe écologique, TVQ, TPS et TVH applicables incluses). Les véhicules devront être choisis parmi ceux disponibles chez le concessionnaire d'ordre mathématique. Les chances de gagner un véhicule fluctueront pendant la période du concours en fonction du nombre de participations reçues. En se basant sur 500 000 participations, les chances de gagner un des véhicules assignés à une région est de 1 sur 5 000. 4. Pour plus de renseignements, visitez gm.xmradio.ca. Le nom XM et ses logos sont des marques déposées de XM Satellite Radio Inc. 5. La GMCL effectuera les deux premiers versements mensuels des contrats de location GMAC d'une durée de 24 à 60 mois seulement, jusqu'à concurrence de 600 $ par mois (taxes comprises). Sinon, la GMCL effectuera les deux premiers versements mensuels des contrats de financement GMAC d'une durée maximale de 72 mois seulement, jusqu'à concurrence de 600 $ par mois (taxes comprises). L'offre s'applique aux contrats LocationPlus ou aux contrats de financement avec GMAC et conditionnel à l'approbation de crédit de GMAC. Les frais de permis, d'assurance, d'immatriculation et d'administration ne sont pas compris et pourraient être exigibles au moment de la signature du contrat. Ce programme n'est pas offert aux personnes qui ont déjà bénéficié d'un autre programme pour étudiants/diplômés de la GM. Pour tous les détails sur le programme, consultez primegmpouretudiants.ca. Le concessionnaire peut louer à un prix moindre. **Pour de plus amples renseignements ou pour obtenir le règlement complet du concours, passez chez votre concessionnaire participant, composez le 1 800 463-7483 ou visitez gmcanada.com.**

MONDE

Le dollar américain en pièce de monnaie, invendable

RICHARD HÉTU
COLLABORATION SPÉCIALE

NEW YORK — Jean-Baptiste Charbonneau et Sacagawea, qui figuraient jusqu'ici sur la pièce de monnaie de 1 $ US, ont été congédiés. À partir d'aujourd'hui, les membres de la célèbre expédition de Lewis et Clark doivent céder leur place à George Washington.

Vous ne saviez pas que les Américains avaient une pièce de monnaie de 1 $? Eux non plus. Frappées de 2000 à 2002, les pièces à l'effigie de la femme et du fils de Toussaint Charbonneau dorment dans des chambres fortes ou reposent dans des tiroirs. On parle d'environ 100 millions de dollars qui ne servent strictement à rien.

Pendant ce temps, l'Hôtel des monnaies américain (U.S. Mint) doit continuer à imprimer à grands frais les billets verts de 1 $, qui s'usent rapidement. D'où la décision du Congrès des États-Unis de revenir à la charge avec une série de pièces de 1 $ dites « présidentielles ».

Ainsi, tous les trois mois, un nouveau président apparaîtra sur la pièce de monnaie de couleur or et de dimensions semblables à celles du huard canadien. Comme il se doit, Washington, premier président des États-Unis, ouvrira le bal. Le tour de Richard Nixon, 37e président, devrait venir en 2016.

Mais ce matin, à la station Grand Central de New York, le directeur de l'Hôtel des monnaies américain, Edmund Moy, mettra en circulation la première pièce à l'effigie de Washington, en présence des médias et du public.

La série de pièces présidentielles connaîtra-t-elle plus de succès que les autres (la féministe Susan B. Anthony est apparue sur la première pièce de 1 $)?

À l'Hôtel des monnaies, l'optimisme est de rigueur. Une porte-parole cite le succès récent d'une série de pièces de 25 cents représentant les 50 États américains. Elle évoque aussi un changement dans la distribution des pièces de 1 $ aux banques.

« Pour ces deux raisons, nous croyons que le programme sera populaire », dit Jana Pruitt.

Les sceptiques ne manquent pas.

« Les Américains n'aiment pas avoir de la monnaie dans leurs poches », dit Martin Heintzelman, professeur d'économie à l'Université Clarkson, dans l'État de New York. « La plupart des gens que je connais vident leurs poches le soir et ne touchent plus jamais à la monnaie qui s'y trouvait. »

PHOTO SUSAN WALSH, AP

La pièce de monnaie de 1 $ US à l'effigie de George Washington ouvre la nouvelle série de pièces de 1 $ « présidentielles ».

Et d'ajouter : « Tant que le billet de 1 $ restera en circulation, les gens n'utiliseront pas la pièce de 1 $. »

Pourquoi alors le Congrès ne retire-t-il pas tout simplement le billet de 1 $, lui qui en a le pouvoir?

« Les élus du Congrès savent lire les sondages », répond Jana Pruitt, de l'Hôtel des monnaies.

Les Américains récalcitrants

Trois Américains sur quatre s'opposent au remplacement du billet de 1 $ par une pièce de la même valeur, selon un sondage AP-Ipsos publié récemment.

« Les gens considèrent la pièce de 1 $ comme un inconvénient, quelque chose de nouveau qui fait économiser de l'argent au gouvernement mais qui ne leur rapporte rien dans l'immédiat », dit Michael Unsworth, directeur adjoint du programme d'études canadiennes à l'Université Michigan State.

« Cela participe d'une culture de complaisance », ajoute-t-il.

N'empêche. Le Congrès aurait pu se montrer plus audacieux avec le thème de ses nouvelles pièces, selon l'universitaire du Michigan, dont la spécialité est l'histoire américaine..

« On aurait pu avoir une pièce montrant Thomas Jefferson avec Sally Hemings, histoire de souligner le caractère multiethnique des États-Unis », dit Mike Unsworth sur un ton facétieux.

Sally Hemings est cette esclave noire qui aurait porté au moins un des enfants du troisième président américain.

« Et sur la pièce à l'effigie de James Buchanan, on aurait pu indiquer qu'il a été le premier président homosexuel des États-Unis », ajoute Unsworth.

Buchanan, le 15e président, a précédé Abraham Lincoln à la Maison-Blanche. La pièce à son effigie sera frappée dans le troisième trimestre de 2010, cela, bien sûr, si la nouvelle série survit.

VENDREDI, SAMEDI ET DIMANCHE
DU VENDREDI 16 AU DIMANCHE 18 FÉVRIER 2007, DANS LA LIMITE DES STOCKS

Avec la carte Sears ou la carte MasterCard[MD] Sears[MD], pour TOUS les gros appareils ménagers, meubles*** et ensembles matelas-sommier, vous avez le choix entre...
0% d'intérêt jusqu'en 2010 ou des points**

LIVRAISON GRATUITE
à l'achat de tout ensemble matelas-sommier de plus de 500 $*,
avec la carte Sears ou la carte MasterCard Sears
*Avant les taxes. Sur approbation de votre crédit. Il y a des restrictions; détails en magasin. À l'exclusion des articles de liquidation, des articles 'Achat spécial', des achats par catalogue et sur le site Web.

Tous les meubles Natuzzi[MD] sont en solde et, NOUS PAYONS LES TAXES POUR VOUS†
†Sears déduira un montant équivalent à la TVQ et à la TPS du prix de l'achat. L'offre ne s'applique pas aux frais de contrat de protection, de livraison ou d'installation. À l'exclusion des articles de nos magasins de liquidation, des achats par catalogue et sur le site Web.

Liquidation saisonnière de TOUTES LES SOUFFLEUSES DE 2006
Dans la limite des stocks
Souffleuse à essence CRAFTSMAN[TM/MC] 9,5 HP, 27 po, à châssis moyen et à 2 phases
• phare. Nº 52430. Était 1349,99. **Maintenant 1199,95**
Modèle 11,5 hp, 30 po. Nº 52431. Était 1549,99. **Maintenant 1399,95**
Souffleuse à essence CRAFTSMAN 9,5 HP, 27 po, à châssis moyen et à 2 phases
• servodirection • déflecteur orientable. Nº 52469. Était 1599,97. **Maintenant 1499,95**
Modèle 11,5 hp, 30 po. Nº 52470. Était 1799,97. **Maintenant 1699,95**

Liquidation! Duo Kenmore®/MD 'HE3' à chargement en façade
Dans la limite des stocks
épargnez 500,08 en tout sur le duo
1999,90 pour le duo
Rabais 300,04. Laveuse. Nº 45862. Était 1499,99. **Maintenant 1199,95**
Rabais 150,04. Sécheuse. Nº 85862. Était 999,99. **Maintenant 849,95**
Le rabais supplémentaire de 50 $ est inclus dans le prix du duo

19,99 Sauteuse T-Fal[MD] 'Encore' de 27 cm Rabais 40$
Rég. Sears 59,99.

NE023G307 © 2007. Sears Canada Inc.

Payez en 35 mensualités égales, sans intérêt, jusqu'en janvier 2010. Avec la carte Sears ou la carte MasterCard Sears, sur approbation de votre crédit. Achat minimum: 700 $. Tous les frais et taxes applicables sont payables au moment de l'achat. Des frais de crédit s'ajouteront au solde de votre compte pour toute portion impayée d'un montant porté sur votre compte Sears ou MasterCard Sears, à compter de la date de la facturation pour cette portion impayée. À l'exclusion des articles de nos magasins de liquidation. Renseignez-vous. Les formules de paiement et modalités peuvent être modifiées ou supprimées en tout temps sans préavis. Renseignez-vous au sujet d'autres facilités de paiement. Sauf avis contraire, les programmes de financement facultatifs ne donnent pas droit aux points du Club Sears[MC] ou aux points Couleurs[MD]. **Les clients obtiendront des points du Club Sears pour les achats avec la carte Sears ou des points Couleurs pour les achats avec la carte MasterCard Sears s'ils ne choisissent pas le programme de financement. Les points du Club Sears ne s'appliquent pas aux taxes, aux frais de livraison ou de contrat de protection. ***R/01 Meubles; à l'exclusion des meubles pour bébés et des meubles de jardin dans les grands magasins Sears

Sears
La belle vie à bon prix.[MC]

3463171A

FORUM

Le maire Tremblay a lancé récemment un débat sur la situation financière difficile de sa ville. D'une certaine façon, une bonne partie du débat se résume à savoir comment payer les nouveaux besoins de Montréal. Nous vous présentons dans cette page deux points de vue fort différents.

Montréal a besoin de 700 millions...

Pour faire face à ses obligations d'ici 2013, la métropole doit obtenir de nouvelles marges de manœuvre

GÉRALD TREMBLAY
ET FRANK ZAMPINO
Les auteurs sont respectivemenet maire de Montréal et président du comité exécutif.

La semaine dernière, nous avons rendu publique la situation financière de Montréal pour les sept prochaines années. Pourquoi? Parce que sans nouvel argent, nous limitons notre capacité de faire ce que nous devons faire: pas de développement, pas d'amélioration dans les services. Comme maire de Montréal et comme président du comité exécutif, nous ne voulons pas rester les bras croisés. Nous croyons que la population doit savoir ce qui en est.

En 2007, nous avons encore réussi à équilibrer le budget. Cependant, à partir de 2008, à moins de coupes plus importantes, il sera difficile d'y arriver. Et ça, malgré le fait que nous ayons fait le ménage dans notre cour: recentrage de la ville sur ses missions essentielles, réduction des dépenses de 300 M$ et abolition de 1000 postes, au cours des trois prochaines années.

Comme élus, ce n'est pas ce que nous souhaitons pour notre ville. Nous croyons à la nécessité, à l'obligation d'investir davantage. La preuve: nous avons réglé le déficit actuariel, créé le fonds de l'eau et investissons 125 M$ annuellement dans notre réseau routier. Mais nous ne pouvons faire plus. Et nous ne nous y résignons pas. Montréal ne mérite pas de décliner peu à peu, notre ville mérite mieux. Il lui faut de l'oxygène et de nouvelles marges de manœuvre.

Bien sûr que l'économie de Montréal ne va pas mal. Bien sûr qu'il y a des investissements qui se font dans notre ville. Bien sûr qu'on y voit une importante création d'emplois mais cela profite aux gens, aux commerces, aux entreprises, aux gouvernements. Cela fait rouler l'économie et nous en sommes très heureux mais cela ne donne pas un sou de plus dans les coffres de la Ville. Pour que nous demeurions compétitifs par rapport aux autres villes, il faut investir davantage; il faut de l'argent neuf.

Nous nous sommes interrogés sur comment y arriver. Nous savons que les éternels pèlerinages à Québec, avec une liste d'épicerie, ne sont pas une solution. Nous avons aussi envisagé une augmentation substantielle des taxes. Il y a là un danger à ce que plusieurs personnes et entreprises quittent Montréal. Sans compter le problème d'équité que cela pose: est-ce normal que ceux qui demeurent à Montréal soient les seuls à payer pour Montréal? Est-ce que ceux qui l'utilisent ne devraient pas aussi en partager les coûts?

Nouvelle manière

Nous avons donc proposé au gouvernement une nouvelle manière de voir les relations entre Québec et sa métropole. Deux solutions qui ne coûtent rien au gouvernement: un meilleur partage de la création de la richesse et un pouvoir général «habilitant» qui permettrait d'aller chercher de nouveaux revenus auprès de certaines catégories d'usagers, dans certains domaines. Voilà ce que nous proposons.

PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE

«Plus de 80% des revenus de la Ville sont basés sur des taxes foncières. Si on ne trouve pas une nouvelle formule de partage, tout développement fera en sorte que les citoyens de Montréal se retrouveront seuls avec les factures.»

Pour notre part, ces avenues nous semblent justes, réalistes et intéressantes, mais peut-être en existe-t-il d'autres? Depuis le dépôt de cette situation financière, nous entendons certaines personnes s'élever contre les solutions proposées. Nous avons énoncé la situation et proposé des pistes de solutions. Nous n'avons aucun problème à ce qu'il y ait des discussions sur ce sujet. Au contraire! Nous avons même demandé aux gens d'affaires et à la société civile d'y réfléchir et de nous faire part de leur appréciation et de leurs commentaires.

Est-ce normal que ceux qui demeurent à Montréal soient les seuls à payer pour Montréal ? Est-ce que ceux qui l'utilisent ne devraient pas aussi en partager les coûts?

Mais il ne suffira pas de dire que nos propositions conviennent ou non. Il faudra être constructif. Si le partage de la création de richesse et le pouvoir «habilitant» ne semblent pas être, pour certains, la solution, il faudra proposer et chiffrer d'autres solutions. On ne peut plus se contenter du «pas dans ma cour».

Plus de 80% des revenus de la Ville sont basés sur des taxes foncières. Si on ne trouve pas une nouvelle formule de partage, tout développement, tout investissement supplémentaire fera en sorte que les citoyens de Montréal se retrouveront, une fois encore, seuls avec les factures.

Par notre proposition, nous demandons au gouvernement de reconnaître, au-delà des mots, que Montréal est la métropole du Québec, de reconnaître son apport essentiel au Québec et de donner à des élus responsables et imputables le pouvoir d'améliorer leur ville.

Souhaitons-nous que les choses demeurent comme elles sont avec les conséquences que cela comporte? Est-ce cela que nous, Montréalais, nous voulons? Est-ce cela que les jeunes générations souhaitent?

Montréal a besoin d'argent supplémentaire pour se conformer aux règles gouvernementales, pour investir davantage dans son réseau routier, dans ses équipements culturels et sportifs, dans le transport en commun, dans l'environnement, dans la sécurité publique. Pour avoir une ville qui soit parmi les meilleures pour ceux qui y vivent et ceux qui y viennent, nous avons besoin de 700 M$ de plus d'ici 2013. Ce sont des sommes importantes! Où les trouver?

Nous sommes ouverts à toute solution réaliste, chiffrée et permanente qui aurait le même effet structurant que celles que nous avons déposées. Mais nous voulons des solutions qui permettent aux Montréalais d'être traités équitablement.

... et les banlieues disent déjà faire leur part

«Et si le problème était au cœur même de cette mégastructure montréalaise qui semble avoir des difficultés à gérer les ressources dont elle dispose? Une structure empêtrée dans des petites guerres idéologiques...»

PAUL LAROCQUE

L'auteur est préfet de la MRC de Thérèse-de-Blainville, vice-président de la Commission du développement économique, des équipements métropolitains et des finances de la Communauté métropolitaine de Montréal et maire de la Ville de Bois-des-Filion.

Le maire de la Ville de Montréal, monsieur Gérald Tremblay, a fait récemment une sortie publique pour sonner l'alarme sur la situation financière de sa ville, une situation qui la conduirait vers un gouffre d'ici quelques années si rien n'est fait pour redresser la situation. Ce n'est pas la première fois que Montréal lance un tel appel au gouvernement du Québec. D'ailleurs, l'ensemble du monde municipal québécois, par la voix de ses organismes de représentation, interpelle régulièrement le gouvernement sur ces questions.

On peut bien concevoir que Montréal soit un cas particulier. Mais lorsque le maire Tremblay reluque du côté des banlieues pour régler son problème, il y a lieu de s'interroger. Contrairement aux prétentions du maire, les villes des couronnes sud et nord ne sont pas les causes des problèmes financiers de Montréal. Ce discours, hérité du vieux discours urbanistique des années 1960 (la théorie du «trou de beigne») constitue en réalité un réflexe vieux comme le monde: rejeter la faute de ses propres problèmes sur l'autre.

Avec les fusions récentes qui ont permis à Montréal de s'enrichir du territoire d'une douzaine de banlieues (dont Saint-Laurent et Outremont, certainement pas des banlieues pauvres), on aurait pu croire que Montréal trouverait là une source supplémentaire de fonds. Ces anciennes banlieues n'étaient-elles pas, selon le discours de l'époque, autant de sangsues qui ne participaient pas à l'effort montréalais tout en profitant pleinement de ses services? Un réajustement fiscal n'a-t-il pas permis d'imposer enfin une juste part auprès de ces nouveaux contribuables montréalais? Même après les défusions de 2006, les 15 villes reconstituées mais privées d'une bonne partie de leurs responsabilités, n'ont-elles pas été obligées de maintenir une contribution au financement de l'agglomération montréalaise?

Un bilan négatif

La Ville de Montréal, celle administrée par le maire Tremblay, compte aujourd'hui 1634547 habitants selon le dernier décret gouvernemental. C'est tout de même 600000 de plus que le Montréal d'avant les fusions. Ces 600000 ex-banlieusards, devenus nouveaux contribuables montréalais, ont-ils enrichi Montréal? Ont-ils contribué à améliorer la situation financière de Montréal? À entendre les récriminations du maire Tremblay, on serait porté à croire que le bilan des fusions est hautement négatif et que les banlieues, même lorsqu'elles tombent sous la coupe de Montréal, l'entraînent vers le gouffre.

Cette histoire récente du Montréal issu d'un processus de fusions reposant sur un principe d'équité fiscale, nous invite à poser une question fondamentale: et si le problème était ailleurs, au cœur même de cette mégastructure montréalaise qui semble avoir des difficultés à gérer les ressources dont elle dispose? Une structure empêtrée dans des petites guerres idéologiques qui l'empêchent d'adhérer à des projets structurants comme la reconstruction de la rue Notre-Dame, le pont de l'autoroute 25 ou le CHUM au centre-ville. Une structure où les arrondissements sont devenus de petits royaumes en chicane perpétuelle avec la Ville centrale et où Montréal a perdu la force que lui conféraient une expertise et un pouvoir d'achat centralisé.

«Un projet fiscal qui vient soutirer de l'argent aux banlieues pour enrichir une ville qui affiche de graves lacunes au plan de la gestion, est un projet sans avenir.»

Personne ne se réjouit de voir Montréal perdre son dynamisme et se draper de noir, surtout pas les résidants du «450» qui sont bien conscients d'appartenir à la communauté métropolitaine. Le demi million de banlieusards qui «envahissent» Montréal chaque jour ne sont pas seulement des utilisateurs des rues de Montréal. Ils sont aussi un demi million de consommateurs qui font vivre les commerces et restaurants de Montréal, de travailleurs qui occupent les espaces des tours à bureaux, d'étudiants qui occupent les salles de cours des universités.

Ils sont une partie importante de l'activité montréalaise, à laquelle ils contribuent déjà de façon bien sentie. Et s'ils préfèrent vivre en banlieue plutôt qu'à Montréal, c'est peut-être parce que Montréal est incapable de leur offrir ce qu'ils désirent, dont au premier chef des logements à coûts abordables. On peut bien constater que Montréal perd un peu de sa population au profit des banlieues, mais curieusement, les prix des terrains et des logements ne baissent pas à Montréal.

Taxer ses voisins

Quand une ville de banlieue vit des difficultés financières, elle n'envisage pas de taxer ses voisins. Elle fait plutôt ce qu'impose le bons sens: compressions budgétaires, hausse des taxes, imposition de tarifs. Elle mise aussi sur l'activité économique et elle accueille chaleureusement les investissements publics et privés. Elle se fait aussi le moteur du développement et elle se réjouit du développement qui survient chez ses voisins car elle sait qu'elle en profitera indirectement, comme tout le reste de la communauté.

M. Tremblay est le maire de Montréal. Mais il est également le président de la Communauté métropolitaine de Montréal, une vaste région qui englobe 82 municipalités dont Montréal, Laval, Longueuil et celles des couronnes sud et nord. C'est un territoire qu'il n'a pas visité souvent au cours des dernières années. C'est dommage. Il aurait ainsi pu côtoyer des acteurs qui n'auraient pas hésité à affirmer leur amitié envers Montréal, leur compréhension à l'égard des grands défis montréalais et leur respect envers la métropole.

Mais ces acteurs auraient également revendiqué ce même respect, cette même compréhension et cette même amitié. La grande région métropolitaine ne devrait jamais être réduite à l'image d'un centre en perpétuel conflit avec son environnement.

Comme membres de la Communauté métropolitaine de Montréal, les banlieues sont en droit de s'attendre à ce que les gestes, les décisions du président reposent sur l'intérêt de la grande région et de ses trois millions d'habitants. Un projet fiscal qui vient soutirer de l'argent aux banlieues pour enrichir une ville qui affiche de graves lacunes au plan de la gestion, est un projet sans avenir. Un discours qui dénonce la banlieue et qui glorifie la ville centre, est un discours dépassé. La région métropolitaine mérite beaucoup mieux. Elle mérite surtout une réelle vision métropolitaine.

FORUM

André Desmarais › Président du conseil d'administration LA PRESSE
Guy Crevier › Président et éditeur
Philippe Cantin › Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Éric Trottier › Directeur de l'information **André Pratte** › Éditorialiste en chef

ÉDITORIAUX

La télé, c'est moi

apratte@lapresse.ca
ANDRÉ PRATTE

Quebecor a délaissé la ligne dure et recommencé à verser ses contributions mensuelles au Fonds canadien de télévision. Les préoccupations soulevées par l'entreprise pourront maintenant être étudiées au mérite, dans un climat plus serein.

Certaines de ces préoccupations sont légitimes. Le monde de l'image a considérablement évolué depuis la mise sur pied du Fonds, en 1994, et cette évolution se produit de nos jours à une vitesse folle. Le Fonds canadien de télévision (FCT) doit s'adapter.

Quebecor voudrait que les productions destinées à d'autres plateformes que la télévision conventionnelle (par exemple, la vidéo sur demande ou l'Internet) soient éligibles à l'aide financière du Fonds. L'entreprise de Pierre-Karl Péladeau a raison sur ce point: refuser d'aller dans cette direction, ce serait ignorer ce qui se passe aujourd'hui dans l'univers des communications.

C'est à la collectivité – pas à M. Péladeau – qu'il revient de décider des règles du jeu.

Quebecor estime par ailleurs que le système de droits doit être revu de façon à ce que le diffuseur original d'une production puisse tirer meilleur parti des diffusions sur d'autres plateformes; à l'heure actuelle, c'est le producteur qui détient ces « droits de suite ». Là aussi, les règles doivent être revues. Il faudra toutefois s'assurer de protéger les intérêts des créateurs.

Enfin, Quebecor dénonce le fait que Radio-Canada profite, par le biais des productions qu'elle acquiert, de 37 % de l'aide financière du Fonds canadien de télévision. Cette dernière critique relève d'une vieille frustration des diffuseurs privés à l'égard de la société d'État. Il serait temps qu'ils en reviennent. Radio-Canada est depuis les débuts et sera toujours un pilier du système canadien de radiodiffusion. Cela n'a jamais empêché les diffuseurs privés, en particulier TVA, de prospérer. On voit mal pourquoi il en serait autrement dans l'avenir.

Ce qu'a fait Quebecor au cours des dernières semaines choque non pas parce qu'elle veut changer les choses mais par la méthode choisie pour y arriver. Bien que le règlement créant le FCT n'ait pas prévu de mécanisme formel obligeant un paiement mensuel, les contributions se sont toujours faites ainsi depuis une décennie, conformément aux « lignes directrices » émises par le CRTC. Tout le système de production est fondé sur cette périodicité. Suspendre ses paiements, c'était donc à coup sûr plonger la télévision en crise. Étant donné sa taille et ses moyens, Quebecor était certainement en mesure de faire valoir ses revendications par d'autres moyens.

Jusqu'à cette semaine, on pouvait croire que le conglomérat souhaitait obtenir des changements dans le fonctionnement du Fonds canadien de télévision. En proposant lundi de s'en retirer pour créer un système parallèle qui financerait des productions sous son contrôle absolu et destinées à ses seules plateformes, Quebecor a miné la crédibilité de sa croisade. Si le système de radiodiffusion doit s'adapter, ces changements ne doivent certainement pas se faire selon les ambitions d'un seul de ses membres. « En travaillant pour Quebecor, on travaille également pour la télévision canadienne », a dit Pierre-Karl Péladeau lundi. Il y a là une confusion malsaine, du genre « l'État c'est moi ». Quebecor est bien sûr un acteur très important de la télévision canadienne. Mais cette télévision est un bien collectif. C'est donc à la collectivité – pas à M. Péladeau – qu'il revient de décider des règles du jeu.

Une famille de colocs

nathalie.collard@lapresse.ca
NATHALIE COLLARD

Le temps passé en famille rétrécit comme une peau de chagrin.

Une récente étude de Statistique Canada trace les contours d'une société peuplée d'individus solitaires qui, depuis 20 ans, travaillent beaucoup plus et passent moins de temps en compagnie des membres de leur famille ainsi que de leurs amis.

Entre 1986 et 2005, les gens qui travaillaient ont passé en moyenne 206 minutes par semaine avec leur famille. C'est 45 minutes de moins qu'en 1986. Quant au temps consacré aux amis en dehors des heures de travail, il a baissé de moitié (Peut-être que les gens compensent en parlant au téléphone ou en correspondant avec leurs amis par courriel? L'enquête ne le dit pas.)

Les causes de cette nouvelle réalité sont multiples mais la raison principale est le temps consacré au travail. Les gens qui occupent un emploi travaillent davantage et, conséquemment, ont moins de temps à consacrer à la famille. Selon l'Enquête sociale générale sur l'emploi du temps des Canadiens, « le facteur principal associé à la diminution du temps passé en famille était l'augmentation du temps consacré à un emploi rémunéré ».

Le temps passé en famille est grugé, de façon beaucoup moins importante cela dit, par les moments de solitude. Les gens passent plus de temps seuls et ce, malgré le fait qu'ils vivent en famille. Entre 1986 et 1998, le temps passé seul au sein de la population âgée de 15 ans et plus avait augmenté de 34 %, grimpant de 4,4 heures à 5,9 heures, en moyenne, par semaine. Or le tiers des répondants à l'Enquête de Statistique Canada disent souhaiter encore plus de temps seuls. Comment expliquer cette tendance à vouloir toujours plus s'isoler? Est-ce parce que les gens socialisent plus que jamais au travail? Le « bureau » et les collègues – avec qui nous mangeons et échangeons tous les jours – seraient-ils en train de supplanter la maison, le conjoint et les enfants? La « job » est-elle devenue la nouvelle famille?

À la maison, nous vivons sous le même toit mais nous nous côtoyons moins qu'auparavant. Par le passé, nous nous rassemblions en soirée autour de la télévision et de la table de la salle à manger. Nous le faisons de moins en moins. Nous consacrons moins de temps à la télé et quand nous la regardons, c'est de plus en plus seul. Même chose pour les repas qui se prennent davantage en tête à tête avec l'assiette.

Nous vivons un véritable déséquilibre travail-famille et il est légitime de se demander si quelque chose de positif sortira de tout ça.

Il est vrai que le travail est une source d'épanouissement personnel pour bien des individus. Il est aussi vrai que la plupart des gens aiment bien avoir du temps pour soi. Mais les demandes de la vie professionnelle et le rythme effréné qu'elle commande n'est-elle pas en train de miner le tissu familial? Les familles ressemblent de plus en plus à une poignée de co-locataires vivant sous le même toit. Ne faudrait-il pas s'inquiéter de ce déséquilibre?

Comme disent souvent les vieux sages, lorsque nous serons sur notre lit de mort à repasser le film de notre vie, il serait fort surprenant que nous nous disions: « J'aurais dû travailler davantage »...

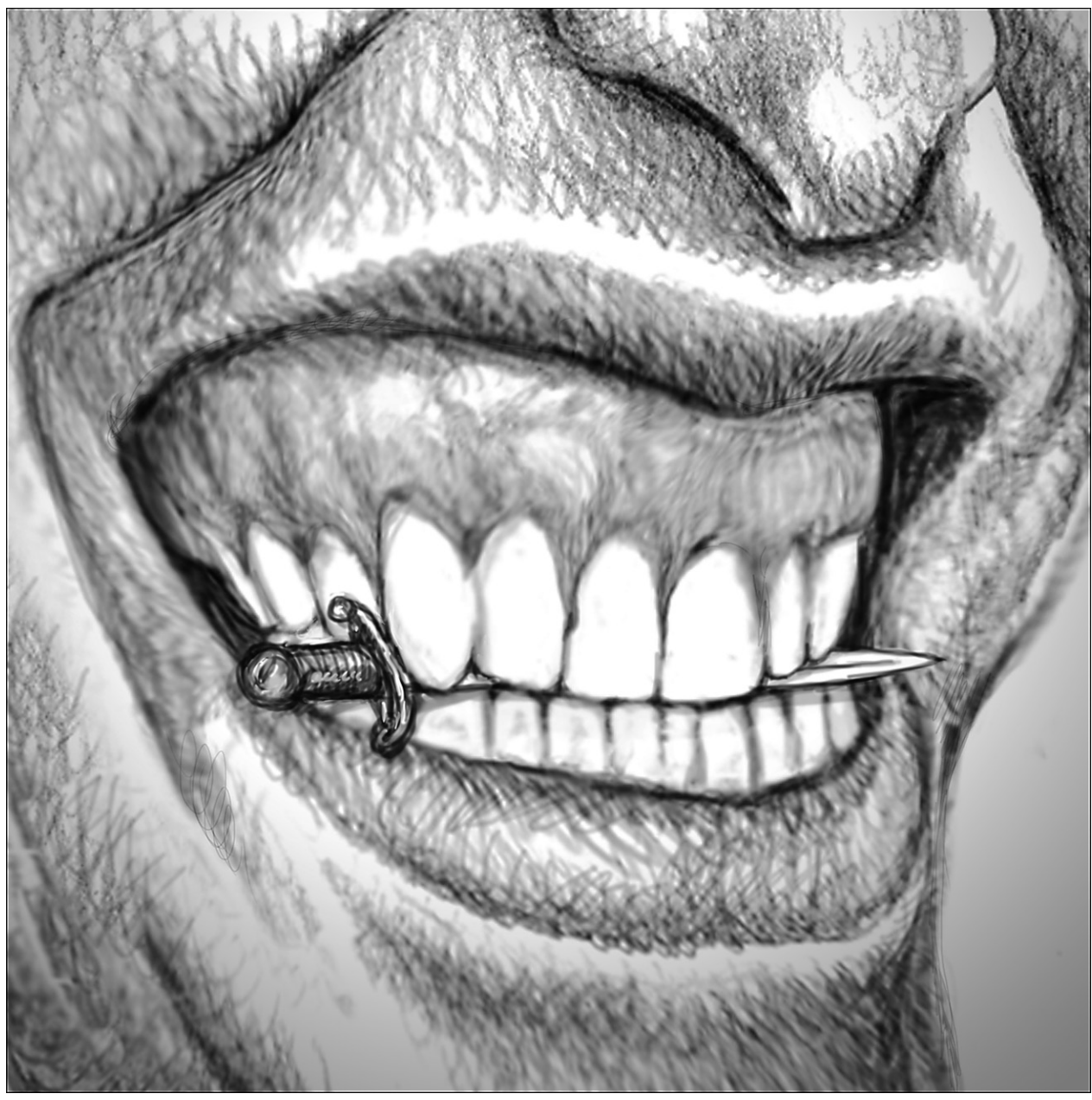

sergechapleau@lapresse.ca

DROITS RÉSERVÉS

RÉPLIQUE

Pas d'évasion fiscale

« Est-ce qu'Antoine Turmel, après avoir travaillé et payé ses impôts pendant plus de 50 ans, peut ou non choisir, comme n'importe quel citoyen, où il veut vivre? »

HÉLÈNE TURMEL

Je désire faire suite à l'article sur les paradis fiscaux intitulé « Après le paradis fiscal, la chicane de famille », publié dans *La Presse* du 27 janvier sous la signature du journaliste Francis Vailles.

Étant la fille d'Antoine Turmel, je me sens la responsabilité de réhabiliter auprès de l'opinion publique l'intégrité et la dignité de mon père, que vous avez par vos allusions mises en doute. Dans votre texte, vous tentez de ternir la réputation de mon père en étalant au grand jour un conflit familial qui hélas! se produit souvent dans maintes familles. Vous avez choisi de vous attarder à une querelle qui, faut-il le souligner, s'est réglée à l'amiable. (...)

Votre article est loin de renseigner le lecteur sur la raison d'être des paradis fiscaux. Pourquoi nos gouvernements tolèrent-ils, voire même permettent-ils, ces paradis fiscaux, est la question fondamentale que vous n'avez pas abordée. Pourquoi avoir ignoré ce point? Vous seul pouvez répondre.

Impôts élevés

Comme vous le savez sûrement, M. Vailles, à peu près n'importe quel autre pays que le Québec était, dans les années 1990, considéré être un paradis fiscal (par les Québécois et par les autres Canadiens) pour la simple raison que le Québec est un des pays dont les taux d'impôts étaient les plus élevés: les Bahamas, les îles Guernesey et Jersey, les îles Cayman, etc. sont tous des paradis fiscaux. Les Bahamas ne font pas exception en dépit du fait que vous laissez planer des doutes insidieux sur le choix des Bahamas comme lieu de résidence de mon père.

Laissez-moi vous éclairer sur un point qui laisse perplexe quand vous dites: « En 1996, Antoine Turmel cède à ses quatre enfants le contrôle de son holding personnel, appelé Turan, pour des raisons fiscales. » Sachez que la loi fiscale permettait en suivant certaines règles, le transfert de ses actions aux enfants: ces règles furent religieusement respectées par Turan. Pensez-vous vraiment que si mon père avait voulu tromper le fisc, nos deux gouvernements l'auraient laissé quitter le Québec et le Canada? Jamais au grand jamais!

PHOTO IVANOH DEMERS, LA PRESSE

Les Bahamas, certains y vont pour les plages d'autres pour profiter de sa réputation de paradis fiscal.

Vous avez omis de noter que mon père était en règle avec les services de l'impôt avant de quitter le Canada. Aussi, vous savez que l'évasion fiscale à laquelle vous faites allusion concernant mon père vise les citoyens qui résident toujours au Québec dont certains, entre autres, possèdent des compagnies aux Bahanas à partir desquelles ils utilisent des dépenses à l'insu du fisc québécois et canadien (sujet d'un autre article que vous avez écrit): je vous rappelle que ceci n'est pas le cas de mon père.

Une fondation

Est-ce qu'Antoine Turmel peut avoir bénéficié d'évasion fiscale comme vous le laissez sous-entendre? Soyons clairs: mon père n'a pas fait d'évasion fiscale mais il vit dans un paradis fiscal. Pour votre information, il continue à participer au bien public, entre autres, par le biais de la fondation qu'il a mise sur pied au bénéfice des Québécois et des Canadiens. (...)

Est-ce qu'Antoine Turmel, après avoir travaillé et payé ses impôts pendant plus de 50 ans, peut ou non choisir, comme n'importe quel citoyen, où il veut vivre? Mon père avait près de 79 ans quand il a décidé d'aller habiter les Bahamas.

Finalement, comment avez-vous pu juger du fait que sa maison aux Bahamas soit « magnifique » puisque mon père était absent lors de votre visite et que l'accès vous en a alors été interdit? Je dois vous avouer que j'appuie la décision de mon père de vivre en dehors du Québec, principalement quand son nom est bafoué.

Une réaction compréhensible

Votre réaction est compréhensible, M^me^ Turmel, mais la querelle qu'a vécue votre famille est loin d'être commune. Qu'un particulier demande aux tribunaux de révoquer une donation de plusieurs millions pour cause d'ingratitude est rare. Qu'il demande le recours à la police pour ce faire l'est encore plus.

Cela dit, la planification fiscale de votre père décrite dans les procédures correspond-elle à de l'évasion fiscale? Assurément pas. Notre article ne le sous-entend aucunement, d'ailleurs.

Mais au-delà des procédures, une question demeure: est-il d'intérêt public de parler d'une fortune d'environ 50 millions transférée pratiquement sans impôt? Nous avons jugé que oui, même si le transfert du père aux enfants est fait en toute légalité.

Contrairement à ce que vous affirmez, nous avons décrit en long et en large les raisons qui ont incité des contribuables à recourir aux planifications fiscales dans les années 1990. Les taux d'imposition élevés, entre autres, ont contribué au phénomène, écrivions-nous la veille de la parution de l'article sur votre famille dans notre série sur les paradis fiscaux. En 1997, un entrepreneur qui vendait devait payer 40 % d'impôt sur son gain, contre 24 % aujourd'hui.

Nous avons tenté à plusieurs reprises de joindre votre père de même que votre frère, mais sans succès. Une réplique de leur part aurait sans doute contribué à mieux comprendre. Quoi qu'il en soit, votre querelle familiale n'enlève rien aux mérites de votre père, Antoine, qui « à n'en pas douter, a eu une carrière exceptionnelle », comme nous l'avons écrit dans l'article.

Francis Vailles

FORUM

La madone populiste

LYSIANE GAGNON
lgagnon@lapresse.ca

De la même façon qu'il y a peu de différence entre l'extrême droite et l'extrême gauche, il y a peu de différence entre le populisme de droite et le populisme de gauche.

Aussi ne devrait-on pas s'étonner de trouver, dans le programme pourtant socialiste de Ségolène Royal, des mesures qui ont déjà fait partie de l'arsenal de la droite canadienne d'avant le Parti conservateur de Harper, à l'époque où le «Reform Party», de Preston Manning, affirmait haut et fort un parti pris populiste lui-même hérité de la droite rurale américaine.

M^me^ Royal, sous ses allures de madone bourgeoise et son discours aux accents mitterrandistes, est une populiste dans l'âme qui, s'inscrivant dans une tradition encore vivace en Amérique latine, prétend incarner «le peuple».

////////////////////////////

Sa pré-campagne était axée sur l' «écoute» des citoyens, particulièrement en région. Son programme, en partie issu des tonnes de comptes rendus émanant de ce fastidieux exercice de consultation dont ses collaborateurs ont fini par extraire une sorte de synthèse, se place sous le signe de la «démocratie participative»: les parlementaires élus seraient sous «surveillance populaire»; des «jurys de citoyens» tirés au sort seraient chargés d'évaluer les projets de loi; l'on aurait des «référendums d'initiative populaire» par voie de pétition.

On voit mal en quoi des citoyens «tirés au sort» seraient plus compétents que les députés pour juger des lois. Et qui a oublié les résultats désastreux des référendums d'initiative populaire en Californie? L'interdiction de toute hausse de l'impôt foncier, qui a mené à la dégradation des services publics? Le fameux édit du «three strikes and you're out», lequel vous envoie automatiquement en prison pour la vie à la troisième offense criminelle, même s'il s'agit d'un vol de pizza?

Le problème, en effet, c'est que ces politiques censées donner la parole au «peuple» (comme si le peuple était une entité organique et indifférenciée) aboutissent inévitablement à remettre le pouvoir à des groupes de pression ou à des lobbys idéologiques par-dessus la tête des représentants élus de la population, tant il est vrai que les citoyens ordinaires et modérés ont autre chose à faire de leur temps.

Au Canada, l'on savait très bien que ces «référendums d'initiative populaire» que promettait le Reform auraient pu servir à interdire l'avortement ou à réintroduire la peine de mort.

On voit mal en quoi des citoyens «tirés au sort» seraient plus compétents que les députés pour juger des lois.

La procédure du «recall» – par laquelle un groupe d'électeurs pourrait initier la procédure de «congédiement» d'un député qui aurait «mal» voté aux Communes – était de la même eau.

Comme par hasard, le programme de M^me^ Royal contient en outre une proposition que le gouvernement Harper n'oserait jamais reprendre à son compte, même si cela ferait le bonheur de l'aile droite du parti: les jeunes délinquants seront envoyés dans des «internats» encadrés par l'armée...

////////////////////////////

L'une des raisons de ce glissement vers le populisme tient au résultat du référendum de juin 2005 sur la constitution européenne, qui a illustré un net clivage entre la population et les «élites», entre les régions rurales et les villes. Une légère majorité de Français avait alors rejeté un projet appuyé par presque toute la classe politique, les grands médias et les principaux ténors de la société civile.

On allait en conclure, un peu trop vite (car le rejet de l'Europe avait d'autres raisons, notamment la révolte contre la bureaucratie bruxelloise et la perspective de l'élargissement jusqu'à la Turquie), qu'il fallait changer la façon de faire de la politique, abandonner l'ancien modèle du leader traditionnel qui sait mieux que vous ce qui est bon pour vous. C'est en partie ce qui explique la fulgurante victoire de Ségolène Royal à l'investiture du Parti socialiste, même si l'ancien ministre Dominique Strauss-Kahn avait beaucoup plus d'envergure.

Il va de soi que les politiciens doivent être à l'écoute de la population, comprendre ses besoins et devancer ses désirs. Mais tout est une question de dosage. Il faut aussi un leadership. Il faut surtout reconnaître que le concept de «peuple» est une fiction; dans une société, tout le monde n'a pas les mêmes intérêts. D'où la nécessité de faire des choix, ce qui se fait beaucoup plus justement dans une démocratie de représentation que dans une démocratie soi-disant «directe».

Le Pen ou Sarkozy?

Le politicien français avec lequel Mario Dumont a objectivement le plus d'affinités est en réalité le candidat de la droite qui a beaucoup de chances de devenir le prochain président de la France

CHRISTIAN DUFOUR

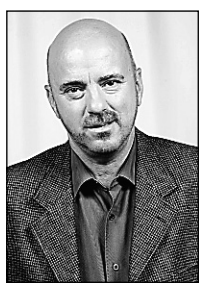

Professeur à l'ENAP, l'auteur vient de publier «Le défi français - regards croisés sur la France et le Québec» (Septentrion 2006).

PHOTO FRÉDÉRICK FLORIN, AFP

Jean-Marie Le Pen

Comme dérapage, c'est difficile à battre, réussissant l'exploit de cumuler trois effets négatifs: pour le politicien concerné tout d'abord, son parti ensuite, sans oublier le Québec tout entier. En comparant hier le chef de l'ADQ, Mario Dumont, au leader français d'extrême droite, Jean-Marie Le Pen, la nouvelle vedette libérale, Pierre Arcand, a manifesté un troublant manque de jugement qui augure mal pour sa carrière politique. Il a compté dans les buts de son propre parti, jetant de l'huile sur le feu dans le délicat dossier des accommodements raisonnables, faisant en sorte qu'il en sera question dans la campagne électorale qui commence, en dépit de la commission d'enquête Bouchard-Taylor.

La dernière chose dont le Québec a besoin enfin, c'est d'une démonisation dont la France commence à peine à se sortir: cela a empêché trop longtemps là-bas toute discussion sur des thèmes essentiels pour toute société, que ce soit le travail, la famille ou l'immigration, confisqués de façon malsaine par un Front national exclu de la communauté politique française.

Une droite qui s'assume

S'il y a une leçon à tirer de l'expérience française, c'est bien qu'une telle démonisation ne mène nulle part. Et puisque l'on est dans les comparaisons franco-québécoises, la sortie de M. Arcand permet d'attirer l'attention sur le fait que le politicien français avec lequel Mario Dumont a objectivement le plus d'affinités est non pas Jean-Marie Le Pen, mais bien Nicolas Sarkozy, le candidat de la droite qui a beaucoup de chances de devenir le prochain président de la France.

Comme Dumont, Sarkozy s'est au départ voulu le candidat d'une droite qui s'assume plus franchement que par le passé; comme Dumont, il s'est voulu aussi porteur d'un certain radicalisme s'exprimant, entre autres, dans le concept de rupture avec le passé, ces nécessaires réformes dont a impérieusement besoin une France bloquée, attendant trop le drame et la crise pour changer.

«Sarkozy s'est voulu...». On emploie l'expression au passé parce qu'on peut se demander si la dynamique de l'élection présidentielle française n'est pas en train d'amener le candidat de la droite à atténuer, voire à abandonner ce radicalisme qui était au cœur de sa force politique de départ. Le phénomène en lui-même n'aurait rien de bien nouveau, s'étant auparavant produit avec Jacques Chirac lui-même. Au départ surnommé «le bulldozer», l'énergique président français fut progressivement amené à gaspiller le pouvoir politique considérable qui fut le sien en se limitant à gérer le statu quo, quitte à faire la politique de ses adversaires de gauche quand il a confirmé par exemple les funestes 35 heures.

On peut se demander si Mario Dumont n'est pas actuellement le principal porteur de changement au Québec, comme l'a démontré le dossier de l'accommodement raisonnable, la commission Bouchard-Taylor elle-même devant son existence au leader de l'ADQ.

Nicolas Sarkozy apparaît poussé par un système politique profondément conservateur à se normaliser, passant de «la rupture» à «la rupture tranquille», puis à plus de rupture du tout: le candidat de la droite n'en parle plus en tout cas dans ses discours. Si l'on veut poursuivre l'analogie avec le Québec, Nicolas Sarkozy est-il condamné à ressembler de moins en moins à Mario Dumont et plus en plus à Jean Charest, lui aussi imprégné au départ d'un certain radicalisme porteur de changement – que l'on se souvienne de sa référence à Mike Harris qui avait provoqué l'indignation de Lucien Bouchard? Le radicalisme de M. Charest s'est graduellement atténué une fois devenu premier ministre et on peut douter que son gouvernement soit maintenant porteur de changement profond pour le Québec.

Un mot sur ce concept de radicalisme qui a mauvaise presse dans une société molle comme le Québec où on le confond souvent – à tort – avec l'extrémisme. On ne saurait pourtant se passer d'un certain radicalisme pour enclencher le changement dans des sociétés bloquées comme le sont actuellement la France et le Québec, l'ancien premier ministre Lucien Bouchard en étant venu lui-même à l'admettre.

En ce sens, on peut se demander si Mario Dumont n'est pas actuellement le principal porteur de changement au Québec, comme l'a démontré le dossier de l'accommodement raisonnable, la commission Bouchard-Taylor elle-même devant son existence au leader de l'ADQ.

Ce n'est pas le cas du parti Québec solidaire, porteur d'un radicalisme idéologique d'inspiration marxiste déconnecté du réel. Et au-delà d'une souveraineté de plus en plus théorique, le PQ apparaît véhiculer une autre version du statu quo, alors qu'il faudrait un autre article pour décrire les troublantes analogies entre André Boisclair et Ségolène Royal...

LA BOÎTE AUX LETTRES

/// **Pour nous écrire : forum@lapresse.ca**

Dumont n'est pas Le Pen

Mario Dumont ne veut pas se faire comparer au politicien français d'extrême-droite qu'est Jean-Marie Le Pen. Le chef de l'ADQ ne s'est jamais présenté comme raciste et il ne tient pas de propos racistes. Mais il demeure qu'en soulevant et en exploitant toujours la question des accommodements raisonnables, il se met sur la corde raide et il prend le risque de soulever davantage les passions et les préjugés sur une question très sensible, où la réserve et le choix des mots sont particulièrement importants. Je lui conseillerais fortement d'abandonner ce thème de l'accommodement pendant quelque temps, histoire de calmer les esprits et de montrer qu'il est un chef responsable. Quant au nouveau venu en politique, Pierre Arcand, il devrait retirer cette analogie qu'il a faite avec Le Pen. Le Québec n'est pas la France et Mario Dumont n'est pas assimilable au leader du Front national.

Michel Lebel
Entrelacs

Commencez donc par lire!

Les médias annonçaient ces jours derniers qu'un demi-million de livres prenaient le chemin du dépotoir parce que, faute de ressources et de temps, le libraire et la Ville de Longueuil n'arrivaient ni à les offrir, ni à les trier, ni à les conserver. Je ne participe jamais aux tribunes téléphoniques ni au courrier des lecteurs, mais puisque je travaille pour une maison d'édition, je me sens incapable de garder mon sang-froid habituel. Plusieurs journalistes ont déploré la perte des livres. Sur les ondes de TQS, les yeux exorbités, Jean-Luc Mongrain criait au scandale. Sincèrement, j'avais presque envie de rire... non pas parce que c'était drôle. Vous qui lisez ces lignes et qui vous indignez (j'interpelle aussi les journalistes), si vous êtes incapables de nommer cinq auteurs québécois ou étrangers qui ont publié un roman en 2006, si vous ne pouvez nommer cinq maisons d'édition québécoises, si les seuls poètes québécois que vous connaissez sont Émile Nelligan et Gaston Miron, si vous n'achetez jamais de livres, cessez immédiatement de déchirer votre chemise en public et retournez donc vous gaver de téléréalité. Vous trouvez que «la sauciété québécouaise sans viens inkulte»? Si la littérature vous tient à coeur, commencez donc par lire.

Nadia Roy
Montréal

Vert solitaire

Ainsi donc Scott Mckay, chef du Parti vert du Québec, craint de se présenter dans un comté naturel pour lui, la circonscription de Bourget, secteur qu'il avait jadis représenté au municipal. Cette fuite «en arrière» est pour moi le triste symbole d'une formation politique valable mais qui n'a jamais réussi à s'imposer comme crédible au niveau des divers médias. Pourquoi? Peut-être par son incapacité à convaincre du sérieux de son organisation et de sa préparation alors que pourtant les causes environnementales suscitent l'intérêt d'une large partie des citoyens. Il y a plusieurs mois de cela cette formation avait décidé de présenter des candidats valables dans les 125 circonscriptions du Québec. Or, rien de sérieux n'avait été fait et soudain, à l'approche d'une élection, les responsables paniquent et semblent presque consentants à choisir n'mporte qui. Pas surprenant que dans ces conditions ce parti soit descendu au niveau de Québec solidaire dans le dernier sondage de Léger Marketing.

Jacques Léger
Montréal

POUR NOUS JOINDRE *La Presse*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à **nouvelles@lapresse.ca**
VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION? **forum@lapresse.ca**

RÉDACTION (514) 285-7070 **commentaires@lapresse.ca**
ABONNEMENT (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453 **cyberpresse.ca/abonnement**
PETITES ANNONCES (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363 **petitesannonces@lapresse.ca**
DÉCÈS (514) 285-6816 **deces@lapresse.ca**
CARRIÈRES (514) 285-7320 **carrieres@lapresse.ca**
PUBLICITÉ (514) 285-6931

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien *La Presse* est publié et édité par *La Presse*, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier. Président et éditeur.

RENS. Peau de mouton.
34,99 $

RENS. Peau de mouton. 34,99 $. Laine. Résistant aux taches et à l'usure.

ALÄNG. Lampe de table. 29,99 $.
Abat-jour en papier et plastique blanc. Pied en acier nickelé. Hauteur réglable. Max. 100W. Ø31,5xH68-81cm. A.R.

HOPEN. Chevet. 129 $.
Brun moyen et verre dépoli. Roulettes fournies. A.R.

L'OFFRE PREND FIN LE 18 FÉV.
25 % DE RÉDUCTION
SUR UN MATELAS À RESSORTS SULTAN À L'ACHAT D'UN LIT.*

HOPEN. Lit, grand 2 places. 299 $. Brun moyen. A.R.

BAMBU.
Stores à enrouleur, à partir de
4,50$ ch.

BAMBU. Stores à enrouleur. Bambou.
60x160cm. 4,50 $. 80x160cm. 6,99 $.
100x160cm. 8,99 $. 120x160cm. 9,99 $.
140x160 cm. 11,99 $.

Elles sont de taille ces économies !

TYRA BLAD. Housse de couette et taies. 79 $ (2 taies).
Pur coton blanc et bleu. **2 places/grand 2 places.**

TYRA STJÄRNA
Housse de couette et taies
50 %
DE RÉDUCTION
15 au 18 février seulement !

FREJA LAMM. Coussin. 19,99 $ ch.
Blanc et brun foncé. Garnissage plumes de canard. 40x60cm.

TYRA STJÄRNA. Housse de couette et taies. Pur coton blanc. **1 place, 24,99 $ (1 taie). Était ~~49,99 $~~. 2 places/grand 2 places, 29 $ (2 taies). Était ~~59 $~~. Très grand 2 places, 34 $ (2 taies). Était ~~69 $~~.**

MERETE. Rideaux.
59$ les 2

MERETE. Rideaux. 59 $ les 2.
Blanchis. Ruban thermocollant fourni. 145x250cm.

HOPEN. Commodes. Brun moyen et verre dépoli. A.R.
Commode 4 tiroirs. 249 $. Commode 6 tiroirs. 299 $.

IRMA. Jeté.
3,99$ ch.

IRMA. Jeté. 3,99 $ ch.
Molleton de polyester bleu clair. 130x170cm.

EGEBY. Tapis. Sisal à liséré coton. Beige. **133x195cm. 99 $ ch.**
165x230cm. 149 $ ch. 200x300cm. 199 $ ch.

Déjeuner, 1$

Œufs brouillés, pommes de terre rissolées, saucisses et croissant.
Servi tous les jours jusqu'à 11 h.

IKEA BOUCHERVILLE
586, rue de Touraine
(Autoroute 20, sortie 95)
Tél. : 450-449-6755
Lundi - vendredi 10 h - 21 h
Samedi - dimanche 9 h - 17 h

IKEA MONTRÉAL
9191, boul. Cavendish
(Autoroute 40 et boul. Cavendish)
Tél. : 514-738-2167
Lundi - vendredi 10 h - 21 h
Samedi - dimanche 9 h - 17 h

www.fr.IKEA.ca
Magasinage à distance, 1-866-866-IKEA

IKEA (MC)

Si bien chez soi

Le choix varie selon les magasins. Aucun bon différé. A.R. : assemblage requis. Les articles annoncés ici ne sont pas tous offerts en ligne. Jusqu'à épuisement des stocks, faites vite ! *Détails en magasin.

3461882A